COMITE DIRECTEUR OUVERT
AUX PRESIDENT(E)S DE LIGUES REGIONALES

12 Janvier 2013 – 09h00 à 18h00

PARIS - CNOSF

Présents Elisabeth BARRAUD (CD et Ligue Côte d'Azur), Jacky BAUDRAND (CD), Frank BIGNET (DTN), Pierre BIGOT (CD), Jean-Michel BUNIET (CD et Ligue Nord Pas de Calais), Isabelle CAMOUS (CD), Emmanuel CHABANNES (CD), Colin CHILDES (Ligue de Picardie), Alain COURPRON (Ligue d'Aquitaine), Guillaume FRITSCH (Directeur Administratif), Dominique FRIZZA (CD), Frank GASQUET (CD), Pascal GODEL (CD), Cédric GOSSE (CD et Ligue Ile de France), Jean-Marc GROSSETETE (Ligue Rhône Alpes), Françoise HUOT-JEANMAIRE (CD et Ligue Ile de La Réunion), Gérald IACONO (CD), Denis JAEGER (CD), Philippe LANG (CD et Ligue de Franche Comté), Jacques LAPARADE (CD), Christophe LEGRAND (CD), Philippe LESCURE (Président), Patrick LORIGNY (Ligue Poitou Charentes), Denis MAIRE (Ligue de Bourgogne), Bertrand MEYER (Ligue d'Alsace), Michelle MONSERAT (CD), Gérard OREGGIA (Ligue Provence Alpes), Boris PETRICIEN (Ligue Martinique), Olivier PETRONIO (Ligue Languedoc Roussillon), Patrick PORCHER (Ligue Centre), Alexandre PY (CD), Jean-Claude SABATHE (CD), Dominique SAGARY (CD), Bernard SAINT-JEAN (Directeur Général), Patrick SOIN (CD et Ligue Champagne Ardennes), Kahena TAALBA (Assistante Administrative), Andrée VIDIL (Ligue Bretagne), Jean-Claude ZIENKIEWICZ (Ligue Lorraine).

Absents excusés Daniel ALLANO (Ligue de Normandie), Anne-Zélie BARTHOD (CD), Daniel BAZOGE (Ligue Pays de la Loire), Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER (CD), Félix DINANE (Ligue de Guadeloupe), Michel FAUBERT (Ligue du Limousin), Liala FOUMANN (CD), Frank GOIGOUX (Ligue d'Auvergne), Michel GRAZIETTI (Ligue de Corse), François LHUISSIER (CD), Robert MACOTTA (Ligue Midi Pyrénées), Claude MARBLE (CD), Eric MEUNIER (Ligue de Nouvelle Calédonie), Grégory VINCENT (CD).

Conformément aux 2ème et 3ème alinéa du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux :

« Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président LESCURE ouvre la réunion en remerciant les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF), les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur présence à ces travaux.

Après avoir félicité les Présidentes et Présidents de Ligues régionales nouvellement élus, Philippe LESCURE transmet ses vœux de bonne année et de santé à toutes les personnes présentes et à leurs proches.

1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 Approbation des PV des CD des 10 et 27 octobre 2012

A l'unanimité, les PV des Comités Directeurs des 10 et 27 octobre 2012 sont approuvés.

1.2 Point sur les licences

Le tableau « Clubs et licences à l'année – Comparatif 2012 – 2013 au 07 janvier 2013 » est diffusé en réunion. A ce jour, le nombre de licenciés, de date à date, présente une augmentation de 4%, encore peu significative. Le nombre de Clubs est en réelle progression, par rapport à la fin de saison dernière, 32 clubs supplémentaires sont affiliés et la barre des 700 Clubs est franchie.

1.3. Information relative au nouveau dispositif de gestion des licences

Patrick SOIN fait un point sur l'avancement des travaux concernant le nouveau dispositif de gestion des licences, précisant que le calendrier prévu est respecté, pour une mise en œuvre au mois de septembre 2013.

1.4. Bilan Séminaire des Président(e)s de Ligues régionales 2012

Le Séminaire des Président(e)s de Ligues s'est bien déroulé, et Philippe LESCURE remercie la Ligue d'Aquitaine pour son organisation. Il rappelle que c'est un moment fort dans la vie fédérale, et remercie les Président(e)s de Ligues régionales ayant participé à ce temps de travail. La Ligue de Provence Alpes a postulé afin d'organiser le séminaire des Président(e)s de Ligues régionales en novembre 2013. Ce point sera à l'ordre du jour du Comité Directeur suivant l'Assemblée Générale élective, soit le 3 février prochain.

1.5. Calendrier des réunions fédérales 2013

Le tableau présentant les réunions fédérales déjà programmées pour 2013 est diffusé en séance, n'appelle aucun commentaire, et sera complété lors du Comité Directeur du 3 février 2013 :

DATE / 2013	BUREAU DIRECTEUR	COMITÉ DIRECTEUR	LIEU	Horaire	Autres réunions
Vendredi 11 janvier	★		Paris	Après-midi	
Samedi 12 janvier		★	Paris	Journée	
Samedi 2 février			Paris	Journée	**AG élective**
Dimanche 3 février		★	Paris	Matin	**Ouvert Ligues**
Vendredi 1er mars	★		Paris	Journée	
Vendredi 19 avril			A définir	Journée	**Séminaire BD**
Samedi 20 avril			A définir	Matin	**Séminaire BD**
Vendredi 31 mai	★		Belfort	Après-midi	
Samedi 22 juin		★	Paris	Journée	
Mercredi 16 octobre		★			**RGF**
Samedi 26 octobre		★	Paris	Journée	

1.6. Proposition de création de sociétés évènementielles

Philippe LESCURE rappelle l'origine de l'orientation prise par la fédération, d'envisager la création de sociétés évènementielles. Un groupe de travail est à l'œuvre depuis près de 2 ans, afin d'affiner un projet d'organisation structurelle différente du schéma actuel, concernant l'évènementiel au sein de la fédération (Triahtlons de Paris et de Nice). La réflexion porte sur la création d'une entité distincte de la fédération, permettant les triathlons de Paris et de Nice, et voire d'autres manifestations, tout en sécurisant la fédération sur le plan juridique, fiscal et financier.

Emmanuel CHABANNES présente l'avancement des réflexions du groupe de travail. Il rappelle que l'objectif de ce projet est notamment de minimiser les difficultés rencontrées avec l'administration fiscale, en séparant les activités lucratives des activités non lucratives de la fédération.

Le projet de statuts concernant la création de Sociétés par Actions Simplifiées, pouvant répondre aux besoins fédéraux sera envoyé prochainement aux membres du Comité Directeur et aux Président(e)s de Ligues régionales. Ce projet est complexe, et Emmanuel CHABANNES propose de répondre aux éventuelles interrogations lorsque les élu(e)s en auront pris connaissance.

Sur la proposition de Philippe LESCURE, les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité l'orientation de création d'une société par actions simplifiées, dédiée à l'organisation d'évènements pour la fédération.

1.7. Dépôt de plainte

Suite aux insultes proférées en direction de la F.F.TRI. et de son Président, sur le forum du site Internet http://www.onlinetri.com/, les membres du Bureau et du Comité Directeur fédéral, réunis en octobre dernier, ont approuvé la proposition du Président Philippe LESCURE de déposer plainte, auprès du

Procureur de la République, à l'encontre de l'internaute ayant proféré les insultes et du site ayant hébergé ce message.

Par courriel en date du 28 novembre dernier, l'internaute en question a adressé à la fédération ses regrets et ses excuses et a demandé le retrait de la plainte.
Le Président LESCURE avait fait savoir qu'il était à retirer la plainte en cours à l'encontre de cet internaute sous réserve que ce dernier sur http://www.onlinetri.com/ fasse un communiqué indiquant notamment :

- Qu'il regrette vivement d'avoir utilisé de tels propos publiquement ;
- Qu'il présente ses excuses et ses regrets au Président fédéral et à la F.F.TRI. suite aux propos injurieux et insultants qu'il a mis en ligne le jeudi 27 septembre 2012 à 11h54 ;
- Qu'il a adressé au Président LESCURE un long courrier électronique pour exprimer ses regrets et ses excuses pour les propos qu'il a tenus ;
- Qu'il invite les internautes à ne pas céder à la facilité de l'insulte ou de la diffamation sur les forums de débat ;
- Que le Président LESCURE a bien conscience que les débats publics et les forums sont des espaces d'échanges, de critiques, de propositions tout à fait nécessaires pour enrichir la vie fédérale, mais le Président LESCURE précise que ces débats doivent se tenir dans le respect des personnes et des institutions, la limite de l'insulte et/ou de la diffamation ne doit pas être franchie ;

Ce communiqué ayant bien été publié le 07 janvier dernier (http://www.onlinetri.com/phpBB2/viewtopic.php?f=18&t=47176), le Président LESCURE confirme qu'il adressera, dans les meilleurs délais, un courrier au Procureur de la République pour retirer sa plainte à l'encontre de cet internaute.

2. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2.1. Validation de l'ordre du jour AG Février 2013

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Fédérale Elective du 2 février 2013, est présenté, complété et amendé directement en réunion, et approuvé à l'unanimité :

1. **Approbation du Procès-verbaux des Assemblées Générales des 04 février 2012, 23 mai 2012, 03 octobre 2012.**
2. **Rapport Moral du Président**
3. **Rapports d'Activités :**
   a. *Secrétariat Général,*
   b. *Communication/Marketing,*
   c. *Direction Technique Nationale,*
   d. *Commissions Nationales.*
4. **Rapport Financier du Trésorier Général**
5. **Intervention du Commissaire aux Comptes**
6. **Proposition de nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant**
7. **Validation des comptes 2012**
8. **Proposition de modification des statuts**
9. **Proposition de création d'une société évènementielle**
10. **Proposition de vente du Siège Fédéral actuel (cf. statuts aliénation bien immobilier)**
11. **Budget Prévisionnel 2013**
12. **Vote des Coûts 2014**
13. **Questions diverses**
14. **Présentation des candidat(e)s à l'élection**
15. **Elections du Comité Directeur Fédéral**
16. **Election du Président**

2.2. Programme AG Février 2013

Le programme de l'Assemblée Générale Fédérale et du Comité Directeur, des 2 et 3 février 2013 est présenté en réunion.

Concernant le Comité Directeur organisé au lendemain de l'Assemblée Générale fédérale élective, soit le 3 février prochain, l'organisation sera similaire aux années précédentes : seul(e)s seront invité(e)s les Président(e)s de Ligues Régionales non élu(e)s au Comité Directeur fédéral, ou leur représentant(e).

Toutefois, Philippe LESCURE précise que la question de la représentativité des Ligues, au sein des réunions fédérales ouvertes aux Président(e)s de Ligues Régionales a été abordée en Bureau Directeur

Fédéral. Les membres du Bureau Directeur sont favorables à une réflexion sur cette thématique, et plus largement sur la gouvernance, dès le début de la prochaine olympiade. L'idée est de permettre aux ligues pour lesquelles les présidents respectifs sont membres du Comité Directeur Fédéral d'être représentées par un ou une autre élue de la structure régionale.

Jean-Marc GROSSETETE fait part de son interrogation concernant une telle évolution, dans la mesure où l'ouverture des Comités Directeurs aux Présidents (e)s de Ligues ou leurs représentant(e)s ne leur donne pas pouvoir de voter.

2.3. Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Présidée par Guillaume FRITSCH, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales s'est réunie afin d'examiner l'ensemble des candidatures parvenues à la fédération, pour les élections au Comité Directeur de la F.F.TRI., du 2 février 2013. Les 44 candidatures ont été validées : 2 pour le Collège Médical, et 42 pour le Collège Général. La liste, accompagnée du curriculum vitae de chaque candidat(e) sera diffusée aux Ligues Régionales. Lors de l'Assemblée Générale Fédérale, chaque candidat(e)s disposera d'une minute, afin de se présenter oralement.

2.4. Proposition de modification des statuts

Les propositions de modification des statuts fédéraux, pouvant entrer en vigueur au 3 février 2013, dès leur adoption, en lien avec la création de structures privées à vocation d'organisation d'évènements et avec l'acquisition de nouveaux locaux (validées par le Ministère chargé des Sports), sont présentées ci-dessous :

Point 1.1. : Modification du titre (surlignée en jaune)

1.1. But et moyens

Point 1.1.1. : Ajout d'un alinéa (surligné en jaune)

(…)

Elle agit ainsi directement ou par l'intermédiaire de structures, y compris de forme commerciale, desquelles elle peut être actionnaire unique ou non, dès lors que l'objet desdites structures permet, même partiellement, par tout moyen, de concourir à la réalisation de son objet social ou est de nature à le faciliter.

Point 1.1.3. : Modification du siège social (surligné en jaune)

Elle a son siège social à Saint-Denis (Seine Saint-Denis), 31 boulevard Marcel Sembat. Le siège social peut être transféré dans une autre commune par délibération de l'Assemblée Générale.

Ces propositions sont approuvées, à l'unanimité, par le Comité Directeur Fédéral, et seront présentées pour validation à l'Assemblée Générale Fédérale du 2 février 2013.

Philippe LESCURE propose de faire évoluer le nombre de postes au sein du Comité Directeur Fédéral. En effet :

- Le nombre de licenciés est toujours en croissance, passant de 18 000 à plus de 37 000 adhérents entre 2001 et 2012.
- Le nombre de sièges au Comité Directeur n'a pas évolué depuis la création de la F.F.TRI., en 1989.
- Les Commissions Nationales se sont multipliées, au regard du développement de notre sport, et cela entraîne un besoin conséquent de personnes pouvant s'investir dans les travaux de ces instances, essentielles au bon fonctionnement fédéral.
- La féminisation de la fédération, souhaitée par toutes et tous, passe aussi par une augmentation du nombre de femmes élues, et siégeant dans les instances dirigeantes.

Cette proposition d'évolution, validée par l'ensemble des membres du Bureau Directeur, est soumise au vote des membres du Comité Directeur :

2.2.1.2.1. Le Comité Directeur est composé de ~~28~~ 32 membres.
2.2.1.2.7. Dans le cadre du renouvellement de la totalité du Comité Directeur Fédéral, les postes sont ouverts comme suit :

Collège Général :	~~27~~ 31 postes,
Collège Médical :	1 poste,
Total postes :	~~28~~ 32 postes

A la majorité (1 abstention), cette proposition d'évolution est adoptée par les membres du Comité Directeur.

L'avis des Président(e)s de Ligue est également sollicité : à la majorité (1 abstention) les Président(e)s de Ligue sont favorables à cette proposition.

Cette proposition d'évolution du nombre de sièges au sein du CDF sera soumise au Ministère chargé des Sports pour validation dans les jours à venir.

Ces propositions de modifications statutaires seront proposées à l'Assemblée Générale du 2 février prochain, avec une entrée en vigueur dès leur adoption.

En cas d'adoption de la proposition d'évolution du nombre de membres du CDF, il est précisé que le nombre de sièges réservés aux femmes passera de 5 à 6.

2.5. Proposition de nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant

Conformément à l'article L. 612-4 du code de commerce, toute association qui reçoit annuellement de l'Etat ou de ses établissements publics ou des collectivités locales une subvention d'un montant supérieur à 153 000 €, a l'obligation de nommer un commissaire aux comptes.

Cette nomination, pour un mandat de 6 ans, a eu lieu lors de l'Assemblée Générale du 4 février 2012.

Le 2ème alinéa de l'article L. 823-1 du code de commerce précise qu' « *un ou plusieurs commissaires aux comptes suppléants, appelés à remplacer les titulaires en cas de refus, d'empêchement, de démission ou de décès sont désignés dans les mêmes conditions.* »

Il est proposé de nommer Philippe Murat (3 rue Léon Wirtzler 92330 Sceaux) commissaire aux comptes suppléant

Entérinée par le Bureau Directeur du 11 janvier 2013, cette proposition est validée à l'unanimité par les membres du Comité Directeur, et sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Fédérale du 2 février 2013.

2.6. Proposition de vente du Siège Fédéral actuel (cf. statuts aliénation bien immobilier)

Patrick SOIN précise qu'il y a simplement besoin de demander à l'Assemblée Générale de confirmer son accord pour procéder à la vente des locaux sis au 2 rue de la Justice, 93210 ST-DENIS LA PLAINE.

3. TRÉSORERIE GÉNÉRALE

3.1. Etats financiers 2012 / Arrêté des comptes

Les documents relatifs aux Etats financiers 2012 et à l'Arrêté des comptes ont été envoyés par e-mail aux membres du Comité Directeur et aux Président(e)s de Ligues régionales. Ils sont diffusés sur écran et commentés par Denis JAEGER, Trésorier Général :

Résultat Siège	104 040,59
Résultat Triathlon Paris	- 24 796,17
Résultat Triathlon Nice	- 7 368,20
Total Résultat F.F. TRIATHLON	**71 876,22**
Total du Bilan	**1.651.139,87**
Produits d'Exploitation	**4.578.621,25**
Résultat net Comptable	**71.876,22**
Fonds Propres (résultat de l'exercice inclus)	**445.526,36**
Pour Mémoire Fonds Propres à la clôture 2011	373.650,14

Les membres du Comité Directeur valident, à l'unanimité, la proposition du Bureau Directeur d'affecter le Résultat de 71.876,22 € au Report à nouveau, qui s'élèvera à 445.526,36 €, ce qui équivaut, pour information, à 35 journées de fonctionnement de la fédération. **L'arrêté des comptes est adopté par les membres du CDF à l'unanimité.** Philippe LESCURE fait part de la décision du Bureau Directeur, au titre du Budget 2013, d'affecter 21.000 €, sur fonds propres, aux Clubs formateurs labellisés ***.
Ces résultats seront présentés à l'Assemblée Générale, instance fédérale compétente pour approuver les comptes.

Denis JAEGER souligne l'augmentation importante de l'activité fédérale de cet exercice. En effet, les dépenses annuelles, hors échanges marchandises, s'élèvent à 4.686.000,00 €, soit l'équivalent d'une dépense journalière de 12 838 €, et en augmentation de 1.737,00 € par rapport à l'an dernier (+ 15 %). Les recettes journalières pour cet exercice se sont élevées à 13.035,00 €, soit + 16 %.

Suite à la question de Christophe LEGRAND, concernant les raisons d'éventuels dépassements, sur certains postes, il est proposé aux membres du Comité Directeur et aux Président (e)s de Ligues régionales de faire remonter, par écrit, leurs questions, dans les jours à venir. Des réponses détaillées pourront leur être apportées, lors de l'Assemblée Générale.

3.2. Budget Prévisionnel 2013

Le Budget Prévisionnel 2013 s'élève à 4 707 344 €, il est présenté et diffusé sur écran. Il a été envoyé par mail, avant cette réunion, aux membres du Comité Directeur. Denis JAEGER précise que ce budget prévisionnel est présenté à l'équilibre, avec une diminution moyenne de 8 % sur tous les secteurs.

Philippe LESCURE fait part de la réunion au Ministère des Sports, concernant la Convention d'Objectif, qui s'est tenue pour la première fois avant la fin de l'année civile (6 décembre 2012). Conformément aux réductions budgétaires décidées par le Ministère dans ce domaine, il est prévu une diminution de 4,8 % des crédits alloués dans le cadre de la Convention d'Objectif, et ce budget prévisionnel en tient compte aussi. Ce point est traité de façon plus détaillée en 5.1.2.

Philippe LESCURE propose aux membres du Comité Directeur, aux Président(e)s de Ligues Régionales que des questions soient adressées par écrit aux Trésoriers, afin que des réponses leur soient apportées, lors de l'Assemblée Générale Fédérale.

Jacky BAUDRAND demande quelques précisions, concernant LDE, le Triathlon de Paris, le partenariat avec Garmin. Le partenariat F.F.TRI. / LDE a pris fin suite au changement de stratégie impulsé par le nouveau responsable de la communication LDE, l'arrêt du partenariat n'est pas consécutif à l'arrivée de GARMIN sur le Triathlon de Paris. Le budget prévisionnel tient compte de cette donnée et seul l'apport prévu en 2013, sur 2 étapes du Grand Prix F.F.TRI. de Triathlon, a été intégré.

Le budget prévisionnel 2013 est validé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

3.3 Proposition d'avenant à la Réglementation Sportive

Jean-Michel BUNIET fait savoir que la durée de validité du pass compétition était précisée dans la RGF 2011-2012, cette dernière a été supprimée par erreur de la RGF 2012-2013. Il propose de compléter le point 8.2.4.2. ACCES TOUS PUBLICS (PASS COMPETITION) /page 32 en ajoutant la phrase suivante :

Le pass compétition a une durée de validité d'une journée et permet de participer, la même journée et sur la même manifestation, à toutes les courses pour lesquelles le tarif du pass compétition est inférieur ou égal à celui qui a été réglé par le concurrent.

Cette proposition d'avenant est validée par le Comité Directeur Fédéral à l'unanimité et est applicable pour la saison en cours.

Jean-Michel BUNIET fait également savoir qu'une demande de modification d'un tableau de quotas a été insérée dans le mauvais tableau (page 71 / Quotas pour le Championnat de France Individuel des Jeunes de Triathlon), il propose d'annuler la modification initiale et de la reporter dans le bon tableau (page 72 / Quotas pour le Championnat de France Individuel des Jeunes Duathlon – Aquathlon).

Quotas pour le Championnat de France Individuel des Jeunes de Triathlon	
Qualification d'office	Les athlètes inscrits sur la liste de Haut Niveau Jeune ou Espoir au 1er janvier de l'année considérée.
Quotas attribués à chaque ½ finale **DOM-TOM (cas particulier)**	Les qualifié(e)s d'office ou les quotas supplémentaires ne sont pas comptabilisé(e)s dans les quotas. Les quotas de chaque ½ finale sont fixés par un **pourcentage national du nombre de licenciés par catégorie d'âge à l'année N-1**. Ce pourcentage peut varier d'une catégorie à l'autre et d'une année sur l'autre. ~~Pour les catégories féminines cadette et junior, ces quotas seront mutualisés si les quotas de l'une des deux catégories ne sont pas remplis sur l'épreuve sélective.~~ Sont également qualifiés les athlètes composant l'équipe vainqueur du classement par équipe de la demi-finale et deux athlètes du même club et de la même catégorie d'âge ayant ou non participé à cette demi-finale.
Quota supplémentaire	La Direction Technique Nationale peut accorder un quota supplémentaire, à la demande expresse d'une ligue, sur la base d'un niveau sportif minimum exigé et fixé à 145 points (barèmes Class Tri) et à concurrence de 5 par catégorie. La demande doit être formulée par écrit avant la date indiquée sur le formulaire réservé à cet effet. La réponse sera donnée sous 2 jours à compter de cette date.

Quotas pour le Championnat de France Individuel des Jeunes Duathlon - Aquathlon	
Qualification d'office	Les athlètes inscrits sur la liste de Haut Niveau Jeune ou Espoir au 1er janvier de l'année considérée.
Quotas attribués aux Ligues Régionales	Les qualifié(e)s d'office ou les quotas supplémentaires ne sont pas comptabilisé(e)s dans les quotas. Les quotas sont fixés par un **pourcentage du nombre de licenciés par catégorie et par ligue à l'année N-1**. Ce pourcentage peut varier d'une catégorie à l'autre et d'une année sur l'autre. Pour les catégories féminines cadette et junior, ces quotas seront mutualisés si les quotas de l'une des deux catégories ne sont pas remplis sur l'épreuve sélective.
Quota supplémentaire	La Direction Technique Nationale peut accorder un quota supplémentaire, à la demande expresse d'une ligue, sur la base d'un niveau sportif minimum exigé et fixé à 145 points (barèmes Class Tri) et à concurrence de 5 en duathlon et 20 en aquathlon par catégorie. La demande doit être formulée par écrit avant la date indiquée sur le formulaire réservé à cet effet. La réponse sera donnée sous 2 jours à compter de cette date.

Cette proposition d'avenant est validée par le Comité Directeur Fédéral à l'unanimité et est applicable pour la saison en cours.

La distance duathlon 10/60/10 n'existant pas à l'ITU, Jean-Michel BUNIET propose la suppression de cette distance « officielle » et de réviser la classification des épreuves 20/80/20 et 20/120/20.

DUATHLON

Epreuves	**Course à pied**	**Cyclisme**	**Course à pied**
Distance XS	2,5 km	10 km	1,25 km
Distance S	5 km	20 km	2,5 km
Distance M	10 km	40 km	5 km
~~**Distance L**~~	~~10 km~~	~~60 km~~	~~10 km~~
~~**Distance XL**~~ **Distance L**	20 km	80 km	10 km
~~**Distance XXL**~~ **Distance XL**	20 km	120 km	20 km

Cette proposition, qui a une incidence sur la proposition de coûts 2014, est validée par le Comité Directeur Fédéral à l'unanimité et est applicable à compter du 1er novembre 2013.

3.4 Proposition des coûts 2014

Denis JAEGER rappelle que la variation INSEE prise en compte, pour l'Assemblée Générale Fédérale de février 2013, est celle du 31/09/2011 au 31/09/2012. Elle est définie à partir d'une hausse constatée de 1,65%.

Les coûts réévalués automatiquement sont les suivants :

- Droits d'organisation,
- Droits d'affiliation « Clubs » et « Licences »,
- Tarifs de remboursements.

Tous les coûts sont approuvés par les membres du Comité Directeur :

- A l'unanimité : pass compétition / droits d'organisation / licence manifestation / mutation / tarifs de remboursement / coûts relevant de la compétence du Comité Directeur
- A la majorité (1 abstention) : affiliation club et licences annuelles

La proposition de coûts 2014 est disponible en annexe.

4. MARKETING / COMMUNICATION

4.1. Bilan Communication Marketing 2012

Frank GASQUET présente, sous forme de document power point le projet du Secteur Marketing – Communication 2013, à partir du bilan 2012.

Frank GASQUET présente un document très détaillé et complet, du bilan « Relations Presse » 2012, transmis par l'Agence Blanco Négro.

Bilan Relations Presse F.F.TRI. Saison 2012

Frank GASQUET fait part des renouvellements des Contrats, validés par le Bureau Directeur Fédéral du 11 janvier 2013 :

- Agence de Presse : Société BLANCO NÉGRO
- Société de production TV : Société DIGIVISION

4.2. Calendrier officiel 2013

Un exemplaire du calendrier 2013 a été remis aux membres du Comité Directeur et aux Président(e)s de Ligues Régionales. Il sera envoyé à tous les foyers de licenciés avec le numéro « Triathlète Magazine » de janvier 2013. Il est passé de 136 à 146 pages.

4.3. Evolution du Partenariat ADIDAS

Frank GASQUET précise que 5 000 T-Shirts, fournis par ADIDAS, seront remis aux concurrents sur les Grandes Epreuves et différents Championnats de France. Philippe LESCURE salue à nouveau cette

avancée remarquable de notre partenaire ADIDAS, qui répond aussi à la problématique que rencontraient nos organisateurs.

5. VIE SPORTIVE / DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

5.1. HAUT NIVEAU

5.1.1. Modalités de sélection

Frank BIGNET présente les modalités Equipe de France 2013, dont les orientations ont été validées par le Bureau Directeur Fédéral de décembre dernier. Il propose une approche en se basant sur le schéma ci-dessous matérialisant l'articulation entre les disciplines :

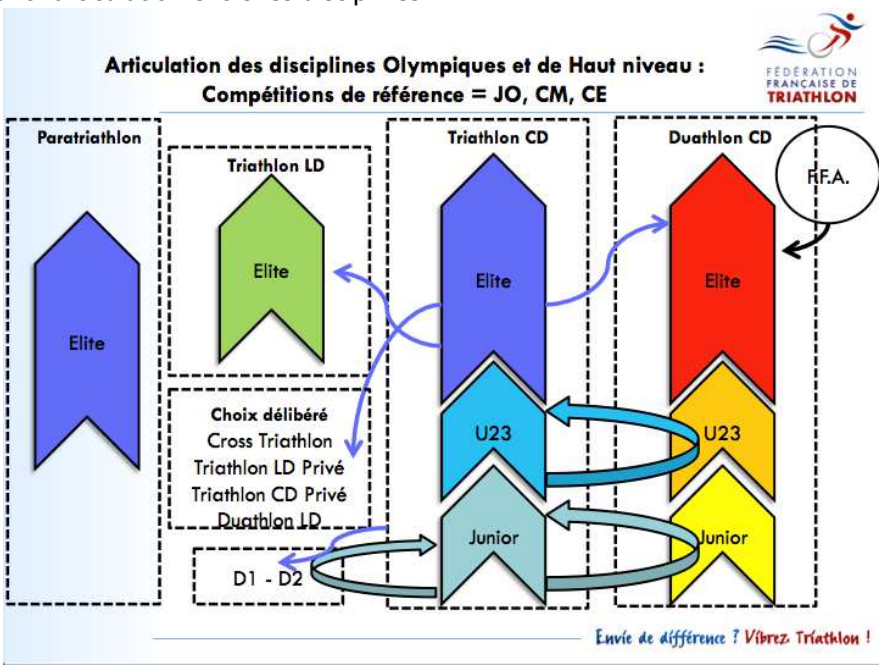

Frank BIGNET rappelle les 3 modalités d'accompagnement fédéral et les disciplines concernées :

- **Equipe de France :** Prise en charge financière totale / Encadrement fédéral

Sont concernés : Triathlon CD / Championnat du Monde Triathlon LD / Championnat du Monde Duathlon CD Elite.

- **Sélection Nationale :** Prise en charge financière totale ou partielle / Encadrement fédéral

Sont concernés : Compétitions Equipe de France de Triathlon Junior et U23 (hors Championnat d'Europe et Championnat du Monde)

- **Hors programme Equipe de France :** Pas de prise en charge financière / Pas d'encadrement fédéral

Sont concernés : Duathlon L.D. / Cross Triathlon / Aquathlon / Duathlon et Triathlon des neiges / Championnat d'Europe Triathlon L.D./ Duathlon C.D. U23 et Junior

L'ambition étant bien évidemment d'obtenir des médailles, chez les femmes comme chez les hommes, le DTN revient sur l'évolution des modalités de sélection depuis 2009, qui doivent traduire ce projet fédéral, et propose pour l'olympiade à venir, de retenir les critères :

- d'accès à la sélection.
- d'éligibilité : le DTN après consultation du comité de sélection de rendre l'athlète sélectionné OU sélectionné pour permettre à un athlète EDF de décrocher une médaille, OU Non sélectionné.

Comme sur les olympiades précédentes, le quota de chaque épreuve peut être attribué par le DTN, toujours dans l'objectif de servir l'intérêt de l'équipe de France.

Frank BIGNET propose ainsi l'évolution suivante concernant les modalités de sélection

- Triathlon CD:
  - Critères pour les étapes W.T.S.
  - Modalités Coupe d'Europe Junior de Vierzon
- Duathlon CD:
  - Jeux Mondiaux
  - Junior et U23 → Duathlon outil du Triathlon
  - 2013 CM Ottawa (€) → Stages et compétitions Junior
- Triathlon LD:
  - Problématique de date CM Vs CF : le CF n'est pas un critère de sélection (respect intégrité + modalités d'inscription)
  - Format des CE + contrainte de budget → Hors programme EDF

L'ensemble de modalités sont publié sur le site fédéral : http://www.fftri.com/modalites-de-selection-en-equipe-de-france

Concernant le Paratriathlon, Frank BIGNET fait part de conventions, en cours de rédaction, à mettre en place avec la Fédération Française Handisport (F.F.H.), comme l'a souhaité le Ministère des Sports, afin d'encadrer le paratriathlon dans le cadre de la préparation des Jeux paralympiques de Rio en 2016.

Le DTN précise que cette contractualisation va aussi prévoir l'appartenance à la liste de Haut-Niveau, les aides personnalisées, etc.

5.1.2. Convention d'objectif Ministère

Frank BIGNET fait part des évolutions concernant la Convention d'Objectif 2013, suite à la rencontre du Directeur des Sports, le 6 décembre dernier.

Les diminutions entraînant une baisse totale de 4,8 % sur la CO sont essentiellement imputées à l'Action 2 « Développement du sport de haut niveau ». De 547.000. € en 2012, cette ligne passe à 518.000. € en 2013, soit – 5,2 %.

Action 1 « Promotion du sport pour le plus grand nombre » : la subvention du Ministère reste stable.

Action 3 : « Sport et Santé – Prévention par le sport – Protection des sportif » : cette action subit une baisse de 7.000 €.

Action 4 « Emploi – Professionnalisation – Formation » : l'enveloppe est stable, à hauteur de 34.000 €.

Les ICTS (indemnités des conseillers techniques et sportifs) restent stables et prennent en compte les 6 contrats de préparation olympique.
Il est à noter deux évolutions intéressantes :

- La procédure de la Convention d'Objectif est allégée
- Les crédits sont rendus fongibles par action.

5.2. DÉVELOPPEMENT

5.2.1. Point sur le groupe de travail « entente des clubs ».

Dominique FRIZZA propose que le groupe de travail continue sa réflexion, suite aux échanges du Séminaire des Président(e)s de Ligues de Bordeaux, en tenant compte de la demande visant à permettre aux Comités Départementaux de présenter une équipe sur les championnats de France des Clubs de D3 et de D2 (sous réserve de qualification) sans pouvoir accéder au championnat de France des Clubs de D1. Ce groupe de réflexion est repris par Jean-Michel BUNIET, et une première proposition pourrait être présentée lors du Comité Directeur de juin 2013.

5.2.2. Point d'information EFT

Frank BIGNET présente un point d'étape concernant l'EFT, et annonce, suite à la demande du Président LESCURE, la « livraison » de l'outil pour février 2014 :

- Le catalogue des actions et des conduites motrices est finalisé
- Les fiches pédagogiques sont formalisées (121) dont 101 testées par les Ligues et les Clubs, et Frank BIGNET remercie ces structures fédérales qui ont bien voulu accompagner ces essais.

- Le livret de compétences est presque terminé, et les tests concernant les niveaux de certification sont en cours.

Frank BIGNET présente un aperçu du contenu final de la Mallette Pédagogique, dans la diapositive ci-dessous :

Frank BIGNET fait savoir qu'il faudra déterminer les modalités et forme de diffusion de cette mallette. S'agira-t-il d'un format papier, d'un format numérique sur support physique, d'une mise en téléchargement ?

5.2.3. Bilan colloque CTL

Philippe LESCURE et Dominique FRIZZA se sont rendus au Colloque des CTL et font savoir qu'il s'agit d'un colloque intéressant, dynamique et que les CTL sont très investis dans leurs missions.

Philippe LESCURE a présenté aux CTL le bilan de l'action fédérale sur les 10 dernières années. S'il est à nouveau aux commandes de la fédération, Philippe LESCURE a souhaité partager avec les CTL, les orientations fédérales pour l'olympiade 2013 – 2016, et les perspectives d'évolutions structurelles.

Frank BIGNET souhaite, comme Dominique FRIZZA, que ce colloque se déroule sur un temps plus long, et que des échanges puissent avoir lieu entre les Ligues, sur des thématiques choisies, en lien avec le projet fédéral. Afin de pouvoir prévoir un temps de colloque plus long, il pourrait être proposé que ce colloque s'organise sur le même modèle que le séminaire des Présidents de ligue à savoir :

- Une prise en charge des frais de restauration, d'hébergement et de location de salle par la F.F.TRI.
- Une prise en charge des frais de déplacement par les ligues respectives

Les orientations en terme d'emploi et de formation ont été abordées, et notamment l'axe professionnalisation. David MANGEL a aussi procédé à la présentation de l'Ecole Française de Triathlon, et Dominique FRIZZA a rappelé toute l'importance à faire une présentation dans les Ligues, et à envisager une sensibilisation dès le BF5.

5.2.4. Information UCPA

Une convention entre l'UCPA et la F.F.TRI. permet d'accueillir des clubs de triathlon dans certains centres UCPA, à des tarifs préférentiels Suite aux différentes rencontres de travail, d'autres pistes se dessinent et pourraient être activées :

- Création d'espaces triathlon
- Appropriation des Rando-Triathlon par l'UCPA
- Possibilité de programmer des stages sportifs de découverte des activités et des disciplines enchaînées.
- Collaboration autour du Triathlon aquatique, pour des personnes présentant des problématiques de santé.

5.2.5. Convention F.F.TRI. / Surfrider Foundation

Jean-Michel BUNIET présente un projet de convention de partenariat qui pourrait être acté entre SURFRIDER FOUNDATION EUROPE (SFE) et la F.F.TRI.

Surfrider Foundation Europe est une association à but non lucratif ayant « pour but la défense, la sauvegarde, la mise en valeur et la gestion durable de l'océan, du littoral, des vagues et de la population qui en jouit ».

Surfrider foundation Europe et la Fédération Française de Triathlon ont constaté qu'elles partageaient les mêmes valeurs et certains objectifs en particulier ceux relatifs à la préservation de l'eau. Elles ont également constaté que leurs territoires d'actions étaient similaires, voire complémentaires.

Le Comité Directeur est favorable à ce projet.

5.2.6. Convention F.F.TRI. / Groupement d'Intérêt Public « Centre d'analyse des formations, des emplois et des métiers de l'animation et du sport ».

Michelle MONSERAT présente un projet de Convention de « Mise à disposition du fichier des associations organisatrices des activités aquatiques » qui pourrait être signé entre :

- Le Groupement d'Intérêt Public « Centre d'analyse des formations, des emplois et des métiers de l'animation et du sport », 9, avenue Pierre de Coubertin 75014 Paris, représenté par Monsieur Jean-Louis GOUJU, Directeur et désigné par le terme « le CAFEMAS » d'une part,
- Et la F.F.TRI. représentée par son Président, Philippe LESCURE.

Cette convention a pour objectif d'organiser la mise à disposition du fichier d'adresse des associations organisant des activités aquatiques. En effet, à la demande de ses membres et plus particulièrement du MSJEPVA (Ministère du Sport, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative), le CAFEMAS mène une étude visant l'identification des besoins de surveillance et d'encadrement des activités aquatiques en France (métropole et DOM).

Dans ce cadre, une part importante des besoins d'encadrement de ces activités se formalisant au sein des clubs et associations qui organisent des activités aquatiques, il a été décidé de procéder à une enquête auprès de l'ensemble de ces associations.

Il est bien précisé que le CAFEMAS (Centre d'Analyse des Formations des Emplois des Métiers de l'animation et du Sport) s'engage à assurer la protection des données et leur confidentialité.

Le Comité Directeur est favorable à ce projet.

5.2.7. Accord cadre pays francophones

Denis JAEGER, en charge des Affaires Internationales, propose une Convention Cadre, travaillée par la DTN, et qui pourrait servir de trame aux conventions qui pourraient être conclues avec plusieurs pays, et notamment Madagascar, mais aussi le Cameroun, qui ont sollicité la F.F.TRI. afin de les accompagner dans leur développement. Cette convention pourra être complétée par des avenants, négociés avec chaque pays, et permettant de préciser pour chacun, le cadre de la coopération. Les membres du Comité Directeur commentent la convention proposée en direct, et valident ce projet de convention cadre avec Madagascar et Le Cameroun.

Un avenant opérationnel relatif à la convention F.F.TRI./ Fédération de Madagascar pourrait être présenté au Comité Directeur de février 2013.

Françoise HUOT-JEANMAIRE fait part de l'expérience partagée dans la Zone Océan Indien, avec Madagascar, mais aussi Les Seychelles, l'Ile Maurice, le club de Mayotte. Des actions régulières sont mises en place, afin d'accompagner le développement de notre sport dans tous les pays proches de La Réunion, notamment en termes de formation, d'organisations, de stages. C'est important pour La Réunion, car les athlètes, et notamment les jeunes peuvent se confronter à d'autres sportifs, sans avoir à se déplacer jusqu'en métropole.

5.3. VIE SPORTIVE

5.3.1. Triathlon de Paris 2013

Philipe LESCURE fait part des rendez-vous et démarches en cours, dans la mesure où nous sommes toujours en attente des autorisations administratives concernant ce dossier.

5.3.2. Triathlon de Nice 2013

Bernard SAINT-JEAN propose un point d'étape concernant l'organisation du Triathlon de Nice en 2013.

Les courses :
Elite : Distance S (0,750 km / 20 km / 5 km)
- Grand Prix de Triathlon
- Championnat de France des Clubs de D1

Groupes d'Ages et Open Grand Public :
Distance M (1,5 km / 40 km / 10 km)
- Championnat de France Groupes d'Ages
- Open Individuel et Equipes en Relais

LE PROGRAMME	
Samedi 28 Septembre 2013	
10H00 – 20H30	Accueil concurrents / courses Open et Championnat de France Groupe d'Âge
18H00 – 19H30	Accueil Clubs de D1 / Course Elite
Dimanche 29 Septembre 2013	
08H03	Départ Open et Relai par Equipe
10H00	Arrivée 1er Concurrent
11H30	Podiums Open et Championnat de France Groupe d'Âge
12H30	Départ « Elites Femme »
13H34	Arrivée 1ère Elite Femme
14H30	Départ « Elite Homme »
15H26	Arrivée 1er Elite Homme
15H45	Podiums « Elites » Etape / Classement Général Final

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1er décembre 2012. A ce jour, une soixantaine de personnes sont inscrites en individuel et 3 en équipe. L'objectif poursuivi, en terme d'inscriptions : 1300 concurrent(e)s en individuel et 200 équipes.

Trois demandes de subventions sont en cours :
- 60 000 € à la Ville de Nice
- 30 000 € au Conseil Régional PACA
- 5 000 € au Conseil Général des Alpes-Maritimes

Perspectives de développement pour l'édition 2013 :
- Augmenter le nombre de participants individuels
- Augmenter le nombre d'Equipes sur le Tri-Relais Entreprise
- Mettre en place un Village Exposants
- Trouver des aides directes en Partenariats privés

5.3.3. Composition des divisions aux Championnats de France des Clubs 2013.

Dominique FRIZZA, Président de la Commission Nationale Sportive, présente la liste des clubs retenus dans les différents championnats de France des Clubs 2013 :

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE D1 : TRIATHLON FEMMES

DOSSARD	CLUB
1 à 5	POISSY TRI
6 à 10	T C G 79 PARTHENAY
11 à 15	TRI CLUB CHATEAUROUX 36
16 à 20	STADE POITEVIN TRI
21 à 25	SAINT-RAPHAËL TRI
26 à 30	ISSY TRI
31 à 35	TRI VAL DE GRAY
36 à 40	BRIVE LIMOUSIN TRI
41 à 45	ARDENNES TRIATHLON
46 à 50	SAINT AVERTIN SPORTS TRI 37
51 à 55	TRI SAINT AMAND DUN 18
56 à 60	AUTUN TRIATHLON
61 à 65	NOYON PUISSANCE 3 TRI
66 à 70	-

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE D1 : TRIATHLON HOMMES

DOSSARD	CLUB
1 à 5	LES SABLES VENDEE TRI
6 à 10	E C SARTROUVILLE
11 à 15	ST JEAN DE MONTS VENDEE TRI
16 à 20	POISSY TRI
21 à 25	SAINT-RAPHAËL NATATION – TRI
26 à 30	MULHOUSE OLYMPIQUE TRI
31 à 35	T C G 79 PARTHENAY
36 à 40	TRI CLUB ST QUENTIN EN YVEL
41 à 45	SAINTE GENEVIEVE TRI
46 à 50	ROUEN TRI
51 à 55	METZ TRI
56 à 60	VERSAILLES TRIATHLON
61 à 65	GROUPE TRI VESOUL HAUTE SAONE
66 à 70	VALENCE TRIATHLON
71 à 75	MONTLUCON TRIATHLON
76 à 80	SUD TRI PERFORMANCE

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE D2 : TRIATHLON FEMMES

DOSSARD	CLUB
1 à 5	LAGARDERE PARIS RACING
6 à 10	LA ROCHELLE TRIATHLON
11 à 15	METZ TRIATHLON
16 à 20	ECA CHAUMONT TRIATHLON-DUATHLON
21 à 25	VITROLLES TRIATHLON
26 à 30	BREST TRIATHLON
31 à 35	VERSAILLES TRIATHLON
36 à 40	TRICASTIN TRIATHLON CLUB
41 à 45	DIJON TRIATHLON
46 à 50	TRIATHL'AIX
51 à 55	CLUB DES NAGEURS DE PARIS
56 à 60	LES LIONS TRIATHLON
61 à 65	LES SABLES VENDEE TRI
66 à 70	LES PIRANHAS DE DIEPPE

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE D2 : TRIATHLON HOMMES

DOSSARD	CLUB
1 à 5	TEAM TRI BAIE DE SOMME
6 à 10	LAGARDERE PARIS RACING
11 à 15	LA ROCHELLE TRI
16 à 20	BESANCON TRIATHLON
21 à 25	VITROLLES TRIATHLON
26 à 30	AUTUN TRIATHLON
31 à 35	C R V LYON TRIATHLON
36 à 40	TEAM CHARENTES TRIATHLON
41 à 45	ISSY LES MOULINEAUX TRIATHLON
46 à 50	LES PIRANHAS DE DIEPPE
51 à 55	TRI CLUB LIEVIN
56 à 60	TRICASTIN TRIATHLON CLUB
61 à 65	OLYMPIC NICE NATATION
66 à 70	MONTPELLIER AGGLO TRIATHLON
71 à 75	LA GRANDE MOTTE TRIATHLON
76 à 80	CAEN TRIATHLON

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE D1 : DUATHLON FEMMES

DOSSARD	CLUB
1 à 5	ISSY TRI
6 à 10	METZ TRI
11 à 15	CHARTRES METROPOLE TRI
16 à 20	COTE D'OPALE TRI CALAIS SAINT OMER
21 à 25	CAMBRAI TRIATHLON
26 à 30	TRI SAINT AMAND DUN 18
31 à 35	LES PIRANHAS DE DIEPPE
36 à 40	EVREUX AC TRIATHLON
41 à 45	LES LIONS TRIATHLON
46 à 50	STADE FRANCAIS TRIATHLON
51 à 55	LES TRITONS MELDOIS
56 à 60	TRI VAL DE GRAY

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE D1 : DUATHLON HOMMES

DOSSARD	CLUB
1 à 5	CLUB TRI MARVILLES 55
6 à 10	VITROLLES TRI
11 à 15	METZ TRI
16 à 20	LES TRITONS MELDOIS
21 à 25	ESM GONFREVILLE L'ORCHER
26 à 30	ROUEN TRIATHLON
31 à 35	TC JOUE LES TOURS
36 à 40	COTE D'OPALE TRI CALAIS SAINT OMER
41 à 45	ECA CHAUMONT TRI DUATHLON
46 à 50	RENNES TRI
51 à 55	BILLOM TRIATHLON
56 à 60	TRI SAINT AMAND DUN 18
61 à 65	TRIATHLON 12 RODEZ
66 à 70	DIJON TRIATHLON
71 à 75	LES PIRANHAS DE DIEPPE
76 à 80	ENVY/EPINAY SOUS SENART TRIATHLON

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE D2 : DUATHLON HOMMES

DOSSARD	CLUB
1 à 5	ISSY LES MOULINEAUX
6 à 10	EVREUX AC TRIATHLON
11 à 15	OSM LOMME TRIATHLON
16 à 20	ENDURANCE 72 TRIATHLON
21 à 25	CHARTRES METROPOLE TRI
26 à 30	AVIGNON LE PONTET TRIATHLON
31 à 35	ANGERS TRIATHLON
36 à 40	RACING CLUB D'ARRAS TRIATHLON
41 à 45	VITTEL TRIATHLON
46 à 50	ST LAURENT NOUAN TRIATHLON
51 à 55	ASCE TRIATHLON
56 à 60	ASPS SENART TRIATHLON
61 à 65	NOYON PUISSANCE 3
66 à 70	LES LIONS TRIATHLON
71 à 75	TRI CLUB CHATELLERAULT
76 à 80	VALLEE DE MONTMORENCY

6. PROJET 2013 – 2016

Philippe LESCURE souhaite partager avec le Comité Directeur et les Président(e)s de Ligues Régionales, le Projet 2013 – 2016, présenté et commenté au Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales de Bordeaux, au Colloque des CTL et dans les Ligues Régionales, visitées ces derniers mois.

Ce projet se décline en 3 parties :

I. Bilan de l'action fédérale 2001 – 2012

Ce bilan, réalisé sous forme de courbes et de graphiques, permet de constater l'évolution de notre Fédération depuis 10 ans, en visitant tous les Secteurs : Développement – Marketing / Communication – Haut Niveau – Grandes Épreuves Fédérales

Développement

- Le nombre de Licenciés a plus que doublé en 10 ans, passant de 18 711 à 37 567. Ce qui laisse présager, sans excès d'utopie, plus de 50 000 licenciés sur la fin de la prochaine Olympiade.
- Nous enregistrons régulièrement de nouveaux clubs, mais aussi de nouveaux pratiquants avec près de 50 000 Pass Journées en 2012, sans impacter nos Clubs, contrairement aux craintes initiales.
- Nous comptons toujours plus de Jeunes, c'est un critère essentiel pour notre jeune Fédération.
- Le plan de féminisation porte ses fruits, et les femmes sont de plus en plus nombreuses à rejoindre notre sport, soit près de 22 % de licenciées.
- Le dynamisme de nos organisateurs nous permet d'atteindre près de 2 000 épreuves par saison, sur toute la France métropolitaine et l'Outre-Mer.

Finances

- Pilier essentiel de la stabilité fédérale, les finances fédérales sont saines.
- De Résultats négatifs jusqu'en 2001, ils sont maintenant positifs chaque année, avec des fonds propres avoisinant 400 000 €.
- Il est intéressant de constater que les recettes fédérales en lien direct avec les épreuves (en augmentation) sont en diminution, du fait du choix de la fédération d'une désinflation du coût des droits d'organisations.
- Le coût des licences sur ces 10 ans, régulièrement critiqué, montre que l'évolution de la part fédérale sur les licences est relativement stable. On constate une augmentation moyenne de la licence Sénior de 1,80 € / an.

Marketing – Communication

- Structuré en 2001, avec l'embauche de personnel dédié, ce secteur n'a de cesse de se développer.
- Les résultats en termes de recettes, multipliés par trois en 10 ans, sont significatifs de son dynamisme.

Haut-Niveau

- Les Athlètes français, en Triathlon et en Duathlon sont régulièrement sur les podiums, et la fédération enregistre ses meilleurs résultats, notamment en termes de médailles, sur les 3 dernières années.
- Notre classement au rang mondial, 2ème à égalité avec la Suisse et l'Espagne est significatif de cette réelle évolution.

Grandes Épreuves Fédérales

- Passant de 21 à 39 épreuves labellisées, notre calendrier est de plus en plus étoffé, et montre tout le dynamisme et le travail de ce secteur.
- Il est aussi le résultat d'un investissement très conséquent de nos Organisateurs.

II. Objectifs de l'Olympiade

50 000 licenciés – 100 000 Pratiquants – Des médailles à RIO

Développement

- **Développement Durable** : Poursuite et valorisation du plan déjà mis en place - Extension du label Développement Durable aux Clubs - Création d'une Commission Nationale de Développement Durable.
- **Loisir / Bien être / Animation / Santé** : Elaboration d'un plan « loisir » qui doit contribuer à atteindre l'objectif prioritaire de 50 000 licenciés à l'horizon 2016 - Développement du nombre de manifestations « loisir » - Création de Secteurs « Loisir/Bien-Etre/Santé » dans les Clubs
- **Jeunes** : Mise en œuvre d'un plan « Jeunes » en fixant une feuille de route pour l'olympiade - Maintien d'une veille active des principaux axes – Evolution des pratiques - Ecole de Triathlon – Finalisation EFT – Convention USEP – Formation avec CNFPT – Projet UNSS
- **Paratriathlon** : Elaboration d'un plan « Paratriathlète Objectif Rio 2016 » - Renforcement de l'accessibilité des paratriathlètes aux pratiques et aux épreuves, notamment Loisir - Création d'une Commission Nationale.
- **Formation** : Création d'un plan Formation prenant en compte la mise en adéquation des formations avec les attentes fédérales et les priorités ministérielles - Mise en œuvre de formations permettant de développer le secteur loisir/bien-être/santé - Favoriser la formation continue des dirigeants fédéraux, cadres techniques, arbitres, bénévoles, salariés.
- **Féminines :** Accompagnement renforcé du plan de féminisation déjà mis en place - Actions visant à renforcer l'accessibilité des féminines aux postes de responsabilité - Création d'une Commission Nationale.
- **Outre-Mer** : Mise en place d'un plan fédéral Outre Mer - Accompagnement des actions spécifiques des territoires ultra-marins - Développement des conventions avec la Polynésie -Prise en compte transversale des spécificités de l'Outre Mer.

Relation Ligues Régionales

- Renforcer la Convention Cadre
- Pérenniser et renforcer l'aide fédérale à l'emploi pour les Ligues Régionales
- Accroitre la reconnaissance des Dirigeant(e)s des Ligues
- **Réunions et Séminaires** : Renforcer les réunions thématiques avec les Président(e)s de L.R.TRI. – Rôle et fonctionnement du séminaire actuel.
- **Professionnalisation** : Favoriser, en lien et en accompagnement des L.R.TRI., les dispositifs de professionnalisation et de structuration des Clubs
- **Accompagnement** : Innover dans nos relations F.F.TRI./L.R.TRI./Clubs/Organisateurs en proposant une démarche d'accompagnement des actions fédérales.

Vie Sportive

- **Groupes d'âges sur les épreuves ETU – ITU** : Valorisation des participations par la mise en place d'une procédure de sélection et de qualification
- **Favoriser le développement du Club France** : Gestion des inscriptions et des tenues - Organisation du voyage et de l'hébergement - Assistance technique et logistique sur place - Communication Spécifique Groupes d'Ages.
- **Challenge National de Triathlon** : Création d'un challenge (distance M de triathlon dans un premier temps) sur lequel serait classée la « population » des groupes d'âges.

Grandes Epreuves

- **Labels internationaux** : Susciter et développer un véritable engouement pour les épreuves à label international.
- **« Club » des Opérateurs Grandes Epreuves** : Création d'un « Club » pour valorisation des Dirigeants des organisations labellisées.
- **Société Evènementielle** : Création de la structure juridique et financière (100% détenue par la F.F.TRI.) dédiée à l'organisation des triathlons organisés directement par la F.F.TRI. (Paris et Nice) – Etude d'une association de partenariat organisationnel.

- **Trophée Grandes Epreuves** : Etude de la création d'un Trophée Grandes Epreuves dont l'objectif serait d'optimiser la fréquentation et la participation des triathlètes aux Grandes Epreuves Fédérales.
- **Arbitrage et Délégués Techniques** : Etude d'un projet d'évolution des fonctions d'arbitrage et de délégués techniques sur les Grandes Epreuves Fédérales

Haut Niveau

- **Performance – Ambition Être médaillé** : Améliorer le niveau de performance des athlètes identifiés - Favoriser l'éclosion d'athlètes à potentiel - Inciter une politique volontariste de détection - Organiser les structures familiales et privées - Dynamiser les structures fédérales existantes - Créer un pool d'entraîneurs - Approfondir l'analyse de l'activité
- **Environnement de l'Athlète** : Développer les relations avec les clubs et les employeurs - Consolider les rapports avec les instances internationales - Maîtriser la communication de l'Equipe de France.

Marketing / Communication

➢ **Marketing**

- **Etude et Recherche de Nouveaux Prospects** : France et Etranger – Pays Emergents- Entreprises externes au Monde habituel du Sponsoring Sportif.
- **Utilisation du nouvel outil informatique** : Recherche et Détection des « chefs d'entreprises triathlètes » - Envoi de lettre spécifique.
- **Etude** de la mise en place de merchandising autour de la marque « Triathlète ».

➢ **Communication**

- **Presse Ecrite** : Triathlète Magazine : Etude d'une meilleure synergie et mise en place d'actions coordonnées - Création d'outils spécifiques pour la population inscrite dans le futur fichier des pass-compétition.
- **Télévision** : Recherche de nouveaux partenaires diffuseurs - Réseau TNT - Etude et mise en place de diffusion TV sur le web Fédéral.
- **Sites Web** : Evolution, simplification et clarification pour une meilleure lisibilité du site fftri.com. - Création d'un intranet - Re-création des sites des Epreuves Fédérales pour synergie des architectures et des formes.
- **Partenariats Presse Ecrite** : Développement du partenariat avec Santé Sport Magazine - Création d'un partenariat avec un magazine « nature ».
- **Evènementiel** - Organisation d'une soirée « Triathlète de l'année ».
- **Bibliographie** - Concentration sur le web fédéral de tous les articles parus sur le triathlon - Ecriture de l'historique du triathlon de Paris.
- **Associations ONG -** Rapprochement d'images avec les Organisations défendant la Santé (Institut Français du Sang, Recherche Cardiaque…) et la Nature (Surfrider Fondation, France Nature Environnement…)

Administration Générale

- **Siège fédéral** : aménagement du nouveau siège
- **Système d'information** : évolution permanente de l'outil informatique en lien avec les Ligues
- **Personnels** : formation et stabilisation du personnel fédéral.
- **Rencontres institutionnelles** : Bureaux Directeurs Fédéraux - Comités Directeurs Fédéraux – Séminaires Colloques - Optimisation de l'organisation des réunions institutionnelles - Mise en place d'un nouvel organigramme fonctionnel - Bureau Directeur Fédéral, Commissions Nationales Fédérales.

- **Finances**

  - **Coûts fédéraux** : maîtrise de l'évolution des coûts et tarifs fédéraux
  - **Comptes fédéraux** : Poursuite du maintien de l'équilibre financier annuel - Plus grande clarification et transparence des comptes fédéraux dans le cadre de la création d'une société évènementielle dédiée - Optimisation de la fiscalisation - Etude de la mise en place d'un contrôle de gestion.

- **Affaires Internationales**

  - **European et International Triathlon Union** : Renforcement de la présence de la F.F.TRI. au sein des Institutions Internationales.
  - **Pays de langue française** : Création de l'Association des Fédérations Francophones de Triathlon
  - **Accords Bilatéraux** : Développement des opérations bilatérales avec des pays francophones dans le cadre de conventions bipartites (Maroc, Burundi, Cameroun, Togo, Madagascar, Ile Maurice, Tahiti…).

III. Annexes et Perspectives d'évolutions structurelles

- **ADMINISTRATION**

  - **Les COPILS (Comités de pilotage)**

  - Ils sont présidés par les Vice-Présidents en charge des secteurs concernés.
  - Ils sont composés des Présidents de Commissions Nationales, éventuellement du DTN Adjoint ou du personnel fédéral relevant du secteur concerné.
  - Ils coordonnent les réflexions et les actions du secteur.
  - Ils sont les organes de réflexion et d'étude pour toutes sollicitations externes, réflexion sur les projets et propositions d'évolution.
  - Ils s'attachent à favoriser une professionnalisation accrue des ligues et des clubs. A ce titre les différents plans de secteurs doivent : Identifier des pistes permettant aux Ligues Régionales et aux Clubs de créer et pérenniser des emplois - Accompagner les cadres techniques, les Ligues Régionales et les Clubs, dans cette voie.

  - **Etude des évolutions structurelles de la F.F.TRI.**

  - Mise en place du nouveau Système d'Information.
  - Simplification des Procédures Administratives.
  - Evolution des Statuts.
  - Création de Société Evénementielle.
  - Réflexion sur les incompatibilités de fonctions.
  - Réflexion sur les modalités électives.

- **TRAVAIL SUR UN NOUVEL ORGANIGRAMME**

- **COMMUNICATION**

  - **Réseau fédéral** : Création d'un réseau « Communication / Marketing » F.F.TRI. / L.R.TRI. avec mise en place d'une Commission Régionale « Communication-Marketing » dans chaque L.R.TRI..
  - Etude et aide à la mise en place :
    - De l'envoi d'une « newsletter » régionale par chaque L.R.TRI. - Synergie des Formes.
    - De site web régionaux par chaque L.R.TRI. - Synergie des Formes.
    - D'un réseau local de marketing dans le cadre de l'élaboration d'une convention spécifique F.F.TRI. / L.R.TRI..

7. AFFAIRES INTERNATIONALES

7.1. Point d'information / Calendrier des réunions

Denis JAEGER fait part des orientations arrêtées lors du dernier Executive Board de l'ETU, qui s'est tenu à Zurich, en début d'année. Il précise que le projet de développement a été finalisé, à partir d'un projet travaillé par Bernard SAINT-JEAN.

Le 26 janvier prochain, un Congrès électif de la Fédération Méditerranéenne de Triathlon est prévu, et il est programmé que le Triathlon intègre, en 2017 en Espagne, les Jeux Méditerranéens. La présence d'un représentant fédéral est souhaitée à cette occasion. Denis JAEGER ou Dominique FRIZZA assurera cette mission.

Le calendrier des prochaines réunions internationales est communiqué pour information :

- 16 et 17 février : réunion des Présidents de fédérations organisée par l'ETU à Varsovie
- 14 juin : congrès électif de l'ETU en Turquie
- 13 septembre : congrès ITU à Londres

8. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

8.1. Formation

Michelle MONSERAT fait part du report à une date ultérieure de la formation concernant l'emploi et la professionnalisation, prévue initialement au CREPS de Bourges, fin janvier.

8.2. Triathlon dans les Antilles

Boris PETRICIEN, nouveau Président de la Ligue de Martinique, souhaite connaître les éventuelles intentions de la Fédération pouvant valoriser les Ligues Outre-Mer, proches de Rio, qui accueillera les prochains Jeux Olympiques, en 2016. Philippe LESCURE propose de répondre une fois la nouvelle équipe fédérale élue. Toutefois, il est bien entendu que la F.F.TRI. reste attentive aux projets de toutes les structures fédérales, sur tous les territoires, y compris l'outremer.

Boris PETRICIEN souhaite savoir si la F.F.TRI. et la Confédération Panaméricaine de Triathlon (PATCO), entretiennent des relations. Denis JAEGER propose de se rapprocher de son contact sud-américain.

Le Président remercie les membres du Comité Directeur, les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur présence.

En cette fin d'olympiade, Philippe LESCURE remercie vivement toutes celles et ceux qui œuvrent quotidiennement pour le développement de notre sport.

Il a une pensée particulière pour les personnes qui ne se représentent pas pour un prochain mandat, et souhaite, en cas d'élection, pouvoir continuer à travailler dans des conditions aussi dynamiques et constructives avec celles et ceux qui candidatent à un nouveau mandat.

*****

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

ANNEXES

PROJET DES COUTS 2013-2014
validé par le Comité Directeur Fédéral

PRINCIPE DE REEVALUATION ANNUELLE DES COÛTS

Rappel : Ce principe a été adopté par l'Assemblée Générale Fédérale du 2 Mars 2002.

Pour compenser la hausse du coût de la vie, certains coûts fédéraux pourront être réévalués annuellement sur la base de l'indice INSEE du coût de la vie.
La variation prise en compte sera celle de l'année civile précédant l'Assemblée Générale.

Exemple : Pour les coûts votés à l'A.G. de février 2013, la variation prise en compte sera celle du 31/09/2011 au 31/09/2012.
En année n+2, les coûts de l'année n+1 n'ayant pas été réévalués du fait d'un arrondi inférieur à 0,50 €, seront recalculés avec les variations cumulées des deux années.

Les coûts réévalués automatiquement sont les suivants :

- **Droits d'organisation,**
- **Droits d'affiliation « Clubs » et « Licences »,**
- **Tarifs de remboursements.**

Fonctionnement :

Dès le nouvel indice officiellement publié par l'INSEE, le Bureau Directeur propose les nouveaux coûts arrondis à l'euro le plus proche au Comité Directeur pour discussion et validation. **Pour 2012, la hausse constatée est de 1,65 %.**
Les calculs donnent parfois les mêmes chiffres en arrondis, mais les chiffres non arrondis, recalculés avec les virgules, seront bien entendu pris en compte pour le calcul des coûts 2015.

Après validation par le Comité Directeur, et pour simplifier le déroulement de l'Assemblée Générale, ces coûts pourront être proposés dans leur globalité au vote de l'Assemblée Générale.

PASS COMPETITION 2014

Le pass compétition est prévu pour l'accès aux courses ci-dessous listées pour tout concurrent non titulaire d'une « licence compétition » auprès de la F.F.TRI. :

Deux types de dispositifs « pass compétition » vont cohabiter, les ligues optant pour l'un ou pour l'autre des dispositifs dans leur intégralité (pas de panachage possible) :

- **UN TARIF BAS POUR LES LIGUES CONVENTIONNEES :**

Le prix du pass compétition est défini par la F.F.TRI., la part ligue étant non modifiable et égale à la part fédérale.

- **UN TARIF PLUS IMPORTANT POUR LES LIGUES NON CONVENTIONNEES :**

La part fédérale est plus importante que celle prévue pour les pass compétition conventionnés et la part régionale est libre.

Pour les Bike & Run et toutes les épreuves par équipe en relais, chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. compétition en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass compétition de la catégorie « autres épreuves ».

Pour les épreuves en Contre la Montre par Equipe (hors triathlon et duathlon Distances S, M, L, XL et XXL), chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. compétition en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass compétition de la catégorie « autres épreuves ».

LIGUES CONVENTIONNEES

	Part régionale fixe 2013	Part fédérale 2013	Part régionale fixe 2014	Part fédérale 2014
Distance S (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €
Distance M (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)	10 €	10 €	10 €	10 €
Distances L, XL, XXL (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)	15 €	15 €	15 €	15 €
Autres épreuves	1 €	1 €	1 €	1 €

LIGUES NON CONVENTIONNEES

	Part régionale libre	Part fédérale 2013	Part régionale libre	Part fédérale 2014
Distance S (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)		2,50 €		2,50 €
Distance M (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)		20 €		20 €
Distances L, XL, XXL (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)		30 €		30 €
Autres épreuves		1 €		1 €

DROITS D'ORGANISATIONS LICENCE-MANIFESTATION

(-50% pour les Dom Tom et la Corse)

<u>Epreuves Couplées</u> : La notion « d'épreuves couplées » est liée à une même organisation d'au minimum deux épreuves le même jour. Dans ce cas, seul le droit de licence-manifestation le plus élevé est dû. Contre son paiement, toutes les autres épreuves sont agréées et les attestations d'agréments sont délivrées à titre gratuit.

Les Ligues Régionales ne peuvent appliquer de part ligue sur les agréments gratuits (animathlon, épreuves couplées…).

1. PRATIQUE LOISIR (grille de prix interdite)

	Tarifs 2013		Tarifs 2014
Animathlon	Gratuit		Gratuit
Triathlon Itinérant	332 €		338 €
Rando Triathlon	Gratuit		Gratuit

2. PRATIQUE COMPETITION

	Tarifs 2013		Tarifs 2014
Epreuve JEUNES	36 €		36 €

	Tarif d'inscription* TARIF LE + HAUT SI LES TARIFS SONT EVOLUTIFS	Droit de licence manifestation 2013	Droit de licence manifestation 2014
Distances XS et S	≤ 30 €	153 €	156 €
	> 30 € ≤ 50 €	511 €	519 €
	> 50 € ≤ 60 €	1 022 €	1 039 €
	> 60 €	1 533 €	1 558 €
Distance M	≤ 40 €	153 €	156 €
	> 40 € ≤ 60 €	511 €	519 €
	> 60 € ≤ 80 €	1 226 €	1 246 €
	> 80 €	2 044 €	2 077 €
Triathlon Distance L (1,9-90-21 et 3-80-20) **Duathlon Distance L** 20/80/10 **Duathlon Distance XL** 20/120/20 **Bike & Run et Aquathlon Distances L et supérieure**	≤ 80 €	153 €	156 €
	> 80 € ≤ 120 €	1 022 €	1 039 €
	> 120 € ≤ 180 €	2 044 €	2 077 €
	> 180 € ≤ 300 €	3 065 €	3 116 €
	> 300 €	5 109 €	5 193 €
Triathlon Distance XL 4-120-30 **Triathlon Distance XXL** 3,8-180-42	≤ 150 €	153 €	156 €
	> 150 € ≤ 200 €	1 022 €	1 039 €
	> 200 € ≤ 300 €	2 555 €	2 597 €
	> 300 € ≤ 500 €	5 109 €	5 193 €
	> 500 €	10 218 €	10 387 €

* Le tarif pris en compte correspond à la somme du montant du droit d'inscription et de tous les frais annexes obligatoires (ex: frais de dossier). Dans le cadre de tarifs évolutifs, les tarifs pris en

compte sont les tarifs les plus élevés. Les éventuelles pénalités prévues en cas d'inscription sur place ne sont pas prises en compte.

Pour les épreuves de triathlon et duathlon par équipes, le tarif d'inscription de l'équipe sera divisé par trois pour déterminer le coût d'inscription « individuel » permettant de déterminer le montant du droit de licence manifestation.

Pour les épreuves de Bike&Run et d'aquathlon par équipes, le tarif d'inscription de l'équipe sera divisé par deux pour déterminer le coût d'inscription « individuel » permettant de déterminer le montant du droit de licence manifestation.

Pour les raids par équipes, le tarif d'inscription de l'équipe sera divisé par le nombre d'équipiers pour déterminer le coût d'inscription « individuel » permettant de déterminer le montant du droit de licence manifestation.

Grandes Epreuves : les Grandes Epreuves Fédérales (GEF) regroupent :

- Les Championnats et Coupes du Monde et d'Europe et tous les labels décernés par l'ITU et/ou l'ETU.
- Tous les Championnats de France (individuel, par équipe, des clubs de D1-D2-D3, les Coupes de France)

Les GEF font l'objet de mises en œuvre et tarifications particulières inscrites aux cahiers des conditions générales, financières et techniques des grandes épreuves.

Ces mises en œuvre sont proposées par les Commissions Nationales des Grandes Epreuves, Sportive et Financière au Bureau Directeur Fédéral (BDF) pour validation.

Attention : ces coûts représentent la part que la L.R.TRI. doit à la F.F.TRI. et ne comprennent pas le coût du label international qui sera à régler à la fédération internationale concernée (ITU ou ETU).

AFFILIATION CLUB ET LICENCE ANNUELLE

1. CLUBS

	Tarifs 2013		Tarifs 2014
Affiliation (Création)	99 €		99 €
Réaffiliation (Club affilié lors de la saison 2012-2013)			
≤ 9 licenciés	114 €		116 €
> 10 licenciés et ≤ 19 licenciés	150 €		153 €
> 20 licenciés et ≤ 29 licenciés	186 €		189 €
> 30 licenciés et ≤ 39 licenciés	222 €		226 €
> 40 licenciés et ≤ 49 licenciés	258 €		262 €
> 50 licenciés et ≤ 59 licenciés	294 €		299 €
> 60 licenciés et ≤ 69 licenciés	330 €		336 €
> 70 licenciés et ≤ 79 licenciés	366 €		372 €
> 80 licenciés et ≤ 89 licenciés	402 €		409 €
> 90 licenciés et ≤ 99 licenciés	438 €		446 €
> 100 licenciés et ≤ 119 licenciés	474 €		482 €
> 120 licenciés et ≤ 139 licenciés	510 €		518 €
> 140 licenciés et ≤ 159 licenciés	546 €		555 €
> 160 licenciés et ≤ 179 licenciés	581 €		591 €
> 180 licenciés et ≤ 199 licenciés	617 €		627 €
> 200 licenciés et ≤ 219 licenciés	653 €		664 €
Par tranche de 20 licenciés supplémentaires	36 €		37 €

Attention : Pénalité de 60 € pour tout renouvellement après le 31 octobre 2013.

2. LICENCES ANNUELLES (-50% pour les Dom Tom)

	Tarifs 2013		Tarifs 2014
LICENCE CLUB COMPETITION			
Jeune (mini poussin à junior)	25 €*		25 €*
Paratriathlon Jeune (mini poussin à junior)	25 €*		25 €*
Senior et plus âgé	69 €		71 €
Paratriathlon Senior et plus âgé	36 €		37 €
LICENCE CLUB LOISIR	18 € *		18 € *
Jeune (mini poussin à junior)	18 € *		18 € *
Senior et plus âgé	18 €		18 €
LICENCE CLUB DIRIGEANT (à partir de 16 ans)	18 €		18 €

** Les juniors et plus jeunes bénéficient d'un demi-tarif si les deux parents sont licenciés OU s'ils sont frères ou sœurs licencié(es), de catégorie d'âges junior ou plus jeune, sans limite de nombre (que le club d'appartenance soit le même ou non).*
Dans l'un ou l'autre des cas, un justificatif (certificat sur l'honneur ou copie livret de famille) est demandé.
RAPPEL : Le demi-tarif s'applique automatiquement sur la part ligue.

LICENCE INDIVIDUELLE COMPETITION	Tarifs 2013		Tarifs 2014
Senior et plus âgé	189 €		192 €
Paratriathlon Senior et plus âgé	36 €		37 €
LICENCE INDIVIDUELLE DIRIGEANT (à partir de 16 ans)	18 €		18 €

Attention : Pénalité de 10 € pour tout renouvellement après le 30 novembre 2013

Attention : ces coûts représentent la part que la L.R.TRI. doit à la F.F.TRI..

MUTATIONS 2013/2014

1. FRAIS DE DOSSIER

Toute demande de mutation est recevable si l'intéressé(e) a payé les frais dont le montant est déterminé annuellement par le Comité Directeur Fédéral pour dépôt de dossier.
Les frais de dossier sont acquis à la F.F.TRI..

2. DROITS DE MUTATION

Les catégories d'athlètes soumis à paiement de droits de mutation sont :

- Les athlètes français ou étrangers retenus en Equipe Nationale de Triathlon Distances M et L, et de Duathlon Distance M de leur pays la saison précédente (Elite, junior et moins de 23 ans),
- Les athlètes français figurant sur les listes de Haut Niveau de la saison précédente (Elite, Seniors et Jeunes).

ATHLETE SOUMIS A PAIEMENT DE DROITS DE MUTATION EN FONCTION DE SA SITUATION LORS DE LA SAISON 2013 (du 01/11/12 au 31/10/13)	DROITS DE MUTATION **(en 2013)**	DROITS DE MUTATION **(en 2014)**
ATHLETE FRANÇAIS OU ETRANGER : Retenu en Equipe Nationale de Triathlon Distance M*		
Elite	600 €	600 €
Junior et moins de 23 (U23)	300 €	300 €
ATHLETE FRANÇAIS OU ETRANGER : Retenu en Equipe Nationale de Duathlon Distance M et Triathlon Distance L		
Elite	300 €	300 €
Junior et moins de 23 (U23)	150 €	150 €
ATHLETE FRANÇAIS Inscrit sur les listes de Haut Niveau :		
Au titre du Triathlon*		
Elite	600 €	600 €
Senior	400 €	400 €
Jeune	200 €	200 €
Au titre du Duathlon*		
Elite et Senior	300 €	300 €
Jeune	150 €	150 €

Les compétitions retenues au titre d'une Equipe Nationale sont les Championnats Continentaux, les Championnats du Monde, la Grande Finale WTS (uniquement pour les élites) et les Jeux Olympiques uniquement.

* Les droits de mutation sont acquis à la F.F.TRI.,
* En cas de cumul, le droit le plus élevé est retenu.

- **Les droits de formation (s'il y en a) s'ajoutent aux droits de mutation.**
- **Le club recevant verse à sa ligue régionale une somme d'un montant égal à l'addition des droits de mutation, et des droits de formation (s'il y en a) exigés par le club quitté. Les droits de mutation sont reversés par la ligue à la F.F.TRI., les droits de formation sont reversés par la ligue au club quitté.**

3. DROITS DE FORMATION 2014

Les athlètes des catégories Minime à Senior 2 durant la saison pour laquelle la mutation est demandée, quittant un club peuvent être amenés à s'acquitter d'un droit de formation s'ils remplissent un ou plusieurs des critères de performance suivants au moins une fois au cours des deux dernières saisons sportives au sein du même club.

<table>
<tr><td colspan="2" rowspan="2"></td><td colspan="4">CLUB QUITTÉ</td></tr>
<tr><td>NIVEAU DE PERFORMANCE</td><td>Club non labellisé</td><td>Ecole de Triathlon *</td><td>Ecole de Triathlon **</td><td>Ecole de Triathlon* **</td></tr>
<tr><td rowspan="2">CRITERE DE NIVEAU 1</td><td rowspan="2">Athlète inscrit sur Liste des sportifs de haut niveau Elite, Senior, Jeune ou sur liste des sportifs Espoirs pour les saisons N-2 (2012) et/ou N-1 (2013)</td><td colspan="4">Montant exigible par année (complète ou non) de présence dans le club dans la limite de 4 ans*.

*Les années de présence dans le club au titre des catégories mini-poussins, poussins et pupilles ne seront pas prises en compte.</td></tr>
<tr><td>250 €</td><td>500 €</td><td>750€</td><td>1000€</td></tr>
<tr><td rowspan="2">CRITERE DE NIVEAU 2</td><td>Championnats de France saisons N-2 (2012) et/ou N-1 (2013)

Triathlon :
- Minimes H et F, Cadets H, Juniors H : de 1 à 16
- Cadettes, Juniors F : de 1 à 8

Duathlon et Aquathlon :
- Minimes H et F, Cadets H, Juniors H: de 1 à 8
- Cadettes, Juniors F : Podium

Class Triathlon saisons N-2 (2012) et/ou N-1 (2013)

A partir de 160 points pour les catégories Minime à Junior</td><td colspan="4">Montant exigible par année (complète ou non) de présence dans le club dans la limite de 4 ans*.

*Les années de présence dans le club au titre des catégories mini-poussins, poussins et pupilles ne seront pas prises en compte.</td></tr>
<tr><td>125 €</td><td>250 €</td><td>375 €</td><td>500 €</td></tr>
<tr><td colspan="6">En dehors des deux niveaux de performance identifiés ci-dessus, aucun droit de formation ne peut être exigé</td></tr>
</table>

- Le **niveau de labellisation « Ecole de Triathlon » du club pris en compte** est uniquement celui qui a été attribué pour **la saison N-1 (2013)**
- **Les droits de formation sont exigibles**. En accord avec le club recevant, tout club quitté peut renoncer à tout ou partie des droits de formation.
- **En cas de réalisation de performances de Niveau 1 et de Niveau 2, les droits exigibles seront calculés sur la base du plus haut niveau de performance.**
- **Les droits de mutation (s'il y en a) s'ajoutent aux droits de formation.**
- **Le club recevant verse à sa ligue régionale une somme d'un montant égal à l'addition des droits de mutation (s'il y en a), et des droits de formation exigés par le club**

quitté. Les droits de mutation sont reversés par la ligue à la F.F.TRI., les droits de formation sont reversés par la ligue au club quitté.

- Lorsqu'un athlète atteint un critère de performance de Niveau 1 au cours de l'une de ses **2 dernières saisons en catégorie U23**, les droits de formation sont « gelés » **jusqu'à sa dernière année Senior 2**. Ils sont exigibles par le club quitté lors de la première mutation qui interviendrait dans cet intervalle.

En cas de litige entre les deux clubs, il revient à la (aux) ligue(s) régionale(s) concernée(s) de donner un avis à la Commission Nationale Sportive qui statue en dernier ressort.

En cas de mutation professionnelle ou de changement de domicile justifié auprès de la Commission Nationale Sportive, celle-ci peut dispenser le club d'accueil du paiement des droits de formation après avis consultatif du club quitté.

TARIFS DE REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR L'ANNEE 2014

PRINCIPES GENERAUX

Dans le respect des engagements fédéraux de l'Agenda 21 :

- les déplacements en train seront privilégiés,
- les transports en commun seront privilégiés,
- les déplacements en taxi doivent être l'exception et sont à justifier dans tous les cas,
- le covoiturage est encouragé par un remboursement de 0,30 € du km au lieu de 0,26 € pour un conducteur isolé.

Les trajets « voiture » ne sont remboursés que sur présentation d'une pièce (note d'essence, ticket de péage, etc.) attestant de la réalité du déplacement.

Les remboursements ne se font que sur présentation de justificatifs

1. DEPLACEMENTS

TRAIN : Remboursement du billet SNCF 2ème Classe

VOITURE : Remboursement de 0,26 € du kilomètre (0.25 €/km en 2013)
Remboursement de 0,30 € du kilomètre en cas de covoiturage

AVION :

1) Le billet devra être commandé au plus tard 5 semaines avant le déplacement à la F.F.TRI. qui se chargera de prendre le billet.

2) Les billets pris individuellement seront remboursés sur présentation du billet avec un plafonnement au montant des frais kilométriques « voiture ».

Exemple : Strasbourg – Paris 450 km
Soit un remboursement voiture (450 x 2) x 0,26 € = 234 €.

Billet d'avion entre 150 et 350 € suivant le vol
Le billet sera remboursé jusqu'à concurrence de 234 €

2. RESTAURATION

21 € (21 € en 2013) par repas – France entière hors Paris Intra Muros

26 € (26 € en 2013) par repas – Paris Intra Muros

3. HEBERGEMENT

73 € (72 € en 2013) Nuit et petit-déjeuner – France entière hors Paris Intra Muros

104 € (102 € en 2013) Nuit et petit-déjeuner Paris Intra Muros

COUTS RELEVANT DE LA COMPETENCE DU COMITE DIRECTEUR FEDERAL

Les statuts définissent avec précision les coûts devant être adoptés par l'Assemblée Générale :

- le tarif d'affiliation club et frais annexes (pénalité)
- le tarif des licences manifestation
- le tarif des licences fédérales et frais annexes (pénalité)
- le tarif des pass compétition
- le tarif des droits de formation et de mutation
- le tarif des remboursements de frais

Le Comité Directeur Fédéral détient la compétence de droit commun et exerce l'ensemble des attributions que les statuts n'attribuent pas à l'Assemblée Générale. En conséquence, le Comité Directeur Fédéral est compétent pour déterminer les coûts qui n'appartiennent pas à la liste ci-dessus, et notamment :

DROITS D'INSCRIPTIONS AUX EPREUVES

Aucun plafond n'est précisé pour l'accès aux épreuves agréées par la F.F.TRI. et l'organisateur fixe librement ses prix.

NON PRESENTATION DE LA LICENCE SUR LES EPREUVES

En cas de non présentation de licence sur les épreuves (dispositif géré par les Ligues Régionales) :

1. Le formulaire d'identification prévu à cet effet devra être complété, signé et accompagné d'un chèque de 100 € dont 10 € resteront acquis à la L.R.TRI. sur le territoire de laquelle se déroule l'épreuve pour frais de traitement.
2. Ou l'intéressé(e) prend un pass compétition

DROITS D'ACCES EN D1 ET D2

1. DIVISION 1

Nature du club	Droits d'accès 2013	Droits d'accès 2014
Club « Ecole de Triathlon*** »	0 €	0 €
Club « Ecole de Triathlon** »	0 €	0 €
Club « Ecole de Triathlon* »	7000 €	7000 €
Club « Non labellisé »	10000 €	10000 €

2. DIVISION 2

Nature du club	Droits d'accès 2013	Droits d'accès 2014
Club « Ecole de Triathlon*** »	0 €	0 €
Club « Ecole de Triathlon** »	0 €	0 €
Club « Ecole de Triathlon* »	0 €	0 €
Club « Non labellisé »	3000 €	3000 €

MUTATIONS 2013/2014 – Frais de dossier

	Tarif 2013	Tarif 2014
Frais de dossier	20 €	20 €

COMITE DIRECTEUR FEDERAL

3 Février 2013 – 09h00 à 10h00

PARIS - CNOSF

Présents Elisabeth BARRAUD, Jacky BAUDRAND, Daniel BAZOGE, Frank BIGNET, Pierre BIGOT, Daniel BOISSIERE, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Alain COURPRON, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Guillaume FRITSCH (Directeur Administratif), Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Jacques LAPARADE (Président d'honneur), Marlène LEBRUN, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, François LHUISSIER, Denis MAIRE, Denis MARCHE, Michelle MONSERAT, Beie MOUA (Assistante Administrative), Gérard OREGGIA, David PEIFFER, Alexandre PY, Florent ROY, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN (Directeur Général), Thierry SAMMUT, Patrick SOIN, Kahena TAALBA (Assistante Administrative), Andrée VIDIL, Jean-Claude ZIENKIEWICZ.

Philippe LESCURE félicite l'ensemble des membres du Comité Directeur, nouvellement élu(e)s.

1. Election du Bureau Directeur Fédéral

Philippe LESCURE rappelle les rôles et missions du Comité Directeur Fédéral (CDF) et du Bureau Directeur Fédéral (BDF). Le BDF est en quelque sorte le Bureau Exécutif de la F.F.TRI., l'instance qui gère au quotidien la fédération, dans le sens des directions prises par son CDF. Il met en œuvre la politique générale voulue par l'Assemblée Générale et par le Comité Directeur Fédéral. Le BDF est aussi force de propositions, de projets, qu'il soumet à la réflexion des Commissions Nationales. Ainsi, instance essentielle, décisionnelle sur nombre de sujets, comme défini dans nos statuts, le Comité Directeur Fédéral valide, amende ou rejette des projets travaillés dans les différentes commissions, déjà aboutis quand ils lui sont présentés.

Huit membres du Bureau Directeur sortants ont fait part à Philippe LESCURE nouvellement réélu en qualité de Président de la F.F.TRI., de leur souhait d'être à nouveau candidats au Bureau Directeur Fédéral de cette nouvelle Olympiade. Seul un membre du BDF sortant, à savoir Denis JAEGER, qui occupait les fonctions de Trésorier Fédéral, ne souhaite pas se représenter au BDF.

Rappelant aux membres du Comité Directeur qu'ils peuvent proposer leur candidature à un poste au Bureau Directeur Fédéral, Philippe LESCURE propose de valider, poste par poste, et par ordre alphabétique, l'élection des personnes ayant candidaté, et de voter s'il y a plusieurs candidat(e)s sur le même poste.

Jean-Michel BUNIET a présenté sa candidature au poste de Vice-Président chargé du Développement. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment, à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Jean-Michel BUNIET est élu Vice-Président en charge du Développement, à l'unanimité.**

Dominique FRIZZA a présenté sa candidature au poste de Vice-Président en charge du Haut Niveau. Philippe LESCURE précise qu'il proposera une modification structurelle concernant ce secteur, d'où l'appellation « Haut Niveau » en remplacement de « Vie Sportive ». Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment, à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Dominique FRIZZA est élu Vice-Président en charge du Haut Niveau, à l'unanimité.**

Frank GASQUET a présenté sa candidature au poste de Vice-Président chargé de la Communication et du Marketing. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment, à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Frank GASQUET est élu Vice-Président en charge de la Communication et du Marketing, à l'unanimité.**

Cédric GOSSE a présenté sa candidature au poste de Vice-Président chargé des relations avec les Ligues Régionales et délégué aux affaires disciplinaires. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment, à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Cédric GOSSE est élu Vice-Président en charge des Relations avec les Ligues Régionales et délégué aux affaires disciplinaires, à l'unanimité.**

Dominique SAGARY a présenté sa candidature au poste de Vice-Président chargé de la Vie Sportive Nationale. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment, à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Dominique SAGARY est élu Vice-Président en charge de la Vie Sportive Nationale, à l'unanimité.**

Patrick SOIN a présenté sa candidature au poste de Secrétaire Général. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment, à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Patrick SOIN est élu Secrétaire Général, à l'unanimité.**

Françoise HUOT-JEANMAIRE a présenté sa candidature au poste de Secrétaire Générale Adjointe. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment, à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Françoise HUOT-JEANMAIRE est élue Secrétaire Générale Adjointe, à l'unanimité.**

Emmanuel CHABANNES a présenté sa candidature au poste de Trésorier Général. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment, à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Emmanuel CHABANNES est élu Trésorier Général, à l'unanimité.**

Deux candidatures sont présentées au poste de Trésorier Général Adjoint, celles de **Elizabeth BARRAUD** et **Michelle MONSERAT**. Il n'y a pas d'autre candidature. Un vote à bulletin secret est mis en place, sous le contrôle de Guillaume FRITSCH, en sa qualité de Président de la Commission Nationale de Surveillance des Opérations Electorales, et Jacques LAPARADE, Président d'Honneur en tant que scrutateur. Les bulletins sont dépouillés : Michelle MONSERAT obtient 18 voix, Elisabeth BARRAUD obtient 9 voix. Il y a 5 bulletins blancs. **Michelle MONSERAT est élue Trésorière Générale Adjointe, à la majorité des voix exprimées.**

Philippe LESCURE félicite les membres du Bureau Directeur qui viennent d'être élus, et présentera ainsi ce nouveau BDF constitué, au Comité Directeur, ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales, suivant cette réunion, à 10H00.

Philippe LESCURE précise qu'il procédera à la nomination des Président(e)s de Commissions Nationales dans les jours à venir, et invite les membres du Comité Directeur, qui souhaitent participer à ces Commissions, voire les présider, à bien vouloir se faire connaître. Des Comités de Pilotage seront également créés, conformément au projet fédéral présenté précédemment par le Président LESCURE.

Un Comité Directeur Fédéral téléphoné sera convoqué dans les 3 semaines à venir, afin de :

- présenter les Président(e)s de Commissions Nationales et les membres des commissions dont pour lesquelles la nomination relève directement du Président fédéral,
- valider la composition des commissions disciplinaires, antidopage et médicale qui relèvent de la compétence du CDF.

Le choix du Directeur Technique National sera effectué dans les semaines à venir, le mandat du DTN s'achevant toujours en même temps que celui de l'équipe fédérale sortante. Philippe LESCURE

rencontrera ainsi Frank BIGNET, actuel DTN, afin d'envisager les perspectives concernant sa reconduction dans sa fonction.

Jean-Michel BUNIET annonce l'organisation d'une réunion physique, dès le samedi 2 Mars 2013, à laquelle seront invité(e)s les Président(e)s des Commissions rattachées au secteur du Développement, ainsi que les Conseillers Techniques Nationaux concernés par ces secteurs.

Le Président clôture la première partie de ce Comité Directeur Fédéral.

COMITE DIRECTEUR OUVERT AUX PRESIDENT(E)S DE LIGUES REGIONALES

3 Février 2013 – 10h00 à 12h00

PARIS - CNOSF

Présents Elisabeth BARRAUD (CD et Ligue Côte d'Azur), Jacky BAUDRAND (CD), Daniel BAZOGE (CD et Ligue Pays de Loire), Frank BIGNET (DTN), Pierre BIGOT (CD), Daniel BOISSIERE (CD), Jean-Michel BUNIET (CD et Ligue Nord Pas de Calais), Emmanuel CHABANNES (CD), Colin CHILDES (Ligue de Picardie), Alain COURPRON (Ligue d'Aquitaine), Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER (CD), Félix DINANE (Ligue de Guadeloupe), Michel EXBRAYAT (Représentant Ligue Auvergne), Michel FAUBERT (Ligue Limousin), Sébastien FOSSANO (Ligue Poitou-Charentes), Guillaume FRITSCH (Directeur Administratif), Dominique FRIZZA (CD), Frank GASQUET (CD), Valérie GAUTHIER (CD), Pascal GODEL (CD), Cédric GOSSE (CD et Ligue Ile de France), Michel GRAZIETTI (Ligue Corse), Jean-Marc GROSSETETE (CD et Ligue Rhône Alpes), Françoise HUOT-JEANMAIRE (CD et Ligue Ile de La Réunion), Denis JAEGER (CD), Philippe LANG (Ligue de Franche Comté), Jacques LAPARADE (CD), Marlène LEBRUN (CD), Christophe LEGRAND (CD), Philippe LESCURE (Président), François LHUISSIER (CD), Robert MACCOTTA (Ligue Midi Pyrénées), Denis MAIRE (CD et Ligue de Bourgogne), Denis MARCHE (CD), Eric MEUNIER (Ligue de Nouvelle Calédonie), Bertrand MEYER (Ligue d'Alsace), Michelle MONSERAT (CD), Beie MOUA (Assistante Administrative), Gérard OREGGIA (CD et Ligue Provence Alpes), David PEIFFER (CD), Boris PETRICIEN (Ligue Martinique), Patrick PORCHER (Ligue Centre), Alexandre PY (CD), Florent ROY (CD), Dominique SAGARY (CD), Bernard SAINT-JEAN (Directeur Général), Thierry SAMMUT (CD), Patrick SOIN (CD et Ligue Champagne Ardennes), Kahena TAALBA (Assistante Administrative), Andrée VIDIL (CD et Ligue Bretagne), Jean-Claude ZIENKIEWICZ (CD et Ligue Lorraine).

Absents Excusés René MOUSSEL (Ligue de Normandie), Olivier PETRONIO (Ligue Languedoc Roussillon)

Le Président ouvre la réunion, accueille et remercie les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF), les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur présence, à ces travaux.

1. Présentation du Bureau Directeur Fédéral

Philippe LESCURE présente aux Président(e)s de Ligues Régionale la composition du nouveau Bureau Directeur Fédéral :

- Jean-Michel BUNIET : Vice-Président en charge du Développement
- Dominique FRIZZA : Vice-Président chargé du Haut Niveau
- Franck GASQUET : Vice-Président chargé de la Communication et du Marketing
- Cédric GOSSE : Vice-Président chargé des relations avec les Ligues Régionales et délégué aux affaires disciplinaires
- Dominique SAGARY : Vice-Président chargé de la Vie Sportive Nationale
- Patrick SOIN : Secrétaire Général
- Françoise HUOT-JEANMAIRE : Secrétaire Générale Adjointe

- Emmanuel CHABANNES : Trésorier Général
- Michelle MONSERAT : Trésorière Générale Adjointe

2. Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur du 12 Janvier 2013

Le Procès-Verbal du Comité Directeur du 12 Janvier 2013 n'appelle aucun commentaire. Il est approuvé à l'unanimité.

3. Candidature à l'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale 2014 (date et lieu)

La prochaine Assemblée Générale Fédérale aura lieu le 1er février 2014. Plusieurs candidatures sont proposées en réunion :

- Nancy (Ligue de Lorraine)
- Les Sables d'Olonnes (Denis MARCHE)
- Quiberon (Ligue de Bretagne)

Il est demandé aux régions candidates de faire parvenir une présentation des prestations qu'elles pourront proposer, afin que le lieu soit arrêté prochainement.

4. Dates des réunions du Comité Directeur Fédéral 2013

Patrick SOIN présente le tableau des réunions fédérales déjà arrêtées, complété en partie en réunion :

2013	BUREAU DIRECTEUR	COMITÉ DIRECTEUR	LIEU	Horaire	Autres réunions
Vendredi 11 janvier	★		Paris	Après-midi	
Samedi 12 janvier		★	Paris	Journée	
Samedi 2 février			Paris	Journée	**AG élective**
Dimanche 3 février		★	Paris	Matin	**Ouvert Ligues**
Vendredi 1er mars	★		Paris	Journée	
Vendredi 19 avril			A définir	Journée	**Séminaire BD**
Samedi 20 avril			A définir	Matin	**Séminaire BD**
Vendredi 31 mai	★		Belfort	Après-midi	
Samedi 22 juin		★	Paris	Journée	
Mercredi 16 octobre		★			**RGF**
Samedi 26 octobre		★	Paris	Journée	
2014					
Samedi 11 janvier		★	Paris	Journée	**Ouvert Ligues**
Samedi 1er février			A définir	Journée	**AG Fédérale**
Dimanche 2 février		★	A définir	Matin	**Ouvert Ligues**

5. Choix lieu Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales 2013

Gérard OREGGIA, Président de la Ligue Provence Alpes confirme la proposition d'accueil du Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales, en novembre prochain. Une proposition de lieu précis devra être communiquée au BDF.

6. Nouveau dispositif de gestion des licences

Patrick SOIN présente, sous forme de power point, l'évolution du projet en cours concernant la gestion des licences. De l'information et de la formation permettront d'accompagner ce nouveau dispositif.

Opportunités de ce nouveau dispositif : Fiabiliser notre système d'information / Système plus ergonomique / Exploiter les informations à des fins marketing / Simplification administrative / Evolutif dans le temps

Menaces de ce nouveau dispositif : Délais de réalisation / Gestion du changement / Inconfort au départ / Revoir certaines procédures de fonctionnement

L'outil est encore en cours de développement, une démonstration de saisie est réalisée en réunion, permettant de voir concrètement comment évolue ce nouvel outil, à la réalisation duquel travaillent Jean-Michel BUNIET, Pierre BIGOT, Guillaume FRITSCH et Patrick SOIN.

7. Proposition de création de nouvelles Commissions Nationales

Toutes les propositions de création, de modification, de reconduction, de dissolution des Commissions Nationales sont présentées ci-dessous.

A. Les commissions suivantes sont créées (*) ou reconduites pour la durée de l'olympiade 2013 / 2016.

- Commission Nationale des Affaires Internationales ..... CNAI
- Commission Nationale d'Arbitrage..... CNA
- Commission Nationale Financière..... CNF
- Commission Nationale de la Formation..... CNFO
- Commission Nationale des Grandes Epreuves..... CNGE
- Commission Nationale de la Communication et du Marketing..... CNCM
- Commission Nationale Outre-Mer..... CNOM
- Commission Nationale de la Réglementation ..... CNR
- Commission Nationale Sportive..... CNS
- Commission Nationale Haut Niveau (*) ..... CNHN
- Commission Nationale Développement Durable (*)..... CNDD
- Commission Nationale Santé Loisir Bien-être Animation (*)..... CNDSL
- Commission Nationale Jeunes (*) ..... CNJ
- Commission Nationale Féminines (*) ..... CNF
- Commission Nationale Paratriathlon (*) ..... CNP

B. Les commissions suivantes, obligatoires au regard des textes de loi sont reconduites.

- Commission Nationale de Discipline ..... CND
- Commission Nationale Disciplinaire de Première Instance de Lutte contre le Dopage . CNDD
- Commission Nationale Disciplinaire d'Appel ..... CNDA
- Commission Nationale Médicale..... CNM
- Commission Nationale de Surveillance des Opérations Electorales..... CNSOE

C. Toute autre commission est dissoute.

D. Pour toutes les commissions citées au point A, les modalités suivantes de création et de composition s'appliquent et remplacent les modalités de composition précédentes.

1. Modalité de création d'une commission

Conformément au point 2.4.5.1. des statuts fédéraux, le Comité Directeur décide de la création de toute autre commission et/ou mission pour encadrer un aspect particulier de la Fédération.

2. Modalité de désignation du Président de la commission

Conformément au point 2.4.5.3. des statuts fédéraux, le président de la commission est nommé par le Président de la Fédération.

3. Modalité de nomination des membres de la commission :

Conformément au point 2.4.5.4. des statuts fédéraux, le président de commission propose la liste des membres de sa Commission au Président de la Fédération qui les nomme.

4. Nombre de membre de la commission :

Chaque commission est composée d'au minimum 4 membres :

- Dont le président de la commission
- Dont au minimum un membre de la Direction Technique Nationale proposé par le DTN et validé par le président de la commission

E. Pour toutes les commissions citées au point A, une note entérinée par le Bureau Directeur Fédéral, sur proposition de la CNR et du président de la commission correspondante, définira leurs prérogatives, missions et fonctionnement.

F. Pour toutes les commissions citées au point B, les modalités de création et de composition sont décrites dans les textes définissant leurs missions, prérogatives fonctionnement et règlement.

Les propositions des points A à F sont validées à l'unanimité.

8. I.A.T.E.

Frank BIGNET présente et commente en réunion, le projet **« Identification (et) Accompagnement (des) Triathlètes Emergents » I.A.T.E.** sous forme de power point.

9. Proposition d'avenant à la convention F.F.TRI. / Fédération de Triathlon de Madagascar

Philippe LESCURE rappelle qu'il a rencontré, lors du Congrès ITU, un certain nombre de Fédérations, érigées dans des pays émergents au niveau du Triathlon, et notamment en Afrique. Il a été souhaité, de façon partagée, que la F.F.TRI. mette en œuvre des coopérations avec ces Fédérations naissantes ou voulant se développer : Madagascar, le Cameroun, le Burundi, le Rwanda, mais aussi Tahiti, etc. La demande s'inscrit essentiellement dans la structuration, la construction, le fait de leur apporter le savoir-faire acquis par notre fédération et ainsi accélérer leur développement. Ce serait aussi l'occasion de voir la France jouer un rôle de coordination et de coopération avec nombre de pays francophones, et d'envisager, comme cela a déjà été précisé, la création d'une Association des pays francophones au sein de la Fédération Internationale de Triathlon, comme cela existe pour les pays anglophones.

Denis JAEGER rappelle la validation, au Comité Directeur de janvier 2013, d'une Convention cadre de coopération, concernant le Cameroun et Madagascar.

Denis JAEGER présente au Comité Directeur un Avenant opérationnel (Avenant n°1) rédigé à partir de propositions de Pierre RAOELINA, Président de la toute nouvelle Fédération de Triathlon de Madagascar. En préambule à cet avenant, il est rappelé les 7 actions prioritaires que la Fédération de Triathlon de Madagascar a définies, pour assurer son développement :

- **Action 1**- *Approche des écoles disposant de bassins et de stade pour y soutenir (encadrement et récompenses) les élèves s'adonnant à l'aquathlon et éventuellement y repérer les futurs triathlètes.*
- **Action 2** - *Formation d'initiateur conforme à la formation BF5 (Initiateur fédéral) avec la Ligue de Triathlon de la Réunion mais aussi avec des formations auprès de l'ITU et l'ATU.*
- **Action 3** – *Mise en place d'un programme de compétitions et d'évaluation qui permettra aux athlètes de se surpasser et à la FTriM de suivre leur progression.*
- **Action 4** - *Mise en place pour notre élite (espoirs et confirmés) d'un soutien (bourse) mensuel avec un contrat-programme.*
- **Action 5** – *Acquisition de matériel car nous sommes conscients que le prix et la disponibilité du matériel (particulièrement les vélos et trifonction) sont un frein à notre développement.*
- **Action 6** : - *Mise en place d'un site web.*
- **Action 7** – *Obtention de facilités d'entraînement (Centre Fédéral) auprès de l'Académie Nationale des Sports ou à l'université de Tananarive.*

Denis JAEGER présente la proposition d'avenant aux membres du Comité Directeur. Sur proposition d'Emmanuel Chabannes, Trésorier Général, les 2 athlètes proposés pour être pris en charge, au maximum sur 3 stages, sont ramenés à 1 athlète par stage. Il est proposé d'y retravailler, notamment sur la partie relative aux prises en charge de séjour d'entraînement par la F.F.TRI.. Le CDF charge Denis JAEGER de réécrire l'avenant dans ce sens, de le faire valider par mail au BDF, puis en Comité Directeur téléphoné, le 26 février prochain.

10. Informations et questions diverses

10.1 Championnat de France de Paratriathlon

Le nombre de licenciés paratriathlètes étant supérieur à 120, l'épreuve de Besançon, du 19 mai 2013, sera support à l'organisation des premiers Championnats de France Paratriathlon.

10.2. Proposition d'avenant N°2 à la Réglementation Sportive 2012 - 2013

Jean-Michel BUNIET présente les 2 propositions de modification de la Réglementation Sportive 2012-2013 :

⇨ **Modification du point 8.2.4.3. PARATRIATHLON (page 33) et suppression de l'annexe 1 CATEGORIES ITU DE HANDICAP (page 118)**

Les propositions de modification sont surlignées en jaune :

La détention d'une licence F.F.TRI. Paratriathlon Compétition autorise l'accès aux courses agréées F.F.TRI.. Seul l'organisateur est en mesure de décider s'il peut recevoir sur sa course des titulaires de cette licence. Il faut que cela soit non seulement techniquement possible mais que l'organisation puisse assurer leur assistance technique et leur sécurité.
Les catégories ITU de handicap sont disponibles sur le site de l'ITU à la rubrique « Download » « Rules » - « Compétition Rules »
Sur le Challenge National Paratriathlon, des catégories de handicap différentes sont mises en œuvre à titre provisoire.
~~Les différents handicaps se définissent de la manière suivante :~~

- ~~Handicap de Bras,~~
- ~~Handicap de Jambe,~~
- ~~Paraplégique (Handbike),~~
- ~~Déficient visuel (Tandem).~~
- ~~Handicap divers (atrophies des membres inférieurs)~~

~~**Retrouvez en annexe les catégories ITU de handicap (chap** Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).**~~

Cette proposition de modification est validée à l'unanimité et entre en vigueur dès aujourd'hui.

⇨ **Modification du 3ème alinéa du point 9.4.1. CAS GENERAL (Championnat de France Individuel - page 68)**

Les propositions de modification sont surlignées en jaune :

(…)
La Ligue Régionale de Triathlon (L.R.TRI.) sélectionne sur un mode de fonctionnement qu'elle détermine, le nombre de qualifiés individuels à la finale nationale sur la base des quotas définis ci-après.
Seuls les licenciés F.F.TRI. Compétition ont, sous réserve de sélection, accès au championnat de France et ce quelle que soit leur nationalité, sauf sur le Championnat de France Paratriathlon où la participation des paratriathlètes licenciés auprès d'une fédération étrangère de triathlon affiliée à l'ITU est autorisée.
(…)

Cette proposition de modification est validée à l'unanimité et entre en vigueur dès aujourd'hui.

Un avenant à la Réglementation Sportive sera publié sur notre site internet.

David PEIFFER propose qu'une réflexion soit menée rapidement sur l'accueil des Triathlètes Sourds et malentendants, dans le cadre des compétitions Paratriathlon, et notamment sur les Championnats de France. En effet, il sensibilise le Comité Directeur et les Président(e)s de Ligues sur le fait que ces catégories de handicaps ne sont pas prises en compte dans la classification I.T.U. alors qu'il y a une réelle demande de ces personnes d'être intégrées au Paratriathlon.

10.3. Incompatibilité de fonctions

Jacques LAPARADE alerte le Comité Directeur et les Président(e)s de Ligues Régionales, en sa qualité de conciliateur de la Commission Nationale de Discipline lors de la dernière mandature, du fait qu'il n'est pas prévu, dans notre Réglementation Fédérale, de signifier l'impossibilité d'exercer en parallèle les fonctions d'arbitre et de Président(e) de Ligue Régionale. Or, ce cumul de fonctions, quand il y a problème, complique énormément la conciliation.

Philippe LESCURE fait part de temps de réflexion qui seront prochainement organisés autour d'évolutions de gouvernance, et qui traiteront notamment des incompatibilités de fonctions telles que celle qui est ici décrite. En attendant, Philippe LESCURE propose qu'il soit suggéré aux Président(e)s de Ligues Régionales d'éviter de revêtir la chasuble d'arbitre.

Pour ce qui concerne la constitution des commissions disciplinaires, Michel GRAZIETTI précise qu'il est important de viser la neutralité la plus totale. Philippe LESCURE fait part de la décision qui a déjà été prise et exprimée, de nommer au sein des Commissions Nationales de Discipline, Discipline d'Appel et de lutte contre le dopage, des présidents et des membres n'ayant aucune fonction élective au sein du Comité Directeur Fédéral, ou dans les Ligues Régionales. Enfin, le Président fait part de son souhait de voir Jacques LAPARADE, Président d'Honneur, présider la Commission Nationale de Discipline.

10.4. Triathlon d'AGADIR

A la question de Christophe LEGRAND qui souhaite savoir si le Triathlon d'Agadir aura lieu, et si oui, à quelle période de l'année, Bernard SAINT-JEAN précise qu'il n'a aucune réponse, à ce jour.

Le Président remercie les membres du Comité Directeur, les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur présence.

*****

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

COMITE DIRECTEUR TELEPHONE

26 février 2013 – 18h30 à 19h30

Présents Jacky BAUDRAND, Daniel BAZOGE, Frank BIGNET (DTN), Daniel BOISSIERE, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Alain COURPRON, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Guillaume FRITSCH (Directeur Administratif), Frank GASQUET, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Jacques LAPARADE (Président d'honneur), Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, Denis MAIRE, Denis MARCHE, Michelle MONSERAT, Gérard OREGGIA, David PEIFFER, Alexandre PY, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN (Directeur Général), Thierry SAMMUT, Patrick SOIN, Andrée VIDIL

Absents excusés .Elisabeth BARRAUD, Pierre BIGOT, Dominique FRIZZA, Marlène LEBRUN, François LHUISSIER, Florent ROY, Jean-Claude ZIENKIEWICZ

Conformément aux 2ème et 3ème alinéas du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux :

« Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président LESCURE ouvre la réunion en remerciant les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) pour leur présence à ces travaux.

1. Composition de la Commission Nationale de Première Instance de Lutte contre le Dopage

Conformément au 2ème alinéa de l'article 6 du Règlement Disciplinaire relatif à la lutte contre le Dopage, les membres des organes disciplinaires, y compris leur président, sont désignés par le Comité Directeur Fédéral sur proposition du Président de la F.F.TRI..

Le Président LESCURE propose les nominations suivantes :

PRESIDENT	MEMBRES
Marc FORTIER-BEAULIEU	Nicolas HEMET François MEYER Soazig TAILLARDAT Alain VILLIBORD
INSTRUCTEUR nommé par le Président fédéral	Guillaume FRITSCH

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Les membres de cette commission devront également être validés par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.

2. Composition de la Commission Nationale de Discipline

Conformément aux points 2.4.5.3. des statuts et 1.1.1. du Règlement Disciplinaire, le président de la commission est nommé par le Président de la Fédération.

Conformément au point 1.1.1. du Règlement Disciplinaire, les membres de la Commission Nationale de Discipline sont nommés en Comité Directeur Fédéral, par le Président de la F.F.TRI..

Le Président LESCURE propose les nominations suivantes :

PRESIDENT	MEMBRES
Jacques LAPARADE	Vice Président : Frédéric ZIZINE Bénédicte MARET Philippe GROS Luc FURET Pascal BILDSTEIN
INSTRUCTEUR(S) nommé(s) par le Président fédéral	François DROUOT Thierry FIRINO-MARTELL
CONCILIATEUR(S) nommé(s) par le Président fédéral	Titulaire : Bruno DAMIENS Suppléant : Patrice CARDINAEL

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Composition de la Commission Nationale Disciplinaire d'Appel

Conformément au 2ème alinéa de l'article 6 du Règlement Disciplinaire relatif à la lutte contre le Dopage, les membres des organes disciplinaires, y compris leur président, sont désignés par le Comité Directeur Fédéral sur proposition du Président de la F.F.TRI..

Le Président LESCURE propose les nominations suivantes :

PRESIDENT	MEMBRES
Gérald IACONO	Rénald CEDOLIN Lise DURANTEAU Jean-Louis PITON Jean-Claude SABATHE Catherine THIEBAUT-DEFAUX (suppléant) Laurent SZEWCZYK (suppléant)
INSTRUCTEUR nommé par le Président fédéral	Isabelle CAMOUS

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Les membres de cette commission devront également être validés par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage

4. Commission Nationale Médicale

Conformément au point 2.4.5.3. des statuts, le président de la commission est nommé par le Président de la Fédération et conformément au point 2.2.2. du Règlement médical, les membres de la Commission Nationale Médicale sont nommés par le Comité Directeur de la F.F.TRI. sur proposition du Président de la Commission Nationale Médicale.

Le Président de la Commission Nationale Médicale propose la composition suivante :

PRESIDENT	MEMBRES
Dr Claude MARBLE	Dr Hervé COLLADO Dr Olivier COSTE Dr Olivier GALERA Dr François LHUISSIER Dr Anne Sophie WURTZ

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Pour information : composition des autres commissions pour lesquelles les membres sont nommés par le Président fédéral

La nomination des membres des autres commissions relevant uniquement du Président fédéral, les compositions des commissions suivantes sont données à titre d'information :

- **Commission Nationale des Affaires Internationales.....CNAI**

PRESIDENT	MEMBRES
Denis JAEGER	Philippe FATTORI Bernard SAINT-JEAN Jean-Claude ZIENKIEWICZ

- **Commission Nationale d'Arbitrage.....CNA**

PRESIDENT	MEMBRES
Pascal GODEL	Richard BITSCH Fabienne BIVER Daniel BOISSIERE Alexandre DODU Gérald FORTUIT Philippe GERRA Patrick LORIGNY Thomas MANTELLI Alexandre PY

- **Commission Nationale Financière.....CNF**

PRESIDENT	MEMBRES
Alain COURPRON	Bertrand MEYER Michelle MONSERAT Catherine MOREUX Bernard SAINT-JEAN Stéphane ZIMMER Expert comptable ACCORD SPORT

- **Commission Nationale de la Formation .....CNFO**

PRESIDENT	MEMBRES
Jean-Claude ZIENKIEWICZ	Fabienne BIVER Alexandre DODU Eric LABDANT Sébastien LIEBICZ Thierry SAMMUT

- **Commission Nationale des Grandes Epreuves .....CNGE**

PRESIDENT	MEMBRES
Christophe LEGRAND	Eric BRONDY Emmanuel CHABANNES Matthieu ETANCELIN Linda GUINOISEAU Philippe GUIRAUD Alain LEBAIL Denis MAIRE David MANGEL Denis MARCHE Bertrand MEYER Andrée VIDIL Gérard VITRY

- **Commission Nationale de la Communication et du Marketing .....CNCM**

PRESIDENTE	MEMBRES
Elisabeth BARRAUD	Thomas FANARI Nicolas GEAY Philippe LANG Patrick LORIGNY Benjamin MAZE

- **Commission Nationale Outre-Mer.....CNOM**

PRESIDENTE	MEMBRES
Françoise HUOT-JEANMAIRE	Felix DINANE Cédric GOSSE Denis JAEGER Eric MEUNIER Boris PETRICIEN Stéphane ZIMMER

- **Commission Nationale de la Réglementation .....CNR**

PRESIDENT	MEMBRES
Pierre BIGOT	Jacky BAUDRAND Guillaume FRITSCH Alain LEBAIL François LHUISSIER Lydie REUZE Dominique SAGARY Andrée VIDIL

- **Commission Nationale Sportive .....CNS**

PRESIDENT	MEMBRES
Jacky BAUDRAND	Elisabeth BARRAUD Pierre BORDELOT Philippe GROS Catherine GROSSETETE Gérard HONNORAT Christophe LEGRAND Denis MAIRE (Vice Président) Dr Claude MARBLE Gérard OREGGIA Alexandre PY Jordan ROUYER Patrick SANCHEZ

- **Commission Nationale Haut Niveau .....CNHN**

PRESIDENT	MEMBRES
Thierry SAMMUT	Cédric FLEURETON Denis MARCHE Benjamin MAZE Carole PEON

- **Commission Nationale Développement Durable .....CNDD**

PRESIDENT	MEMBRES
Jean-Marc GROSSETETE	Daniel BAZOGE Pierre BIGOT Thibaut KERHERVE Brice PIVETEAU Stéphane ZIMMER

-

- **Commission Nationale Santé Bien-être Loisir Animation .....CNSBLA**

PRESIDENT	MEMBRES
Patrick POULET	Daniel BOISSIERE Sabine DAMIEN Sébastien FOSSANO Olivier GALERA Laurent MASSIAS Chantal SIMON Jean-Claude ZIENKIEWICZ

- **Commission Nationale Jeunes .....CNJ**

PRESIDENT	MEMBRES
Florent ROY	Mathieu BADELIER Natalie BONNARD Cédric GOSSE Eric LABDANT Romain LIEUX Jordan ROUYER Patrick SANCHEZ

- **Commission Nationale Féminine .....CNF**

PRESIDENTE	MEMBRES
Michelle MONSERAT	Daniel BOISSIERE Valérie GAUTHIER Marlène LEBRUN Denis MAIRE Laurence MINGAUD Carole PEON Florent ROY

- **Commission Nationale Paratriathlon .....CNP**

PRESIDENT	MEMBRES
David PEIFFER	Daniel BAZOGE Denis CHARREYRE Hervé COLLADO Marlène LEBRUN Cyrille MAZURE Johan ROUVILLOIS Pascal WERSY

- **Commission Nationale de Surveillance des Opérations Electorales .....CNSOE**

PRESIDENT	MEMBRES
Guillaume FRITSCH	Luc FURET Jacques LAPARADE

6. Fonctionnement des commissions

Il est précisé que les Vice-Présidents en charge du pilotage d'un secteur (développement, haut niveau…) peuvent assister de droit aux travaux des commissions qu'ils suivent.

Il est indiquant qu'un courrier précisant quelques règles de fonctionnement (convocation à partir du siège fédéral, envoi d'un ordre du jour, réalisation d'un compte-rendu synthétique, etc…) sera transmis prochainement aux présidents de commissions.

7. Triathlon de Paris 2013

Le Président LESCURE précise aux membres du CDF qu'une réunion s'est tenue au Ministère des Sports, à la demande de la Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative, pour évoquer la situation de l'organisation du Triathlon de Paris – Ile de France 2013 au regard de la problématique de la natation dans la Seine.

Le Président LESCURE indique qu'il a adressé, en fin de semaine dernière, un courrier à Madame la Ministre précisant qu'à défaut d'information favorable des pouvoirs publics dans les prochains jours, il consulterait les instances fédérales pour annuler l'organisation de l'édition 2013.

Compte tenu de l'absence d'autorisation pour nager dans la Seine, compte tenu de l'absence d'avancée depuis la dernière réunion au Ministère des Sports, compte tenu de la date désormais très avancée, le Président LESCURE propose aux membres du CDF d'autoriser le Bureau Directeur Fédéral qui se réunira vendredi 1er mars à entériner l'absence d'organisation en 2013.

Les membres du CDF valident cette proposition à l'unanimité. Le Président LESCURE informera les membres du CDF de la décision qui sera prise par le BDF du 1er mars.

Le Président LESCURE invite la Commission Nationale des Grandes Epreuves à proposer une nouvelle étape de Grand Prix F.F.TRI. de triathlon en remplacement ainsi qu'une nouvelle épreuve support du Championnat de France Elite.

8. Questions diverses

Denis JAEGER, Président de la Commission Nationale des Affaires Etrangères, souhaite savoir si l'examen du projet d'avenant à la convention F.F.TRI./Fédération de Triathlon de Madagascar est bien prévu ce soir car il ne l'a pas vu à l'ordre du jour alors qu'il avait transmis au Vice-Président pilotant ce secteur ce projet actualisé au regard des remarques formulées lors du CDF du 3 février dernier.

Il est précisé que l'examen de ce projet est prévu à l'ordre du jour du BDF du 1er mars.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du CDF pour leur participation.

****

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

COMITE DIRECTEUR TELEPHONE

03 avril 2013 – 18h30 à 19h20

Présents Frank BIGNET (DTN), Daniel BOISSIERE, Jean-Michel BUNIET, Alain COURPRON, Guillaume FRITSCH (Directeur Administratif), Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Valérie GAUTHIER, Pascal GODEL, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Marlène LEBRUN, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, Denis MAIRE, Denis MARCHE, Michelle MONSERAT, Gérard OREGGIA, David PEIFFER, Alexandre PY, Florent ROY, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN (Directeur Général), Thierry SAMMUT, Patrick SOIN, Andrée VIDIL

Absents excusés Elisabeth BARRAUD, Jacky BAUDRAND, Daniel BAZOGE, Pierre BIGOT, Emmanuel CHABANNES, Cédric GOSSE, Jacques LAPARADE (Président d'honneur), François LHUISSIER, Jean-Claude ZIENKIEWICZ

Conformément aux 2ème et 3ème alinéas du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux :

« Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président LESCURE ouvre la réunion en remerciant les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) pour leur présence à ces travaux.

1. Projet de convention F.F.TRI./F.F.H.

Frank BIGNET, Directeur Technique National, rappelle que la F.F.H. est titulaire de la délégation pour les disciplines pratiquées par les personnes en situation de handicap physique/sensoriel, y compris le paratriathlon. Néanmoins, la F.F.H. confie l'organisation de la pratique de la discipline au niveau national à la F.F.TRI. dans les conditions définies par le projet de convention présenté aux membres du CDF.

Denis JAEGER relève une coquille à la page 2 *« Cette pratique est organisée au niveau international par la F.F.TRI.. »* qui sera corrigée avant envoi du document au ministère chargé des sports et à la F.F.H.

David PEIFFER souhaite savoir de quelle manière sera articulée le fonctionnement de la Commission Nationale Paratriathlon et de la Commission Nationale Mixte (F.F.TRI./F.F.H.). Le Président LESCURE précise que ces deux commissions n'ont pas les mêmes missions et qu'elles seront dont par conséquent indépendantes l'une de l'autre.

Marlène LEBRUN estime que les critères de sélection « femmes » aux diverses épreuves internationales paratriathlon ne sont pas suffisamment différents de ceux des « hommes ». Frank BIGNET, Directeur Technique National, précise que ces éléments ne font pas partie du projet de convention actuellement présenté mais qu'il peut apporter un éclairage :

- Le niveau paratriathlon féminin actuel en France ne permet pas de déterminer de critères de sélection sur la base des temps de course « femmes », les critères actuels sont donc basés sur les temps de course « hommes ». Ce procédé est également utilisé au niveau du triathlon Distance L et supérieure.
- Dès lors que le niveau des femmes paratriathlètes sera suffisant, les critères d'éligibilité et de sélection aux épreuves internationales de référence seront bien évidemment basés sur les temps de course « femme ».

Le Président LESCURE soumet ce projet de convention au vote du CDF : adoption à l'unanimité.

2. Proposition de modification du calendrier des Grandes Epreuves Fédérales

L'organisation du Triathlon de Paris ayant été rendue impossible compte tenu de l'absence d'autorisation administrative pour nager dans la Seine, il est proposé :

- De confier l'organisation de l'étape du Grand Prix F.F.TRI. à SAINT-JEAN DE MONTS le 22 juin prochain
- Que le Grand Prix F.F.TRI. de Nice soit également support du championnat de France Elite (question déjà posée par email)

Ces deux propositions sont validées à l'unanimité.

Pascal GODEL, Président de la Commission Nationale d'Arbitrage, fait savoir que la candidature de Tours, organisée fin août convenait mieux à ses équipes dans la mesure où le calendrier est relativement chargé le 22 juin, avec trois grandes épreuves et un comité directeur fédéral.

La possibilité d'un déport de la réunion du Comité Directeur Fédéral du 22 juin sera étudiée.

3. Validation d'une division 2 Hommes de Triathlon à 17 clubs (au lieu de 16) et d'une division 2 Femmes de Triathlon à 15 clubs (au lieu de 14) suite à la réintégration du TOC CESSON

Monsieur Raphaël MENOU, Président du TOC CESSON, a transmis au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) une demande de conciliation. Il conteste la décision de la Commission Nationale Sportive (CNS) par laquelle cette dernière a rejeté les inscriptions de ses équipes féminines et masculines du Championnat de France des clubs de D2 de Triathlon au motif que la situation financière de son club vis-à-vis de sa ligue n'avait pas été régularisée.

Après étude du dossier, il s'avère que le TOC CESSON avait effectivement régularisé sa situation financière vis-à-vis de la ligue et qu'il respectait donc l'ensemble des critères d'accès en D2. Le Bureau Directeur a donc proposé au TOC CESSON de réintégrer la D2 de Triathlon (équipe hommes et équipe femmes).

Le TOC CESSON ayant accepté sa réintégration en D2 de Triathlon, la Commission Nationale Sportive, propose au Comité Directeur d'adopter les propositions suivantes pour la saison 2013 :

- Passage du nombre de club concourant pour le championnat de France des Club de Triathlon de D2 hommes de 16 à 17.
- Passage du nombre de club concourant pour le championnat de France des Club de Triathlon de D2 femmes de 14 à 15.
- La numérotation des équipes du TOC CESSON est fonction du classement du TOC CESSON la saison passée. La numérotation des clubs suivants est décalée en conséquence.
- La 17ème équipe hommes classée marque 1 point.
- La 15ème équipe femmes classée marque 3 points.
- Sur les 17 équipes hommes, si 16 équipes sont classées et si une seule équipe n'est pas classée, la règle précisant que « les équipes non classées marquent 2 points de moins que la dernière équipe classée » ne s'applique pas, l'équipe non classée marque alors un point. Dans tous les autres cas de figures, la règle « les équipes non classées marquent 2 points de moins que la dernière équipe classée » s'appliquera.

Les membres du CDF adoptent ces propositions à l'unanimité.

Il est précisé que les règles de descente de la division 2 ne sont pas impactées dans la mesure où il est déjà prévu que clubs classés au-delà la 13ème place (hommes et femmes) descendent de la division 2 (cf RGF page 108).

4. Affaires internationales / Candidatures F.F.TRI. aux élections de l'ETU

Le congrès ETU prévu le 15 juin prochain à Alanya (TURQUIE) étant électif, il est proposé de valider les candidatures fédérales suivantes :

- Commission médicale de l'ETU : Dr Claude MARBLE
- Commission paratriathlon de l'ETU : Cyrille MAZURE
- Commission développement de l'ETU : Bernard SAINT-JEAN
- Commission technique de l'ETU : Dominique FRIZZA
- Poste de Vice-Président de l'ETU : Denis JAEGER

Ces candidatures sont validées à l'unanimité.

5. Questions et informations diverses

a. Championnat de France Paratriathlon

Le championnat de France Paratriathlon devant à priori également être support d'un label « ITU Paratriathlon Event », David PEIFFER précise qu'il serait intéressant qu'un médecin classificateur international soit présent. Dominique FRIZZA fait savoir qu'il se charge de contacter l'ITU à ce sujet.

b. Comité Paralympique et Sportif Français

Le paratriathlon étant désormais une discipline inscrite aux prochains Jeux Paralympiques, il a été proposé à la F.F.TRI. de s'affilier au Comité Paralympique et Sportif Français. Le Bureau Directeur a validé la transmission de la demande d'affiliation lors de sa réunion du 21 mars dernier. Cette dernière a été déposée en main propre dans les délais impartis (avant le 27 mars 2013).

Le Comité Paralympique et Sportif Français organisant son Assemblée Générale élective le 3 mai prochain, le Président LESCURE propose aux membres du CDF :

- De valider la candidature de Jean-Michel BUNIET à un poste d'administrateur au Conseil d'Administration au sein du Comité Paralympique et Sportif Français
- De mandater officiellement Jean-Michel BUNIET pour représenter la F.F.TRI. lors de l'AG du Comité Paralympique et Sportif Français

Les membres du CDF valident ces deux propositions.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du CDF pour leur participation.

****

Philippe LESCURE	**Patrick SOIN**
Président	**Secrétaire Général**

COMITE DIRECTEUR

22 Juin 2013 – 9h00 à 18h20

PARIS / CNOSF

Présents Frank BIGNET, Pierre BIGOT, Daniel BOISSIERE, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Alain COURPRON, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Marlène LEBRUN, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, Denis MAIRE, Michelle MONSERAT, Beie MOUA, David PEIFFER, Alexandre PY, Florent ROY, Bernard SAINT-JEAN, Thierry SAMMUT, Patrick SOIN, Andrée VIDIL.

Absents excusés Elisabeth BARRAUD, Jacky BAUDRAND, Daniel BAZOGE, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Pascal GODEL, Jean-Marc GROSSETETE, Jacques LAPARADE, François LHUISSIER, Denis MARCHE, Dominique SAGARY, Jean-Claude ZIENKIEWICZ.

❖❖❖❖

Le Président ouvre la réunion en remerciant les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) pour leur participation. Il rappelle que plusieurs épreuves fédérales ont lieu ce week-end, ce qui explique notamment l'absence de plusieurs personnes de notre réunion.

Conformément aux 2ème et 3ème alinéa du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux :

« Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.
Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président LESCURE ouvre la réunion en les remerciant pour leur participation.

1. SECRETARIAT GENERAL – ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Approbation du PV du Comité Directeur du 03 février 2013 et des CDF téléphonés des 26 février et 3 avril 2013

Les PV du CD physique du 3 février 2013 et les PV des CD téléphonés des 26 février et 3 avril 2013 ne faisant l'objet d'aucune remarque, ils sont approuvés à l'unanimité.

1.2. Point licences

Patrick SOIN commente le tableau « Clubs et licences à l'année – Comparatif 2012 – 2013 au 19 juin 2013 » qui est diffusé en réunion. A ce jour, le nombre de licenciés, de date à date, présente une augmentation de 9,4 % de licenciés, avec 39 144 adhérent(e)s. Le nombre de Clubs est en réelle progression, avec déjà 36 clubs supplémentaires par rapport à la fin de saison dernière.

1.3. Projet informatique / Information Adhésion 2013

Patrick SOIN et Jean-Michel BUNIET présentent à l'écran et commentent directement les diapositives permettant d'évaluer l'évolution du projet informatique.

Cette organisation imposera pour le basculement une date d'arrêt de saisie sur Isiathlon des licences le 20 août 2013, pour une reprise des saisies sur la nouvelle application le 1er septembre 2013.

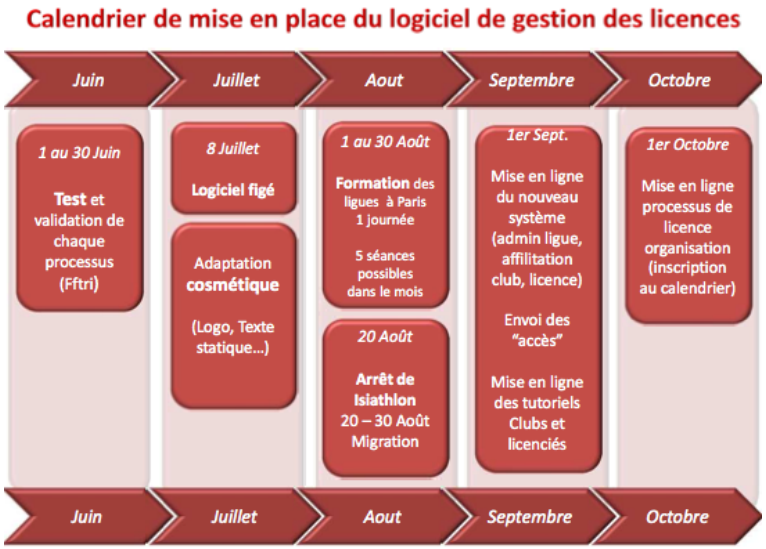

Process de gestion des licences manifestation

Dans la mesure où il est impossible de réutiliser Isiathlon, et Anewco ne pouvant être prêt pour répondre dès le 1er septembre à la totalité de notre cahier des charges initial, c'est le calendrier suivant qui entre en vigueur :

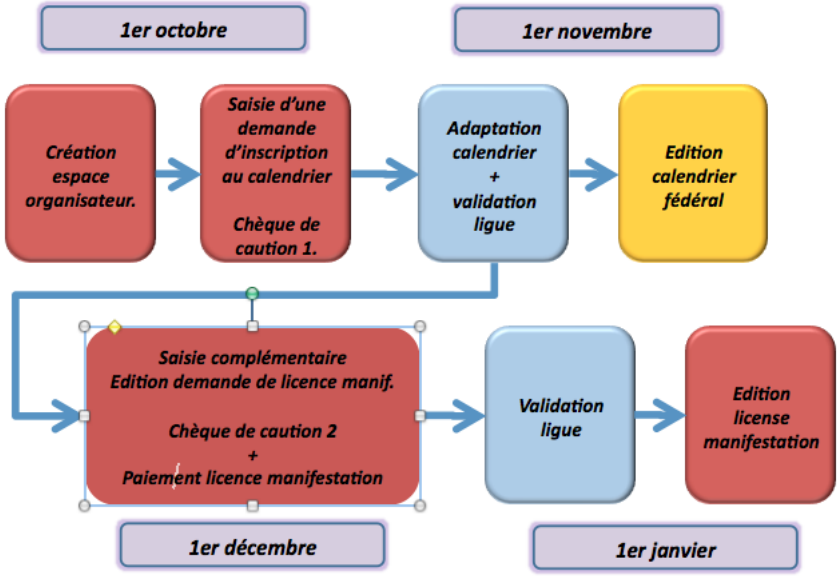

Patrick SOIN précise qu'un travail de communication autour de ce dispositif sera mis en place rapidement (courriers, Newsletter, etc.) et que des formations au nouvel outil seront proposées aux Ligues, aux Clubs, dès le mois d'août. Un calendrier leur parviendra au plus vite afin d'envisager la programmation de ces formations.

Nouveau numéro de licence

Jean-Michel BUNIET présente la structure du nouveau numéro de licence, plus simple, et dont les 7 premiers caractères suffisent pour accéder rapidement aux informations personnelles de chaque licencié(e). Seule la seconde lettre (ci-dessous le C) peut être amenée à changer au cours de la « carrière » de la personne licenciée. En effet, ce caractère qualifie le statut de la personne : C pour Compétition / L pour Loisir et D pour Dirigeant.

1.4 Rejet ou validation de la demande de licence de Monsieur XXX

Guillaume FRITSCH expose la situation :

M. XXX est sanctionné de 2 ans de suspension pour dopage par la Fédération Suisse de Triathlon : du 12 juillet 2011 au 11 juillet 2013

M. XXX a déposé une demande de licence en règle (dûment complétée, certificat médical conforme) au sein du club de Mulhouse courant janvier, et le club l'a transmise à la ligue par lettre RAR le 24 janvier 2013

Compte tenu de la sanction antidopage en cours, la délivrance de la licence a été bloquée.

Le Comité Directeur Fédéral décide, à la majorité :

- D'autoriser la délivrance de la licence et d'indiquer que M. XXX n'a pas accès aux activités autorisées par la F.F.TRI. ni à celles autorisées par le club avant le 12 juillet 2013
- De considérer cette licence est comme étant validée avant le 31 janvier

1.5. Projet implantation AG Fédérale 2014 / 2015 / 2016

Patrick SOIN fait part des propositions structurées et budgétisées, parvenues à la fédération, concernant les lieux où pourraient être organisées les prochaines assemblées générales fédérales. A l'unanimité, les membres du Comité Directeur valident l'orientation proposée, et dans l'ordre suivant : Quiberon (56) en 2014, Talmont St Hilaire (85) en 2015 et Lorraine (lieu à définir prochainement avec le Président de Ligue) en 2016.

1.6. Aménagement nouveaux locaux / Déménagement

De nombreux projets sont actuellement en cours et l'aménagement des nouveaux locaux, comme le déménagement, pourraient prendre plus de temps que prévu. Jean-Michel BUNIET et Guillaume FRITSCH travaillent sur ce projet. Philippe LESCURE propose que l'inauguration puisse se dérouler de façon très simple, soit lors du Comité Directeur d'octobre, soit en janvier, où seront associés aux membres du Comité Directeur, les Président(e)s de Ligues Régionales.

1.7. Informations diverses instances nationales

1.7.1. Commissions Nationales

Philippe LESCURE fait part aux membres du Comité Directeur de :

- La démission de la Commission Nationale Sportive et du Comité Directeur Fédéral de Gérard OREGGIA.
- La démission de la présidence de la Commission Nationale de la Formation, de Jean-Claude ZIENKIEWICZ, qui reste par ailleurs membre de la dite commission.

1.7.2. Processus de validation de l'ordre du jour du Comité Directeur

Philippe LESCURE propose de saisir la Commission Nationale de la Réglementation, afin que soit envisagé un processus de validation d'ordre du jour du Comité Directeur Fédéral, à ce jour aucun texte ne précise quelle est l'instance qui établit l'ordre du jour du CDF.

- Ordre du Jour Comité Directeur : **L'ordre du jour du CDF est fixé par le BDF. Il pourra être complété par un ou plusieurs points demandé(s) par au moins 1/3 des membres du CDF au plus tard 15 jours avant la tenue du CDF.**

Cette orientation est validée par les membres du Comité Directeur.

1.7.3. Calendrier comptable

Au regard des difficultés régulières rencontrées du fait que l'exercice comptable est en décalage avec l'année civile, Philippe LESCURE propose, après validation de cette orientation par le dernier Bureau Directeur, de revenir à un exercice harmonisé sur l'année civile. Cette orientation est approuvée à l'unanimité par les membres du Comité Directeur. Un texte permettant d'encadrer ce nouveau fonctionnement sera proposé lors du prochain Comité Directeur pour une validation définitive en Assemblée Générale Fédérale, comme le prévoient nos Statuts.

1.8. Fonctionnement des Commissions Nationales / Comité d'évaluation et de labellisation des « Ecoles de Triathlon » / Règlement intérieur de l'arbitrage

1.8.1. Fonctionnement des Commissions Nationales

Pierre BIGOT explique la démarche ayant conduit son groupe de travail à réfléchir à un document standard « Fonctionnement des Commissions » dans lequel est repris, de façon transversale, le fonctionnement des Commissions Nationales.

Son objet est de définir les modes de nomination et les modes de fonctionnement des commissions nationales au sein de la F.F.TRI.
Il s'applique à toutes les commissions définies par le Comité Directeur Fédéral, sauf :

- Commission Nationale de Surveillance des Opérations Électorales > voir statuts fédéraux
- Commission Nationale Médicale > voir Règlement Médical
- Commission Nationale de Discipline > voir Règlement disciplinaire
- Commission Nationale Disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage > voir Règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage
- Commission Nationale Disciplinaire d'appel > voir Règlement disciplinaire + règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage

Finalisé, ce document est validé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

1.8.2. Règlement intérieur de l'arbitrage

Le Règlement intérieur de l'arbitrage est présenté et validé à l'unanimité par les membres du CDF.

1.8.3. Comité d'évaluation et de labellisation des « Ecoles de Triathlon »

Jean-Michel BUNIET présente de façon détaillée le document dans lequel le rôle, la composition et les modalités de fonctionnement du Comité d'évaluation et de labellisation des « Ecoles de Triathlon » sont élaborés. Il est validé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

1.9. Conventions avec les L.R.TRI. – évolution du dispositif

Philippe LESCURE rappelle que la convention Fédération / Ligues Régionales était au cœur du projet fédéral 2013 – 2016, recentrée sur l'aide à l'emploi et la professionnalisation. Suite au dernier séminaire du Bureau Directeur, qui s'est déroulé à Orléans, en avril dernier, les points prioritaires de ces conventions ainsi qu'un calendrier ont été abordés, et le souhait a été exprimé de voir cette aide évoluer, pour doubler d'ici la fin du mandat, passant ainsi de 7 500 à 15 000 €.

Le Président redit la particularité de notre Fédération, qui bénéficie de Conseillers Techniques Sportifs Nationaux et contrairement à certaines Fédérations, n'a malheureusement pas de Cadres Techniques Régionaux ou locaux, mis à disposition par le Ministère.

Philippe LESCURE pense que les CTS de la F.F.TRI. pourraient intégrer à leurs compétences nationales, des compétences de Zones, garantissant ainsi le renforcement du lien entre la fédération et les ligues régionales, pour une réelle déclinaison des objectifs fédéraux sur tous les territoires.

Cette évolution passe par le renforcement des compétences techniques dans les ligues, dont sont garants les CTL, d'où l'importance de flécher l'aide fédérale afin que ces compétences soient soutenues pour renforcer l'autonomie d'intervention des ligues.

Cédric GOSSE complète cette intervention, rappelant que pour cette année il a déjà eu des échanges physiques ou téléphonés avec certaines Ligues, et qu'il les rencontrera si besoins exprimés par les Présidents de Ligue. L'objectif de ces entretiens est d'accompagner la mise en œuvre du projet de chaque Ligue Régionale, sur son territoire en lien avec le projet fédéral.

Dans le cadre de l'évolution du dispositif, cette aide devrait passer à 10 000 € dès 2014, comme l'a souhaité le Président. Cédric GOSSE précise, qu'à terme, l'objectif est de mettre en place une Equipe Technique Nationale constituée des CTL et de membres de la DTN, pour garantir la déclinaison du projet fédéral sur tous les territoires, en conservant l'identité de chaque ligue.

2. TRESORERIE GENERALE

2.1 Nouveau suivi budgétaire au 31 mai 2013

Bernard SAINT-JEAN rappelle que la présentation du suivi budgétaire est nouvelle, avec une déclinaison par Secteur. Les lignes ont été réorganisées afin d'être plus cohérentes en fonction des domaines d'activité, et des responsables (cadres) du suivi budgétaire ont été nommés pour chaque secteur. La base de cette nouvelle présentation est celle du nouvel organigramme fédéral, par grands secteurs, proche de la nomenclature ministérielle par actions.

Bernard SAINT-JEAN présente et commente, sur écran, la nouvelle version du suivi budgétaire 2013. Ce document, présenté de façon détaillé en réunion, a été préalablement envoyé à tous les membres du Comité Directeur, par mailing.

Des modifications ont été apportées à cette version au 31 Mai, prenant en compte notamment :

- Les montants attribués suite à la signature de la Convention d'Objectif avec le Ministère.
- Les Commissions Nationales qui ne figuraient pas dans la version budgétaire présentée en Assemblée Générale, en février dernier, les dites Commissions n'étant pas toutes réorganisées, voire créées.
- La non réalisation du Triathlon de Paris, ce qui entraine une version budgétaire à la baisse, par rapport au budget prévisionnel voté en Assemblée Générale Fédérale.

Bernard SAINT-JEAN fait remarquer que, à cette date, les ressources budgétisées en termes de licences et d'affiliations Clubs ont quasiment été réalisées, du fait d'une évolution toujours croissante et conséquente dans ces secteurs.

La révision du budget telle que présentée au 31 Mai 2013, à l'équilibre, avec un montant prévisionnel à 4 096 441 € est validée à l'unanimité, par les membres du Comité Directeur.

2.2 Création de société évènementielle

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, rappelle le projet fédéral de séparer « nos actions commerciales », et d'envisager la création de Sociétés en charge du Secteur Evènementiel de la F.F.TRI.. Une Holding sous forme de **Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle (SASU),** nommée **« Triathlon Evènements »** permettrait de répondre à ces besoins. Emmanuel CHABANNES présente et commente un document Power Point dans lequel il rappelle, sous forme de calendrier, les étapes de l'appropriation et de la validation de ce projet par les différentes instances fédérales :

- 21 septembre 2012 : Bureau Directeur Fédéral
- 27 octobre 2012 : Comité Directeur Fédéral
- 23-25 novembre 2012 : Séminaire des Président(e)s de Ligues
- 12 janvier 2013 : Comité Directeur Fédéral ouvert aux Président(e)s de Ligues
- 2 février 2013 : Assemblée Générale Fédérale
- 22 juin 2013 : Validation du projet de Statuts par le Comité Directeur Fédérale
- 1er novembre 2013 : mutation définitive pour ne pas gêner l'organisation 2013

Le Trésorier explique pourquoi le projet a évolué tel qu'il le propose pour validation aujourd'hui, au Comité Directeur. Il rappelle les objectifs de ce projet :

- Sécurisation juridique et financière de la F.F.TRI.
- Indépendance financière de l'organisation
- Direction unique (son directeur général suivant une politique annuelle fixée par la F.F.TRI.)
- Transparence sur le compte de résultats, les coûts salariaux et les coûts de fonctionnement (vis-à-vis ligues notamment…)
- Professionnalisation des acteurs
- Optimisation fiscale

A ce jour, Emmanuel CHABANNES propose au Comité Directeur d'élargir l'objet social de cette SASU et de valider la création SASU « Triathlon Evènements ». Les parts de cette Holding seront à 100% détenues par la F.F.TRI.. D'autres Sociétés Filles pourraient être créées par la suite (« Triathlon de Paris », « Triathlon de Nice ») en fonction de l'évolution de ces différents dossiers, et de l'activité fédérale.

Cette SASU, détenue à 100% par la F.F.TRI., ne peut être présidée par le représentant de la F.F.TRI. (personne morale), cela aurait des répercussions fiscales sur la F.F.TRI. et ne répondrait à l'objectif d'optimisation fiscale souhaité. Une personne physique doit être nommée « président » de cette SASU par le CDF.

Sur proposition de Philippe LESCURE, Président de la F.F.TRI., le Comité Directeur approuve à la majorité la nomination d'Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général de la F.F.TRI., à la Présidence de la SASU. Sur proposition du Président de la SASU, le Comité Directeur approuve à la majorité la nomination de Bernard SAINT-JEAN, Directeur Général de la F.F.TRI. au poste de Directeur de la SASU.

Le Trésorier explique comment la F.F.TRI. est fiscalisée aujourd'hui et soumise aux impôts commerciaux, fiscalisée à 100% pour les organisations de Paris et Nice ou à un prorata de TVA sur ses autres activités. En confiant ses activités commerciales à des Sociétés lui appartenant, la F.F.TRI. pourra demander à ne plus être fiscalisée, échappera aux impôts commerciaux (TVA et IS), pourra récupérer 100% de la TVA sur les charges transférées, bénéficiera d'une gestion simplifiée de sa comptabilité.

2.3. Point fiscal

La fédération a obtenu gain de cause, dans les 2 dossiers cités ci-dessous.

Contrôle fiscal 2004/2005 : « La F.F.TRI. est déchargée des rappels de TVA mis à sa charge au titre de la période allant du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2005, à hauteur d'un montant de 10 375 € en droits, ainsi que les intérêts correspondants ». Et la fédération sera indemnisée à hauteur de 1 500 € pour les frais de justice.

Remboursement d'un crédit de TVA : Suite à la requête déposée par la F.F.TRI. auprès du Tribunal Administratif de Montreuil, la Direction Générale des Finances a adressé un mémoire précisant que c'était à tort que le remboursement du crédit de TVA avait été refusé. La F.F.TRI. bénéficiant d'un dégrèvement de 38 471 €, un courrier de désistement de la requête introduite devant le TA de Montreuil a été transmis.

3. MARKETING - COMMUNICATION

3.1. Point général

Frank GASQUET diffuse un document, sous forme de power point, à l'ensemble des membres du Comité Directeur, permettant de faire un point d'étape, en ce milieu de saison, sur le secteur Marketing – Communication.

Au travers du questionnaire envoyé aux Ligues Régionales qui sont 18 à avoir répondu, il apparaît que :
- 10 Ligues ont une Commission Régionale de la Communication et du Marketing.
- 17 Ligues ont leur Site internet
- 8 Ligues Régionales diffusent une Newsletter Régionale
- 3 Ligues ont un emploi dédié au Secteur Communication Marketing

Le Secteur Communication Marketing fédéral organisera un colloque, à l'occasion du Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales, qui se déroulera à Marseille en novembre prochain, afin de
- Se rencontrer
- Définir une politique de Communication Fédérale en adéquation avec les Ligues
- Réfléchir à la mise à disposition de moyens matériels
- Uniformiser les outils de communication

L'objectif est surtout de fédérer, de créer du lien entre les Ligues Régionales et la Fédération, de travailler en réseau.

Bilan Secteur Communication 2013 à ce jour

Communication Médias
- Presse Spécialisée (Partenariat en cours avec Triathlète Magazine)
- Médias audiovisuels et Radio
  - ✓ Le contrat avec Sport + (2013 et 2014) – Possibilité de mettre sur notre site les anciens films commentés.
  - ✓ Nouveau dispositif croisé avec la Web TV : Partenariat Dailymotion (Diffusion d'un clip bande annonce de l'étape à J+2 / Diffusion d'un résumé de 5mn de l'étape à J+4)
  - ✓ Contrat renouvelé avec RMC (2013) dans les mêmes conditions.
  - ✓ Contrat renouvelé avec Digivision – Noter deux évolutions :
    - -Suppression de la production du Championnat de France distance M puisque dans une étape du Grand Prix F.F.TRI. (film de 42' au lieu de 26)
    - -Suppression de la production du Championnat de France distance L 2013
- Relations Presse

- ✓ Contrat en cours de signature avec l'Agence BLANCONEGRO
- ✓ Renouvellement du partenariat pour 2013 avec Santésportmag « Le triathlon est un sport "santé, nature, aventure ».
- ✓ Partenariat « Nature » « Aventure » en suspend, mais reste un objectif intéressant.

▪ WEB
- ✓ Un site institutionnel : fftri.com : augmentation régulière des visiteurs sur le site
- ✓ Deux sites événementiels : Triathlondeparis.fr et Triathlondenice.fr
- ✓ Evolutions souhaitées
  - Rapidement sur le site fftri.com : Redéfinition des positionnements des différents dossiers du site et changement des appellations –
  - Adjonction d'une e-boutique – Adjonction de site en cas d'un 3ème événement – Adjoindre des compétences d'une société spécialisée pour développer nos réseaux sociaux.
- ✓ Evolution des sites fédéraux avec mise en place d'un portail « France-triathlon.com » avec un certain nombre de nouveautés et à plus long terme, insertion d'un bouton d'accès au portail sur les sites des Ligues Régionales / Faire en sorte que toutes les Ligues Régionales aient un site.
- ✓ Newsletters :
  - Clubs : 1.939. contre 1.507 destinataires en 01/2013
  - Licenciés : 42.560 contre 37.897 destinataires en 01/2013
  - Internationales : 437 destinataires
  - Hors Série : Triathlon au féminin
  - Evolutions souhaitées Newsletters : une production pour les non licenciés / Une Newsletter des Ligues Régionales (voir au colloque) / 2 Hors Séries

▪ Opérations promotionnelles
- ✓ Organisation d'un voyage de presse
- ✓ Opération de Relation Presse à l'INSEP le 28 mai 2013 « Quand l'Equipe de France initie les journalistes au Triathlon »

Communication Hors Médias

▪ Communication de proximité
- ✓ Public ciblé triathlon
  - Déplacements en 2013 (Grand Prix et Championnat de France distance L de Triathlon + Championnat du Monde de Triathlon LD de Belfort + Championnat d'Europe de Triathlon LD de Vichy).
- ✓ Grand Public
  - Aucune manifestation prévue en 2013 – Evolution : Soirée des « Triathlètes de l'année ».

▪ Outils de Communication fédéraux
- ✓ Institutionnels : Calendrier 2013 avec évolution vers introduction de l'ex « Guide des GEF » dans le calendrier 2014
- ✓ Evènementiels : Programme du Triathlon de Paris (hors 2013) et Programme du Triathlon de Nice
- ✓ Grand Public : tous les flyers promotionnels et les affiches sont finalisés et en stock

Communication Evènementielle : Triathlons de Paris et de Nice (ce point sera traité avec la vie sportive, par Bernard SAINT-JEAN).

Bilan Secteur Marketing 2013 à ce jour

Frank GASQUET présente de façon détaillée, au 31 Mai 2013, l'état des ressources en partenariat (cash ou en produits), et l'évaluation chiffrée des impacts médiatiques, en comparaison, poste par poste avec l'année 2012.

3.2. Triathlète Magazine

Emmanuel CHABANNES et Frank GASQUET présentent au Bureau Directeur les 3 documents élaborés, suite aux rencontres avec Monsieur Thierry DEKETELAERE : projet de bail – Projet de pacte d'associés - Accord de collaboration – Promesse de cession de parts sociales. Ces projets répondent aux orientations validées par le Comité Directeur du 27 octobre 2012.

3.2.1. Collaboration Communication – Marketing

Frank GASQUET rappelle que la base de cette collaboration, de cette association entre la F.F.TRI. et Triathlète Magazine s'ancre dans une relation « Gagnant – Gagnant ». Les éléments du contrat sont validés à la majorité par les membres du Comité Directeur (1voix contre – 2 abstentions) :

3.2.2. Projet de Bail

Les principaux éléments de ce bail sont présentés par Emmanuel CHABANNES et ce projet est validé à la majorité par le Comité Directeur (1 voix contre – 1 abstention).

3.2.3. Pacte d'Associés

Emmanuel CHABANNES présente le projet de « pacte d'associés ».

3.3. Point général sur le Secteur Communication - Marketing

Philippe LESCURE salue le travail du secteur communication effectué lors de la journée du 29 mai dernier, où se sont retrouvés à l'INSEP, dans un climat particulièrement convivial, l'équipe de France, des journalistes et des élus. Le dossier de presse, remis ce jour aux membres du Comité Directeur, était de grande qualité. Les journalistes ont apprécié cette initiative de rencontre avec les athlètes, qualifiant la F.F.TRI. de fédération « modèle, exemplaire ». Philippe LESCURE souhaite qu'une telle action soit reconduite.

Philippe LESCURE rappelle que la communication est un travail permanent, de renouvellement, et dit à nouveau toute son importance dans l'accompagnement des grands projets fédéraux tels que « l'Ecole Française de Triathlon » qui verra le jour prochainement, mais aussi les « Groupes d'Âges », le « Paratriathlon », le « Triathlon Sport Santé », le « Triathlon féminin », etc. Philippe LESCURE souhaite qu'un réel plan de communication soit élaboré, de façon innovante car c'est là toute la force de notre fédération, qui a de belles histoires sportives à raconter, à partager, via les médias.

4. DEVELOPPEMENT

4.1. Nomination du Président de la Commission Nationale Emploi-Formation

Le Président LESCURE fait part, aux membres du Comité Directeur, de la nomination, au Poste de Président de la Commission Nationale de la Formation, d'Alexandre PY.

4.2. Validation des axes prioritaires du secteur développement

Jean-Michel BUNIET présente, sous forme de power point, les axes de travail des Commissions du Secteur Développement pour la période 2013 – 2017, qui pourraient être validés lors du Comité Directeur d'octobre 2013.

Commission Nationale « Développement Durable », présidée par Jean-Marc GROSSETETE

- **Axe n°1 : Animer le réseau DD :** constituer des réseaux de terrain (via les ligues et organisateurs), au niveau national (via les Commissions), à l'externe (via les partenaires). Faire vivre et animer ces réseaux, ce qui passe notamment par la formation.
- **Axe n°2 : Guide DD + fiches Thématique :** le diffuser, le promouvoir et faire évoluer les fiches.
- **Axe n°3 : Suivre et faire évoluer les labels DD :** reprendre le processus de labellisation (faire évoluer les critères, labelliser les clubs), impliquer les Ligues (accompagnement), intégrer la démarche labellisation au logiciel fédéral, former des évaluateurs.
- **Axe n°4 : Alimenter le Centre Ressources :** Trier et analyser les retours de terrain, collecter les bonnes pratiques externes (partenaires).
- **Axe n°5 : Suivi de notre démarche DD :** Suivre nos critères d'évaluation dans le temps pour une amélioration continue, et actualiser notre Agenda 21.
- **Axe n°6 : Communiquer sur notre démarche DD :** Création d'outils de communication, promotion de la démarche DD sur les manifestations fédérales, réalisation d'actions ponctuelles (jeux, concours…).

Commission Nationale « Santé - Bien-être - Loisir – Animation » présidée par Patrick POULET

- **Axe n°1 : Coordonner et animer le projet « Santé - Bien-être » :** Créer, développer et animer un réseau de référents aux niveaux national et régional, promouvoir le projet auprès du système de santé français.
- **Axe n°2 : Prévention primaire. Modalités d'accueil de publics sportifs et sédentaires dans les clubs :** Créer et diffuser un document promotionnel présentant l'intérêt du triathlon dans le cadre de la prévention primaire / Développer, au sein des formations fédérales, des modules en lien avec la prévention primaire et un outil « diagnostic » pour l'accueil des nouveaux pratiquants
- **Axe n°3 : Prévention secondaire et tertiaire. Modalités d'accueil des publics en partenariat avec le milieu médical :** Initier une collaboration avec le système de santé français / Développer, pour les éducateurs, des modules de formation spécifiques à l'accueil des publics médicalement accompagnés

- **Axe n°4 : Manifestations loisir : animations, rando-triathlons** : Simplifier les procédures de mise en œuvre / Promouvoir les manifestations loisirs et les « Espaces Triathlon ».
- **Axe n°5 : Engager une communication nationale ciblée :** Envisager des partenariats avec des magazines, des concours autour du thème de la santé, etc.

Commission Nationale « Féminines » présidée par Michelle MONSERAT

Michelle MONSERAT commente les axes de développement du projet « Féminines » présentés ci dessous.

- **Axe n°1 : Coordonner et animer le Plan de Féminisation**
- **Axe n°2 : Valoriser la place des Femmes dans le Triathlon**
- **Axe n°3 : Favoriser l'accès à la pratique pour les Femmes**
- **Axe n°4 : Engager une communication nationale ciblée**
- **Axe n°5 : Proposer une pratique compétitive équitable des plus jeunes jusqu'au Haut-Niveau**

Commission Nationale « Jeunes » présidée par Florent ROY

Florent ROY présente et commente le projet de développement « Jeunes », décliné au travers des 3 axes de travail présentés ci-dessous :

- **Axe n°1 : Démocratiser l'activité triathlon chez les jeunes (public non licencies) :** Les scolaires des écoles primaires, Les scolaires des Collèges et Lycées.
- **Axe n°2 *:* Accompagner les clubs vers une structuration de formation des jeunes :** Accompagner la mise en place de l'EFT et l'évolution de la labellisation.
- **Axe n°3 : Accompagner les clubs et les ligues vers une valorisation de leur travail :** Mise en place d'un classement club, d'un outil de communication inter-ligues.

Commission Nationale «Paratriathlon » présidée par David PEIFFER

David PEIFFER, avant de présenter les axes de travail du projet de développement de la Commission « Paratriathlon » décrits ci-dessous, est heureux de rappeler que les 1ers championnats de France de Paratriahtlon se sont déroulés à Besançon, le 19 mai dernier. Sur cette manifestation, une épreuve de coupe du Monde a pu se greffer. Au cours de la cérémonie d'ouverture, à laquelle étaient présents des représentants de l'ITU, de la F.F.TRI., des Collectivités locales, David PEIFFER a été récipiendaire d'un présent de l'ITU, afin de le remercier d'avoir facilité l'organisation de cette épreuve internationale. David PEIFFER remet officiellement ce présent à la F.F.TRI. ce jour et le Président LESCURE le remercie de son engagement dans notre sport.

- **Axe n°1 : Coordonner et animer le plan de Paratriathlon :** Créer, développer et animer un réseau de référents aux niveaux national et régional.
- **Axe n°2 : Développer et structurer l'offre de pratique :** Elaborer et diffuser un label « épreuve accessible ».
- **Axe n°3 : Développer le nombre de licencié(e)s paratriathlètes.**
- **Axe n°4 : Promouvoir le paratriathlon comme vecteur de santé et de réadaptation.**
- **Axe n°5 : Développer notre politique de classification en relation avec le secteur médical.**

Commission Nationale « Outremer » présidée par Françoise HUOT-JEANMAIRE

La Commission n'ayant pu se réunir, Françoise HUOT-JEANMAIRE revient sur les projets en cours et notamment le BF4 qui se déroule à La Réunion actuellement, Ligue Pilote sur cet axe de développement. La réalisation de ce BF4, c'est aussi le travail, depuis de longues années, des différentes instances fédérales : Elus, DTN, Personnel fédéral. Au-delà de permettre à tout un groupe d'entraîneurs régionaux d'accéder à un niveau de formation de qualité (BF4), ce projet permet aussi de montrer que les Ligues d'Outremer peuvent permettre de mettre en œuvre, sur leurs territoires, des formations de qualité, respectant les normes fédérales, malgré la distance. La formation qui se déroule actuellement à l'Ile de La Réunion est ouverte aux pays de la Zone Océan Indien, qui sont tous rattachés (sauf Mayotte, département d'Outremer) au Continent Africain. Ainsi, La Réunion fait aussi la démonstration que les Départements, Territoires d'Outremer favorisent la création de lien entre la F.F.TRI. et d'autres pays, voire d'autres continents. En effet, les relations qui se tissent actuellement entre La Martinique et la fédération Panaméricaine de Triathlon en témoignent, comme celles qui ont toujours existé entre la Nouvelle Calédonie et l'Australie.

Commission Nationale « Formation – Emploi » présidée par Alexandre PY

Le nouveau Président, Alexandre PY venant de prendre ses fonctions, le plan de formation/Emploi sera réfléchi pour être présenté lors du Comité Directeur d'octobre 2013.

4.3. Point d'avancement des Commissions Nationales

Commission Nationale « Développement Durable »

Point n°1 : Finalisation Guide DD + Fiches Thématiques.
- Document finalisé dans son écriture (y compris édito Ministère + CNOSF)
- Document maquetté gracieusement par le Ministère
- Document en phase transformation web (PDF feuilletable) par le Ministère puis par prestataire.

Point n°2 : Signature convention Surf Rider.
- Signature réalisée le 13 mai en mode dématérialisé « Web Conférence ».
- Communication dans Triathlète Magazine de juillet à propos des « initiatives Océanes »

Point n°3 : Réactivation réseau DD.
- Réactivation de la Charte d'adhésion à la démarche fédérale DD (revoir les conditions d'adhésion).
- Relance Ligues => Identification des Référents DD (programmer réunion physique).
- Sollicitation Commissions Nationales => Référent DD (travail en transversalité).

Point n°4 : Suivi des retours labels DD.
- Récupération des bilans via les ligues.
- Processus de suivi (candidature + bilan) en réflexion => à intégrer dans nouveau logiciel.

Commission Nationale « Santé - Bien-être - Loisir – Animation »

Point n°1 : Simplification des procédures d'agrément des épreuves loisir.

- Une réflexion est engagée, celle-ci doit aboutir rapidement pour intégration dans la nouvelle application fédérale
- Le but sera de différencier ce qui dans la demande ressort du caractère obligatoire ou nécessaire à l'organisateur ou à la F.F.TRI. de ce qui est des recommandations ou conseils.
- Ces points seront précisés sur un document annexe qui pourra aussi servir aussi d'outil de communication sur la mise en œuvre ces pratiques.

Commission Nationale « Féminines »

Soulignant le travail conséquent et l'investissement de Carole PEON sur le projet de la Commission Nationale « Féminines », Michelle MONSERAT présente un point d'étape des travaux de la Commission.

Point n°1 : Nouveau slogan

Propositions : « On est toutes triathlètes »
« Toutes Triathlètes ! »
« Femme, sportive, moderne, forcément triathlète ! »

Aucun slogan n'est retenu ce jour, et ce point sera traité lors d'une prochaine réunion.

Point n°2 : Vague Féminine – Nice 2013
- En partenariat avec la CNGE mise en œuvre de 2 vagues féminines à Nice (Groupe d'âge et Open), différenciées des vagues équivalentes chez les masculins
- En partenariat avec la CNCM, développement de la communication sur cette action
- En marge de la manifestation, organisation d'un colloque de la commission féminine et des référent(e)s

Point n°3 : « En septembre, rentrez triathlon ! »

Michelle MONSERAT fait part du projet de permettre aux féminines de bénéficier d'un mois d'essai en club, sur le mois de septembre. Les 500 premières féminines ayant bénéficié de ce « pass club » se verront remettre un kit de promotion : t-shirt et bidon vélo.

Point n°4 : « Le Triathlon c'est aussi pour elles »

Renouvellement du concours mis en place depuis plusieurs années (une dizaine de dossiers remis cette année). Le Club de Troyes a été désigné lauréat pour 2013.

Commission Nationale « Jeunes »

Point d'étape Ecole Française de Triathlon : la mallette de l'EFT est en cours de finalisation

Elle regroupera notamment :

- Un Guide d'Utilisation (présenté aux membres du Comité Directeur)
- Le catalogue des actions motrices (copies d'éléments remis aux membres du CD).
- Les fiches pédagogiques dans un classeur (des copies ont été remises aux membres du CD).
- Le livret EFT
- Des passeports du jeune triathlète

- Des diplômes
- Et pour matérialiser la progression : des bracelets de couleur
- En complément à cette Malette : un sac incluant des bracelets en silicone 8 couleur de blanc à or - des stickers - un bidon et des bonnets de bain - un bon de commande de réapprovisionnement, etc.

Les échéances :

- La production débutera fin septembre.
- Des News seront envoyées tous les 10 jours, dès le mois de novembre, afin de présenter l'outil et le dispositif. En parallèle, une information complète sera faite lors du Colloque des CTL et au Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales.
- La remise officielle des premières mallettes est programmée au cours de l'Assemblée Générale Fédérale du 1er février 2014, qui doit se dérouler à Quiberon.
- Des réflexions sont toujours en cours sur la recherche de partenariat, les coûts de transport pour envoi de la mallette.
- Concernant l'appropriation du dispositif par les utilisateurs :
  - A l'interne, des formations seront mises en place : DTN/CTL/Educateurs.
  - Le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) proposera des formations pour les ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives).
  - Le partenariat avec l'USEP sera étendu après la période actuelle d'essai

Commission Nationale « Formation – Emploi »

Point d'Etape :

Jean-Michel BUNIET fait une synthèse de la rencontre Elus / DTN, au cours de laquelle plusieurs points ont été abordés, allant de la formation des dirigeants aux formations techniques. Le volet emploi a largement été évoqué. A l'issue de ces deux journées de réflexion, il restera à la commission à fixer, en partenariat avec les techniciens, les axes de travail pour une mise en œuvre des actions sur cette olympiade.
Ainsi, des réflexions pourraient être engagées sur :

- Les méthodes et outils à utiliser pour la formation des dirigeants et bénévoles.
- L'éventuelle mise en place de formations pour de l'encadrement à temps partiel.
- La création de modules complémentaires au BF5, pour une déclinaison plus large des actions fédérales (EFT, Développement Durable, etc.).

Mais aussi :

- Le soutien aux Ligues et Clubs sur l'emploi et plus particulièrement sur les emplois d'avenir.
- La déconcentration du BF4
- La taxe d'apprentissage.

4.4. Convention UNSS / F.F.TRI.

Cédric GOSSE présente la Convention UNSS / F.F.TRI. approuvée par la Commission Nationale Jeunes, qui a fait le lien avec la CNA. Les domaines d'actions sur lesquels elle repose : Organisations et championnats – Formation - Programmes spécifiques – Communication.

Lors de la réunion du Bureau Directeur du 31 mai dernier, il avait été souhaité que 2 modifications soient apportées au projet de convention :

- Ajout de l'aquathlon à la liste des disciplines pour lesquelles nous avons obtenu délégation
- Suppression du point 1.7, détaillé ci-dessous :

> 1.7 – La Fédération Française de Triathlon autorise l'UNSS à organiser les manifestations concernées par le décret n°2012-312 du 5 mars 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique par l'UNSS et respectant les dispositions des cahiers des charges, du règlement fédéral et du règlement médical de l'UNSS

Seul l'ajout de l'aquathlon a été pris en compte, l'UNSS ne souhaitant pas que soit supprimé le point 1.7.

Les membres du Comité Directeur valident cette convention, à l'unanimité, pour une signature entre la F.F.TRI. et l'UNSS au cours de l'organisation du Grand Prix du Triathlon de Nice, en septembre prochain.

4.5. Proposition d'avenant à la RGF (Mutations)

Validé point par point par le Comité Directeur, le projet d'avenant N° 03 à la Réglementation Sportive 2012-2013 rentrera en vigueur à compter du 1er septembre 2013. Il concerne le Chapitre **4. MUTATION (P 17 à 20 de la RGF),** suite aux modifications votées en Assemblée Générale du 2 février 2013, et la mise à jour de la procédure de mutation prévue dans le cadre du nouveau dispositif de gestion des licences. Les modifications apparaissent ci-dessous :

Procédure de mutation

La procédure papier n'a plus lieu d'être, la procédure informatique a été simplifiée au maximum et il n'est plus nécessaire de prévoir 1 formulaire de mutation + 1 formulaire de demande de licence, le changement de club s'opère directement au moment de la demande de licence.

En cas de défaut d'accès à Internet, le club peut se substituer au licencié

En cas de défaut d'accès à Internet, la ligue peut se substituer au club

4 MUTATION / 4.1. MODALITES

Les personnes désirant changer de club, ou passer d'une licence club à une licence individuelle, ou encore passer d'une licence individuelle à une licence club, lors de la saison en cours ou lors du renouvellement de leur licence doivent tout simplement demander une nouvelle licence par internet, à partir de leur compte personnel F.F.TRI., en choisissant le nouveau type de licence souhaité, la ligue d'accueil souhaitée (licence individuelle) ou le club d'accueil souhaité (licence club), ce dernier devant être affilié à la F.F.TRI. à la date de la demande de mutation.

Dans le cadre du passage d'une licence individuelle à une licence club :

- La ligue quittée est automatiquement informée de la demande de mutation et devra indiquer si elle l'autorise
- Une fois la mutation autorisée par la ligue quittée, le club d'accueil est automatiquement informé de la demande et pourra l'accepter (ou la refuser en indiquant le motif de refus).
- Une fois la mutation acceptée par le club d'accueil, la ligue dont dépend le club d'accueil est automatiquement informée de l'accord de la ligue quittée et du club d'accueil. La mutation sera validée par la ligue dont dépend le club d'accueil lorsqu'elle recevra le règlement des frais de dossier, des éventuels droits de mutation liés à la demande de mutation.
- Une fois la mutation officiellement validée par la ligue dont dépend le club d'accueil, la demande de licence intègre le circuit normal de validation :
  - Validation par le club d'accueil
  - Transfert à la ligue
  - Validation par la ligue

Dans le cadre du passage d'une licence club à une licence club, dans un autre club :

- Le club quitté est automatiquement informé de la demande de mutation et devra indiquer
  - s'il autorise la mutation (ou s'il la refuse en indiquant le motif du refus)
  - le montant des éventuels droits de formation demandés
- Une fois la mutation autorisée par le club quitté, le club d'accueil est automatiquement informé de la demande et pourra l'accepter (ou la refuser en indiquant le motif de refus). Plusieurs échanges entre le club quitté et le club d'accueil sont possibles, notamment si le montant des éventuels droits de formation fait l'objet d'une négociation.
- Une fois la mutation acceptée par le club d'accueil, la ligue dont dépend le club d'accueil est automatiquement informée de l'accord du club quitté et du club d'accueil. La mutation sera validée par la ligue dont dépend le club d'accueil lorsqu'elle recevra le règlement des frais de dossier, des éventuels droits de mutation et des éventuels droits de formation liés à la demande de mutation.
- Une fois la mutation officiellement validée par la ligue dont dépend le club d'accueil, la demande de licence intègre le circuit normal de validation :
  - Validation par le club d'accueil
  - Transfert à la ligue
  - Validation par la ligue
- Les éventuels droits de formation encaissés par la ligue sont ensuite reversés au club quitté.

Dans le cadre du passage d'une licence club à une licence individuelle :

- Le club quitté est automatiquement informé de la demande de mutation et devra indiquer
  - s'il autorise la mutation (ou s'il la refuse en indiquant le motif du refus)
  - le montant des éventuels droits de formation demandés
- Une fois la mutation autorisée par le club quitté, la ligue d'accueil est automatiquement informée de la demande et pourra l'accepter (ou la refuser en indiquant le motif de refus). Plusieurs échanges entre le club quitté et la ligue d'accueil sont possibles, notamment si le montant des éventuels droits de formation fait l'objet d'une négociation.
- Une fois la mutation acceptée par la ligue d'accueil, cette dernière la validera lorsqu'elle recevra le règlement des frais de dossier, des éventuels droits de mutation et des éventuels droits de formation liés à la demande de mutation.
- Une fois la mutation officiellement validée par la ligue, la demande de licence est automatiquement validée.
- Les éventuels droits de formation sont ensuite reversés au club quitté.

4. MUTATION - 4.2. PERIODE DE MUTATION

Toute demande de mutation effectuée entre le 1er Septembre et le 31 Octobre sera automatiquement considérée comme une mutation pour la saison suivante.

Toute demande de mutation effectuée entre le 1er Novembre et le 31 Août sera automatiquement considérée comme une mutation pour la saison en cours.

4. MUTATION - 4.3. REFUS

Seul un manquement de l'athlète à ses obligations contractuelles peut justifier le refus de mutation.

Sans réponse de l'entité quittée 15 jours après la demande de mutation, la ligue d'accueil ou la ligue dont dépend le club d'accueil peut forcer la mutation.

En cas de refus, de blocage, la ou les Ligues concernées se rapprochent des 2 clubs pour essayer de solutionner le différend. Si le différend n'est pas solutionné, le licencié concerné peut saisir la Commission Nationale Sportive.

Le paragraphe **4.4. MUTATION INDIVIDUEL A CLUB** disparaît

4. MUTATION - 4.6.2. DROITS DE MUTATION

Les compétitions retenues au titre d'une Equipe Nationale sont les Championnats Continentaux, les Championnats du Monde, la Grande Finale WTS (uniquement pour les élites) et les Jeux Olympiques uniquement.

* En cas de cumul, le droit le plus élevé est retenu.

Le paragraphe **4.7. QUOTA MAXIMUM DE MUTES** sera étudié par la CNS pour envisager d'éventuelles modifications

Le paragraphe **4.8. CAS PARTICULIERS** disparaît

5. HAUT NIVEAU ET AFFAIRES INTERNATIONALES

5.1. Congrès ETU 2013 Alanya

Philippe LESCURE félicite les membres de la F.F.TRI. élus lors du Congrès ETU, et souligne une forte représentation des cadres et élus fédéraux à l'ETU, suite à ces élections :

- Denis JAEGER, Vice-Président
- Dominique FRIZZA, Conseiller Technique (A souligner que Dominique FRIZZA est aussi Conseiller Technique ITU).
- Bernard SAINT-JEAN, Président du Comité Développement
- Claude MARBLE, Comité Médical
- Cyrille MAZURE, Comité Paratriathlon

Denis JAEGER souligne que ce fut aussi l'occasion, au cours de ce Congrès, de confirmer dans leurs fonctions les membres élus lors du Congrès extraordinaire de l'an dernier. La gestion de la nouvelle équipe a permis de passer d'un déficit structurel constant depuis 12 ans à un résultat positif de plus de 60 000 € pour

2012. Ce résultat a été affecté pour moitié aux réserves, et pour l'autre partie, à la Commission Développement. Ainsi, ce secteur sera doté, pour cet exercice d'un budget annuel de 150 000 € pour un budget total ETU avoisinant 300 000 €.

5.2. Championnat d'Europe à Alanya

Frank BIGNET commente, de façon individualisée, les résultats sportifs inscrits au titre de l'Equipe de France à ces Championnats d'Europe, qui se sont déroulés en marge du Congrès :

- **ELITE** : Jessica HARRISON (11ème), Emmie CHARAYRON (25ème), Vincent LUIS (**5ème**), Pierre LE CORRE (**6ème**) , et une **4ème** place en relais mixte.
- **PARATRIATHLON** :), Geoffrey WERSY (4ème), Raphaël Yannick BOURSEAUX (2ème), Stéphane LEROY (1er), Arnaud GRANJEAN (4ème),
- **JUNIOR** : Léonie PERIAULT (5ème), Cassandre BEAUGRAND (11ème), Margot GARABEDIAN (17ème), Jeanne LEHAIR (18ème), Dorian CONINX (1er), Raphaël MONTOYA (2ème), Lucas JACOLIN (23ème), Léo BERGERE (27ème), Maxime HUEBER-MOOSBRUGGER (37ème et 3ème temps en CAP). Les juniors sont 2ème et 4ème en relais.

5.3. Point des Commission Nationales

Thierry SAMMUT présente un point d'étape concernant le fonctionnement de la toute nouvelle Commission Nationale de Haut Niveau, qui s'est réunie téléphoniquement et physiquement, notamment avec les membres de la DTN et qui a rencontré dernièrement l'Equipe de France. Thierry SAMMUT fait part des différents axes de travail et de réflexion déjà engagés au niveau de cette instance : recherche d'amélioration de la performance, déplacements sur les épreuves, circuits internationaux et nationaux (Grand Prix), dispositifs - parcours tels que le PES, le IATE.

5.4. Point d'information du groupe de travail « groupes d'âges »

Dominique FRIZZA présente l'état d'avancement de la réflexion sur les Groupes d'Âges. Elle est menée par un groupe de travail transversal à la vie sportive (participation de Dominique SAGARY et Alexandre PY), aux Affaires internationales (participation de Denis JAEGER et Bernard SAINT-JEAN), à la Communication (participation de Frank GASQUET), à la DTN (participation de Philippe FATTORI).

Dominique FRIZZA rappelle tout l'intérêt porté par le Président LESCURE, dans son projet fédéral, à la prise en compte du développement de la pratique Groupe d'Age, sur les compétitions internationales.

La discipline : Afin de s'inscrire dans la dynamique olympique internationale, le triathlon « distances courtes S et M » a été privilégié. Le triathlon distances L et supérieures et le duathlon distance M doivent être intégrés dans le dispositif en fonction de leur intérêt.

Le public : les licenciés individuels ou clubs de la F.F TRI.

Les compétitions internationales retenues, sur proposition de la CNAI : Les championnats d'Europe et les Championnats du Monde Courte Distance de Triathlon. Les Championnats internationaux de Duathlon C.D et Triathlon L.D pourront être également éligibles en fonction de leur positionnement.

Un calendrier de courses sélectives

- Afin de revaloriser la participation à un championnat international, un calendrier de courses sélectives sera mis en place pour chacune des disciplines : triathlon distance S et M, duathlon distance M, triathlon distance L…
- Pour des raisons économiques et d'équité géographique, 1 course par Inter Région, donc 5 possibilités de se qualifier. Les courses Open des G.P de Duathlon, Triathlon D1/D2 et les Championnats de France seront intégrées en priorité au calendrier. D'autres épreuves – référencées et proposées par les Présidents des L.R viendront compléter le calendrier, en particulier pour le triathlon distance M et L.
- Ces épreuves sélectives devront avoir lieu à minima 45 jours avant le Championnat International et le programme de sélection devra être finalisé à la clôture fixée par Triathlète Magazine.

Un processus de qualification serait mis en place (tenant compte du quota de places disponibles dans chacune des catégories d'âges, défini par l'ITU).

- Dans un premier temps, l'athlète fait part de son souhait de participer à un Championnat international – Il ou elle participe à une ou plusieurs courses sélectives – Si l'athlète est sélectionné, il ou elle confirme sa participation.

- Le même dispositif serait mis en place pour les Paratriathlètes.

Des cadeaux de bienvenue pourraient être remis aux participant(e)s

- Un « pack Club France » (sac à dos, tee-shirt, casquette) offert aux 50 premiers inscrits sur l'ensemble des courses internationales.
- Une tenue équipe de France (survêtement…) offert au Podium des Championnats d'Europe et du Monde. Les lauréats seraient également qualifiés d'office pour le championnat N+1.

Mais aussi….

Un service facilitant avec un prestataire fédéral (réservations, suivi des vols, gestion des bagages, navettes hébergement) leur permettant d'être identifiés « membres du Club France » et de bénéficier d'un service et de prestations complémentaires.

D'autres prestations pourraient être proposées : l'intervention d'un mécanicien vélo et d'un kinésithérapeute, des ressources locales….

La présence d'athlètes emblématiques du triathlon distance M aux côtés de la délégation française G.A est envisagée. Le cadre d'intervention de cette athlète est à définir (reconnaissance des parcours, briefing athlète, réunion…) et fera l'objet d'une convention.

L'objectif est de donner à la F.F.TRI., grande nation du Triathlon, la dynamique « groupes d'âges » correspondant à cette image. Un plan de communication doit être envisagé pour accompagner ce projet.

Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité les grands axes de ce projet.

5.5. Réflexion sur le paratriathlon haut niveau

Frank BIGNET fait part de la constitution très prochaine d'une cellule de réflexion concernant le paratriathlon de haut niveau. Cette cellule travaillera de façon transversale avec toutes les Commissions. Elle sera consultée sur l'écriture des modalités de sélection des paratriathlètes pour les épreuves qui se dérouleront sur les 3 saisons à venir. Toutefois, Frank BIGNET rappelle qu'il faut attendre la publication des nouveaux critères de classification par l'ITU, qui devraient être diffusés en octobre prochain avant de pouvoir réellement engager les travaux de cette instance. Le DTN précise que des relations étroites se sont tissées avec la F.F.H. permettant de réfléchir ensemble sur les projets à venir. Philippe LESCURE rappelle que c'est bien le Directeur Technique National qui est référent du Paratriathlon Haut Niveau.

5.6. Accueil d'un événement ITU

Dominique FRIZZA rappelle le projet d'accueillir une étape WTS ou une grande finale. Au regard du contexte, il propose de réfléchir à l'organisation d'un Championnat d'Europe d'ici 2017, celui-ci étant automatiquement construit en parallèle du Congrès ETU. Cette orientation est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

5.7. Accueil Equipe de Grande Bretagne sur les Championnats de France Ligues

Dominique FRIZZA fait part de la demande de la Ligue Ile de France de pouvoir accueillir une équipe de Grande Bretagne, sur les Championnats de France des Ligues. Saisie, la CNS n'a pas donné suite à cette demande, opposant l'absence de convention entre la F.F.TRI. et la Grande Bretagne, invoquant aussi les difficultés en lien avec les problèmes d'assurance. Les membres du Comité Directeur souhaitent que la CNS étudie à nouveau cette proposition.

6. VIE SPORTIVE

6.1. Paris 2014

Bernard SAINT-JEAN rappelle l'impossibilité, actuellement, de nager dans la Seine intra-muros (absence d'autorisation administrative) et la recherche d'une natation en proche ou lointaine banlieue afin de conserver la course à pied et l'arrivée à la Tour Eiffel, ainsi que le partenariat avec la Ville de Paris. Une course en ligne de l'extérieur de Paris vers l'intérieur de Paris pourrait être une réponse. Les dates des 5-6 juillet 2014 ne sont pas figées. Plusieurs dossiers sont en cours :

- Versailles Grand Canal Château de Versailles
- Choisy / Parc des Sports
- Disney / Vaires Torcy
- Duathlon sur la base des circuits Course à Pied et cycliste 2012

- Bike & Run à réfléchir suite à la rencontre avec Garmin

Philippe LESCURE rappelle l'urgence à prendre une décision au plus vite, afin de ne pas se retrouver à nouveau sans aucune épreuve en 2014 sur Paris, avis unanimement partagé par les membres du Comité Directeur.

Il est proposé, et validé par le Comité Directeur à l'unanimité, que seuls deux dossiers sont retenus, et que les investigations en cours se concentreront sur ceux-ci : celui de Versailles (Triathlon) et celui d'un Duathlon ou Bike & Run, sur Paris. Philippe LESCURE souhaite que nous communiquions au plus vite sur l'organisation d'un événement fédéral à Paris, en 2014.

6.2. Nice 2013

Le Triathlon de Nice, finale du Grand Prix 2013 se déroulera dimanche 29 septembre. Deux courses Elite (Sprint S) seront également support du Championnat de France Elite 2013. Une course Open (Olympique M) sera support du Championnat de France Groupe d'Ages, avec titre par tranche de 5 ans pour la première fois.
La course Open compte à ce jour 500 inscrits (86% hommes/ 14 % femmes/ 56% de licenciés).

6.3. Modification du calendrier des Grandes Epreuves Fédérales (Dernière étape du Grand Prix de Duathlon D1 H/F + D2F + D3 H, OLHAIN remplace VILLENEUVE D'ASCQ le 22 septembre)

Les membres du Comité Directeur valident le remplacement de l'organisation de la dernière étape du Grand Prix de Duathlon D1 H/F + D2 F + D3 H prévue initialement à VILLENEUVE D'ASCQ, sur la Commune d'OLHAIN.

6.4. Calendrier Grandes Epreuves Fédérales 2014

Christophe LEGRAND présente une ébauche du calendrier des Grandes Epreuves Fédérales suite aux rencontres ayant déjà eu lieu et aux engagements de certains organisateurs.

6.5. Convention F.F.TRI. / Fédération Malgache de triathlon

Philippe LESCURE fait part de la signature en cours de la Convention entre la Fédération Française de Triathlon et la Fédération Malgache de Triathlon. Il rappelle que le projet de création d'une Association des Fédérations Francophones de Triathlon est toujours à l'étude.

6.6. Anniversaire création ITU et 25 ans de la F.F.TRI.

Philippe LESCURE parle d'une réflexion autour de l'anniversaire de la création de l'ITU, en Avignon, du premier Championnat du Monde de Triathlon, et des 25 ans de notre Fédération. Aussi, un Board de l'ITU pourrait être organisé en Avignon, au printemps prochain, en partenariat avec la F.F.TRI. au cours duquel pourraient être soufflées les bougies symbolisant ces grands moments de l'histoire de notre sport, en Avignon.

7. QUESTIONS DIVERSES

7.1. Nouveau logiciel

Concernant la mise en œuvre du nouveau dispositif informatique, Pierre BIGOT tient à préciser :

- Que le référent, chef de projet de ce nouveau système est Guillaume FRITSCH, Directeur Adjoint de la F.F.TRI.
- L'objectif de ce nouvel outil est bien de créer des espaces individuels pour chaque membre, que chacun s'approprie un espace triathlon, au fur et à mesure de l'évolution de cet outil.

7.2. Interventions en Comité Directeur

Philippe LESCURE souhaite que le timing des interventions soit annoncé, au moment de la préparation de l'ordre du jour du Comité Directeur Fédéral.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du Comité Directeur et les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur participation.

****

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

COMITE DIRECTEUR TELEPHONE

02 Octobre 2013 – 18h30 à 19h30

Présents Elisabeth BARRAUD, Frank BIGNET, Pierre BIGOT, Daniel BOISSIERE, Emmanuel CHABANNES, Alain COURPRON, Guillaume FRITSCH, Frank GASQUET, Pascal GODEL, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Denis MAIRE, Laurent MASSIAS, Michelle MONSERAT, Alexandre PY, Florent ROY, Bernard SAINT-JEAN, Thierry SAMMUT, Patrick SOIN, Andrée VIDIL.

Absents excusés Jacky BAUDRAND, Daniel BAZOGE, Jean-Michel BUNIET, Dominique FRIZZA, Valérie GAUTHIER, Cédric GOSSE, Denis JAEGER, Jacques LAPARADE, Marlène LEBRUN, Christophe LEGRAND, François LHUISSIER, Denis MARCHE, David PEIFFER, Dominique SAGARY, Jean-Claude ZIENKIEWICZ.

❖❖❖❖

Conformément aux 2ème et 3ème alinéa du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux :

« Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.
Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président LESCURE ouvre la réunion en les remerciant pour leur participation.

1. TRIATHLON DE PARIS

Le Président LESCURE indique aux membres du CDF qu'un dossier sera rapidement déposé en Préfecture. Ce dossier d'organisation concerne bien une épreuve de triathlon. Si aucune autorisation n'est délivrée pour la partie natation, l'épreuve sera transformée en duathlon.

Il est proposé de définir les tarifs d'inscription pour le Triathlon de Paris 2014 :

- Pour les 600 premiers inscrits (1 à 600) : 80 €
- Pour les 600 inscrits suivants (601 à 1200) : 90 €
- Pour les inscrits suivants (1201 et plus) : 100 €
- Pour les relais : 120 €

Cette proposition est validée à l'unanimité. L'ouverture des inscriptions en ligne est prévue pour le 15 novembre prochain.

Pour le cas où l'option « duathlon » devrait être mise en place, le CDF sera amené à se positionner sur le tarif à appliquer (réduction envisageable). Les personnes déjà inscrites seront contactées pour savoir si elles souhaitent maintenir ou non leur participation.

2. Gestion des clubs et des licences : Espace Tri 2.0

Le changement de logiciel de gestion des licences se passe globalement correctement, et le Président remercie Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Patrick SOIN, Guillaume FRITSCH et les Ligues Régionales pour le travail accompli.

A ce jour plus de 500 clubs sont déjà réaffiliés et le nombre de demande de licence en cours s'élève à près de 10.000.

3. Siège fédéral

Pour ce qui concerne les travaux à réaliser sur le site du nouveau siège fédéral, le Président LESCURE précise que trois sociétés ont proposé un plan d'aménagement. Les plans et les devis correspondants seront transmis aux membres du CDF, le choix du prestataire réalisé lors du Comité Directeur physique du 26 octobre prochain.

Pour ce qui concerne la vente de nos locaux du 2 rue de la justice, le Président LESCURE fait savoir qu'il a rencontré dernièrement, en compagnie du Trésorier Général et du Secrétaire Général, les dirigeants de la société voisine. Une proposition pourrait être formulée dans les prochaines semaines. Les membres du Comité Directeur fédéral seront informés de l'évolution de ce projet de vente.

4. Ecole Française de Triathlon

L'impression des mallettes EFT va être lancée très prochainement et le prix de vente doit être indiqué sur cette mallette.

Il est proposé de la vendre à un prix unique de 95 €, frais de port compris.

Les membres du CDF valident ce prix de vente à l'unanimité.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du Comité Directeur pour leur participation.

****

Philippe LESCURE **Président**	**Patrick SOIN** **Secrétaire Général**

COMITE DIRECTEUR TELEPHONE
16 OCTOBRE 2013 – 18h30 à 20h30

Présents BARRAUD Elisabeth, BAUDRAND Jacky, BAZOGE Daniel, BIGNET Frank, BIGOT Pierre, BOISSIERE Daniel, BUNIET Jean-Michel, CHABANNES Emmanuel, COURPRON Alain, FRITSCH Guillaume, FRIZZA Dominique, GASQUET Frank, GODEL Pascal, GROSSETETE Jean-Marc, HUOT JEANMAIRE Françoise, JAEGER Denis, LAPARADE Jacques, LEBRUN Marlène, LEGRAND Christophe, LESCURE Philippe, MAIRE Denis, MONSERAT Michelle, PEIFFER David, PY Alexandre, ROY Florent, SAGARY Dominique, SAMMUT Thierry, SOIN Patrick, VIDIL Andrée

Excusés GAUTHIER Valérie, GOSSE Cédric, LHUISIER François, MARCHE Denis, SAINT-JEAN Bernard, ZIENKIEWICZ Jean-Claude

*****

COMITE DIRECTEUR TELEPHONE
21 OCTOBRE 2013 – 18h30 à 19h30

Présents BARRAUD Elisabeth, BAUDRAND Jacky, BIGNET Frank, BIGOT Pierre, BOISSIERE Daniel, BUNIET Jean-Michel, CHABANNES Emmanuel, COURPRON Alain, FRITSCH Guillaume, GODEL Pascal, GROSSETETE Jean-Marc, LAPARADE Jacques, LEGRAND Christophe, LESCURE Philippe, MAIRE Denis, MARCHE Denis, PEIFFER David, PY Alexandre, SAINT-JEAN Bernard, SOIN Patrick, VIDIL Andrée

Excusés BAZOGE Daniel, FRIZZA Dominique, GASQUET Frank, GAUTHIER Valérie, GOSSE Cédric, HUOT JEANMAIRE Françoise, JAEGER Denis, LEBRUN Marlène, LHUISIER François, MONSERAT Michelle, ROY Florent, SAGARY Dominique, SAMMUT Thierry ZIENKIEWICZ Jean-Claude

Conformément aux 2ème et 3ème alinéa du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux :

« Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.
Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président ouvre la réunion en les remerciant pour leur participation et rappelle que ce Comité Directeur est exclusivement consacré à l'étude du projet de Réglementation Sportive 2013-2014.

Le Président remercie les membres du Comité Directeur pour la lecture préalable du projet de Réglementation Sportive 2013-2014 et l'envoi de leurs remarques ou propositions avant la tenue de cette réunion. Les remarques ou propositions, disponibles en annexe, sont présentées par Pierre BIGOT, Président de la Commission Nationale de la Réglementation, elles sont étudiées en séance, discutées et soumises au vote.

Les textes sont amendés conformément aux décisions du CDF.

Les propositions de modification n'ayant fait l'objet d'aucune question ou remarque sont adoptées par le CDF.

Il est à noter que :

- Le paragraphe relatif à la double nationalité sera étudié et éventuellement amendé lors du CDF du 26 octobre prochain.
- Une reformulation du paragraphe ci-dessous sera proposée par la Commission Nationale de la Réglementation lors du CDF du 26 octobre prochain :

  Les championnats de France Elite et U23 de Triathlon et de Duathlon se déroulent sur une étape du Championnat de France des Clubs de Division 1 de Triathlon et de Duathlon.
  Participent à cette épreuve :
  Les licenciés des clubs de Division 1 de Triathlon et de Duathlon dans les conditions prévues aux chapitres 9.7 et 9.10.
  Les licenciés F.F.TRI. inscrits sur listes ministérielles n'appartenant pas à un club de Division 1 de la discipline concernée. Ils bénéficieront d'un emplacement spécifique.
- Le CDF confie à un groupe de travail piloté par Denis MAIRE l'étude de la question du port du dossard, doit-il être obligatoire ou non ? La composition du groupe de travail sera proposée ultérieurement au Président LESCURE.
- La proposition de suppression des quotas groupes d'âges doit être soumise à l'avis des Président(e)s à l'occasion du séminaire prévu fin novembre à Marseille.
- La Commission Nationale Sportive doit étudier la proposition formulée par Daniel BOISSIERE : « autoriser les licenciés des club de Division 2 ayant gagné une étape du grand prix de division 2 durant la saison en cours à participer au Championnat de France individuel Elite ».

La réglementation sportive 2013-2014 sera publiée sur notre site Internet avant la fin du mois d'octobre (rubrique « publications officielles » http://www.fftri.com/textes-officiels).

Comme chaque année, les modifications seront identifiées par un trait vertical dans la marge du document.

Le Président remercie les membres du Comité Directeur pour leur présence.

*****

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

ANNEXE

Liste des propositions formulées par les membres du Comité Directeur Fédéral

Page	Demandeur	Remarque /question / proposition	Décisions du Comité Directeur Fédéral
12	A.PY	Le Bike & Run est une pratique qui consiste à enchaîner la ~~course à pied et le vélo~~ le vélo et la course à pied par équipe …	La proposition de modification est adoptée.
12 et 62	D.MAIRE	☐ Bike & Run : trois modalités de course : ☐ Permutation libre des équipiers (ils ont toute liberté pour décider ~~de celui des deux ou multiple de deux qui évolue à l'aide du ou des vélos et pendant combien de temps) et course au contact (équipiers groupés)~~ de la conduite de la course...	La proposition de modification est adoptée.
15	JM.GROSSETETE	Afin d'éviter toute interruption de la garantie assurance liée à la détention d'une licence, il est nécessaire de la renouveler avant le 31 octobre de l'année. Tout renouvellement de licence (mutation comprise) intervenant après le ~~31 octobre~~ 30 novembre fait l'objet d'une pénalité financière dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale de la F.F.TRI.. Toutefois afin de faciliter l'accès aux épreuves en début de saison, la durée de validité de la licence est étendue jusqu'au 30 novembre. ~~Le licencié reste assuré jusqu'à cette date~~. ~~Cette mesure n'exclut pas la clause de pénalité définie ci-dessus.~~	La proposition de modification est adoptée.
21	F.BIGNET	Un club n'est pas autorisé à présenter plus de trois demandes de mutation par sexe quelles que soient les catégories d'âges si celles-ci concernent des athlètes inscrits sur liste de haut niveau (Jeune-Senior-Elite) ~~soumis au paiement de droits~~	La proposition de modification est adoptée.
31	JM.BUNIET	~~Le départ décalé de la vague « benjamin/minime » peut être regroupé avec le départ décalé de la vague féminine »~~	La proposition de modification est adoptée.
32	JM.GROSSETETE	Une équipe peut être féminine, masculine ou mixte et être composée de concurrents de catégories d'âge différentes. Une équipe est composée au minimum de 2 personnes, au maximum de 3 personnes. --> remplacer "équipe" par "relais"	La proposition de modification est adoptée.
35	JM.GROSSETETE	De la même façon, les licenciés F.F.SportU. (Fédération Française du Sport Universitaire) de catégories d'âges Junior et Senior ont accès avec la licence F.F.SportU aux compétitions de Triathlon et Duathlon « Distance S » et « Distance M », ouvertes à leurs catégories d'âge et agréées par la F.F.SportU et la F.F.TRI. (Sélectifs et Finale de Championnat de France~~) sous réserve qu'ils aient bien produit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition de moins de un an au moment de leur demande de licence F.F.SportU.~~ --> il est impossible de vérifier la validité de la partie barrée ci-dessus	La proposition de modification est adoptée.

Page	Demandeur	Remarque /question / proposition	Décisions du Comité Directeur Fédéral
35	A.VIDIL	Tout licencié auprès d'une Fédération étrangère affiliée à l'International Triathlon Union (ITU) est considéré comme non titulaire d'une licence F.F.TRI. compétition et ne peut participer aux épreuves agréées par la Fédération Française de Triathlon (hors celles strictement réservées aux licenciés titulaires d'une licence F.F.TRI. / Grandes Epreuves Fédérales) que sous réserve de l'acquisition d'un Pass Compétition payant selon les dispositions du paragraphe 8.2.4.2 ACCES TOUS PUBLICS (PASS COMPETITION). L'athlète concerné sera cependant dispensé de la présentation d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique du triathlon en compétition. **Large opposition à cette proposition.**	La proposition de modification est rejetée. Ce texte ne sera pas intégré à la RGF. Par ailleurs, il sera précisé que les licenciés auprès d'une Fédération étrangère affiliée à l'International Triathlon Union (ITU) n'ont pas payer de pass compétition.
35	F.BIGNET D.MAIRE D.JAEGER D.FRIZZA	Tout licencié auprès d'une Fédération étrangère affiliée à l'International Triathlon Union (ITU), quelle que soit sa nationalité ou son lieu de résidence, non titulaire d'une licence F.F.TRI. Compétition ne peut accéder aux épreuves internationales ELITE ou GROUPES D'AGES au titre de la F.F.TRI..	La proposition de modification est adoptée. (1 contre concernant l'ajout de la mention Elite)
40	F.BIGNET	Sauf dispositions particulières à certaines épreuves (~~Grand Prix~~ Championnat de France des clubs de 1ère division notamment), le port des dossards est obligatoire	La proposition de modification est adoptée.
40	D.MAIRE	Les dossards font sur les épreuves toujours débat et sujet à interprétation diverses par le corps arbitral. Peut on rendre ce port non obligatoire ?	Le CDF confie à un groupe de travail piloté par Denis MAIRE l'étude de cette question. La composition du groupe de travail sera proposée ultérieurement au Président LESCURE.
48	P.GODEL (arbitrage)	8.20.2 Conduite du concurrent Le concurrent ne peut utiliser que son emplacement désigné. Tout marquage distinctif ou personnalisé permettant au concurrent d'identifier son emplacement est interdit. ~~La serviette de bain est autorisée et ne constitue pas un marquage distinctif ou personnalisé.~~ **Large opposition à cette proposition.**	La proposition de modification est rejetée. La phrase « La serviette de bain est autorisée et ne constitue pas un marquage distinctif ou personnalisé. » est maintenue.
50	D.MAIRE	8.21 DEPART Une ligne de départ est matérialisée. Sa longueur est proportionnelle au nombre de concurrents et à la zone. Toutes les informations diffusées au départ de l'épreuve doivent l'être par haut-parleur ou sonorisation audibles	La proposition est amendée, la phrase retenue est la suivante : « L'organisateur doit s'assurer que les informations diffusées au départ de l'épreuve soient audibles par l'ensemble des concurrents. »
52	D.SAGARY	8.22.1.3 Température de l'eau et port de la combinaison CAS PARTICULIER :	La proposition de modification est adoptée et étendue aux masters sur la Coupe de France des

Page	Demandeur	Remarque /question / proposition	Décisions du Comité Directeur Fédéral
		Toutes les Grandes Epreuves Fédérales et les ½ finales Triathlon Jeune hormis les Championnats Groupe d'Age de Triathlon	clubs.
55	F.BIGNET	Pour les cintres droits (type VTT, VTC…), ~~les guidons « corne de vache »~~ les "bar ends"sont autorisés.	La proposition est amendée, la phrase retenue est la suivante : « Pour les cintres droits (type VTT, VTC…), les guidons dits « corne de vache » ou "bar ends" sont autorisés. »
59	F.BIGNET	Sur les épreuves Distances L, XL, XXL, le ravitaillement personnalisé est autorisé ~~par dérogation~~ (et uniquement dans la zone de ravitaillement de l'organisation).	La proposition est amendée, la phrase retenue est la suivante : « Sur les épreuves Distances L, XL, XXL, le ravitaillement personnalisé est autorisé uniquement dans une zone spécifique de l'aire de ravitaillement prévue par l'organisation. »
59	D.FRIZZA	8.25 RAVITAILLEMENT (...) Les liquides (eau et produits énergétiques) sont distribués dans des bidons cyclistes ou des bouteilles plastiques ou des gobelets ~~plastiques.~~	La proposition de modification est adoptée.
69	F.BIGNET	les Grandes Epreuves Fédérales recensent annuellement ... ajouter le Championnat de France de Paratriathlon	La proposition de modification est adoptée.
70 et 75	CNS	~~« La Ligue Régionale de Triathlon (L.R.TRI.) sélectionne sur un mode de fonctionnement qu'elle détermine, le nombre de qualifiés individuels à la finale nationale sur la base des quotas définis ci-après. »~~ ~~chaque ligue définit sa propre répartition et ses modes de sélection.~~ ~~chaque ligue détermine librement le nombre d'athlètes qu'elle sélectionne.~~ Tout athlète, licencié F.F.TRI. Compétition, peut librement participer au Championnat de France Groupe d'Âge de Triathlon et de Duathlon sous réserve d'avoir satisfait aux modalités d'inscriptions fixées par l'organisation.	Cette proposition est rejetée pour le moment, elle doit préalablement être soumise à l'avis des Président(e)s à l'occasion du séminaire prévu fin novembre à Marseille.
70	CNS / CNR	~~La grille de prix du Championnat de France est distribuée sur la base du classement de l'épreuve. Hors le cas où plusieurs grilles spécifiques sont distribuées, le licencié F.F.TRI. de nationalité étrangère se voit normalement récompensé au regard de sa place au classement.~~ **Propo CNS :** modifier la règle d'attribution de la grille de prix relative au Championnat de France Individuel Elite de Triathlon et Duathlon en attribuant cette grille de prix au regard de la médaille. **Propo CNR :** La grille de prix du Chamionnat de France est réservée aux	La proposition est amendée, la phrase retenue est la suivante (1 abstention) : « La grille de prix du Championnat de France individuel est réservée aux athlètes récipiendaires de la médaille d'or, d'argent, de bronze. »

Page	Demandeur	Remarque /question / proposition	Décisions du Comité Directeur Fédéral
		athlètes ayant la nationalité française et titulaires d'une licence F.F.TRI. Compétition.	
70	D.BOISSIERE CNS	Les championnats de France Elite et U23 de Triathlon et de Duathlon se déroulent sur une étape du Championnat de France des Clubs de Division 1 de Triathlon et de Duathlon. Participent à cette épreuve : ☐ Les licenciés des clubs de Division 1 de Triathlon et de Duathlon dans les conditions prévues aux chapitres 9.7 et 9.10. ☐ les licenciés des clubs de Division 2 ayant gagné une étape du grand prix de division 2 durant la saison en cours ☐ Les licenciés F.F.TRI. inscrits sur listes ministérielles n'appartenant pas à un club de Division 1 de la discipline concernée. Ils bénéficieront d'un emplacement spécifique. Bien que n'étant pas considéré(e) comme un(e) U23, un(e) cadet(te) inscrits sur listes ministérielles et participant au Championnat de France individuel Elite et U23 de Triathlon ou Duathlon pourra être classé(e) dans le classement du Championnat de France Individuel U23 de Triathlon ou Duathlon et ainsi avoir accès au titre de Champion(ne) de France Individuel U23 de Triathlon ou Duathlon.	Les deux propositions sont rejetées par le CDF. Il est demandé à la CNS d'étudier la proposition formulée par Daniel BOISSIERE. Il est demandé à la CNR de reformuler le paragraphe : « Les championnats de France Elite et U23 de Triathlon et de Duathlon se déroulent sur une étape du Championnat de France des Clubs de Division 1 de Triathlon et de Duathlon. Participent à cette épreuve : ☐ Les licenciés des clubs de Division 1 de Triathlon et de Duathlon dans les conditions prévues aux chapitres 9.7 et 9.10. ☐ Les licenciés F.F.TRI. inscrits sur listes ministérielles n'appartenant pas à un club de Division 1 de la discipline concernée. Ils bénéficieront d'un emplacement spécifique. »
70	F.BIGNET	Les athlètes inscrits sur listes ministérielles Jeune-Senior-Elite n'ont pas accès aux titres « Champion de France Groupes d'Age ».	La proposition de modification est adoptée.
72	JM.BUNIET	Les équipes, mixtes ou unisexes, seront constituées de deux personnes issues du même club et titulaires d'une licence « compétition ». Les catégories admises sont les suivantes : ☐ pour le titre « Toutes catégories » : équipes composées de toutes les catégories d'âges ayant accès à la distance sauf les équipes composées uniquement de vétérans ~~de junior, senior ou vétéran~~ ☐ pour le titre « Master » : équipes ~~uniquement~~ composées uniquement de vétérans	La proposition de modification est adoptée.
77, 84, 95	CNR D.MAIRE	Seul(e)s les athlètes pour lesquel(le)s la demande de licence compétition F.F.TRI. (qu'il y ait eu mutation ou non) aura été validée informatiquement dans l'application fédérale par la ligue régionale : **(a)** au plus tard le 31 janvier de la saison en cours pourront entrer dans la composition de l'équipe du club. **(b)** au plus tard le 31 janvier pour le duathlon, 28 février pour le Triathlon, de la saison en cours pourront entrer dans la composition de l'équipe du club.	La proposition de modification **(a)** est adoptée.

Page	Demandeur	Remarque /question / proposition	Décisions du Comité Directeur Fédéral
80	F.BIGNET	Les athlètes inscrits sur listes ministérielles Jeune-Senior-Elite au titre du triathlon et ayant la spécialité Courte Distance (liste arrêtée par la DTN) n'appartenant pas à un club de D1 occuperont un emplacement spécifique dans le box de départ et dans l'aire de transition.	La proposition de modification est adoptée.
97	F.BIGNET	Les athlètes inscrits sur listes ministérielles Jeune-Senior-Elite au titre du duathlon n'appartenant pas à un club de D1 occuperont un emplacement spécifique dans le box de départ et dans l'aire de transition.	La proposition de modification est adoptée.
81 et 87	D.JAEGER D.FRIZZA	9.8.4.3.2 Règle spécifique relative à la non-conformité des guidons (D2, reprise de ce qui existe en D1) ~~Toutes les fautes relevant de la non-conformité du guidon seront sanctionnées par l'ajout de deux points au classement de l'étape.~~	La proposition de suppression est rejetée car aucun vélo avec un guidon dangereux ne prend le départ.
101 et 116	D.MAIRE	~~Seuls les clubs ayant participé à la totalité des étapes peuvent prétendre à une montée dans la division supérieure.~~	La proposition de suppression est rejetée. La phrase « Seuls les clubs ayant participé à la totalité des étapes peuvent prétendre à une montée dans la division supérieure. » est conservée (11 POUR / 8 CONTRE).
103	JM.GROSSETETE	~~Le dossard doit être porté en fonction de l'organisation devant et derrière.~~ (port du dossard supprimé en D2)	La proposition de modification est adoptée.
118	D.MAIRE	D1 Triathlon et D1 Duathlon : 1 seul athlète de nationalité française manquant : ~~1000 Euros~~ 1500 euros	La proposition de modification est rejetée.
124	F.BIGNET	Proposition de suppression du chapitre « Equipe de France » de la RGF	La proposition de modification est adoptée.

COMITE DIRECTEUR FEDERAL

Samedi 26 Octobre 2013 – 9h00 à 18h00

PARIS / CNOSF

Présents Elisabeth BARRAUD, Jacky BAUDRAND, Frank BIGNET, Pierre BIGOT, Daniel BOISSIERE, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Alain COURPRON, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Marlène LEBRUN, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, Denis MAIRE, Denis MARCHE, Laurent MASSIAS, Michelle MONSERAT, Beie MOUA, David PEIFFER, Patrick POULET, Alexandre PY, Florent ROY, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Thierry SAMMUT, Patrick SOIN, Andrée VIDIL.

Absents excusés Daniel BAZOGE, Jacques LAPARADE, François LHUISSIER, Jean-Claude ZIENKIEWICZ.

❖❖❖❖

Conformément aux 2ème et 3ème alinéa du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux :

> *« Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. »*

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président ouvre la réunion en les remerciant pour leur participation. Il rappelle que plusieurs épreuves fédérales ont lieu ce week-end, sur nos territoires, ce qui explique notamment l'absence de plusieurs personnes à notre réunion.

1. Secrétariat Général – Administration Générale

1.1. Approbation du PV du CD du 22 juin 2013, du CD tel du 02 octobre 2013

Transmis aux membres du Comité Directeur, et sans remarque particulière, les procès verbaux des réunions de Comité Directeur physique du 22 juin et téléphoné du 2 octobre 2013 sont approuvés à l'unanimité.

1.2. Point licences et nouveau logiciel

Le tableau envoyé précédemment aux membres du CDF présentait quelques erreurs, elles sont rectifiées dans le tableau diffusé directement en réunion. La présentation est quelque peu différente dans la mesure où nous sommes sur le passage d'un dispositif à un autre. Ainsi, au 23 octobre 2013, en comparaison au même point au 31 octobre 2012 : nous enregistrons une augmentation de 11,1 % de licenciés sur la saison, avec 41 738 licenciés et 696 Clubs (contre 688 clubs au 31 octobre 2012). A ce jour, 7 719 licences sont enregistrées à partir du nouveau logiciel, pour la nouvelle saison.

Patrick SOIN revient sur les principaux problèmes rencontrés, et la façon dont ils ont été traités par la « Hot Line Espace tri 2.0 ». Pour information, 3 765 personnes (soit environ 15% des demandeurs de licence à la date de ce jour) ont rencontré des difficultés en saisissant leur demande de licence, et ont demandé à être aidés par mail. Les principaux problèmes rencontrés sont les suivants :

- Identifiants (85%) : Mauvaise adresse mail - Oubli du mot de passe - Mail arrivé dans les spams
- Affichage (8%) : Utilisation de navigateurs obsolètes
- Erreur de saisie (7%) : Nom, date de naissance, type de licence….

Il a été répondu à chaque email, en général en moins de 24h. Certains licenciés ont été contactés par téléphone lorsque cela s'avérait nécessaire.

Patrick SOIN tient à remercier l'investissement important, dans la mise en œuvre de ce projet, son suivi et les actions à venir, de Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET et Guillaume FRITSCH. Tous trois interviennent de façon massive, y compris le week-end, et en relation avec le prestataire, qui est aussi particulièrement à l'écoute.

Jean-Marc GROSSETETE fait part de retours de personnes issues d'autres fédérations sportives, et qui nous envient cet outil particulièrement intéressant.

Jean-Michel BUNIET diffuse et présente, de façon détaillée, le module « Organisateur », concernant l'inscription des manifestations au calendrier, les licences manifestations, ainsi que d'autres possibles évolutions en lien avec les épreuves, et notamment l'arbitrage, le Développement Durable.

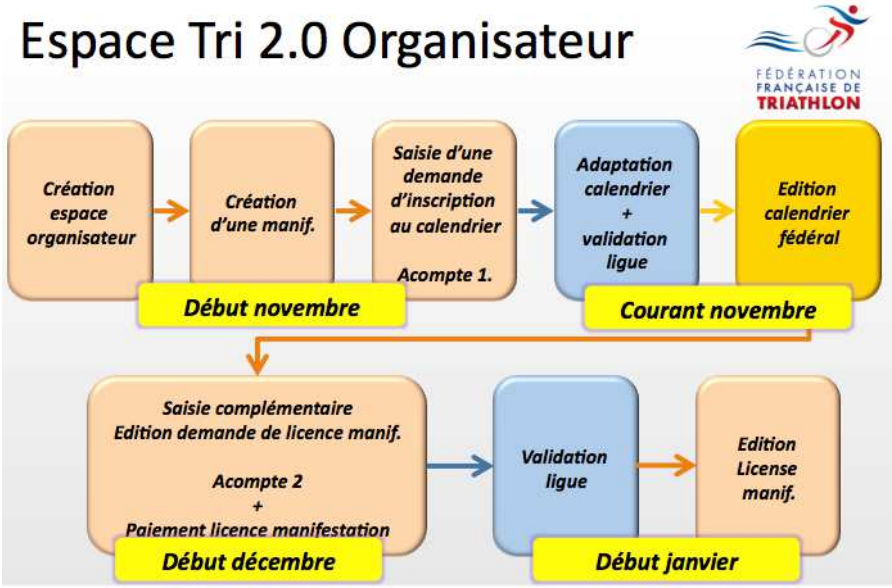

1.3. Siège fédéral : présentation du projet d'aménagement, déménagement, inauguration, vente anciens locaux.

Jean-Michel BUNIET présente, à partir de supports projetés aux membres du Comité Directeur, les propositions de travaux à effectuer dans le nouveau siège fédéral. Patrick SOIN commente, de façon détaillée, les différents devis fournis par les trois sociétés mises en concurrence pour effectuer ces aménagements. En effet, Emmanuel CHABANNES rappelle le choix qui avait été fait d'aller vers un même prestataire pour la réalisation de tous les travaux, suite à une première évaluation de l'architecte.

Au regard des écarts conséquents entre les devis, Denis MAIRE fait remarquer la difficulté à les comparer, dans la mesure où les prestations proposées ne sont pas identiques. Aussi, la décision du choix du prestataire lui semble prématurée.

Philippe LESCURE demande que ces devis soient complétés, dans les semaines à venir, par des informations, tel qu'il est demandé dans les interventions qui sont faites directement en réunion (délais, qualité des matériaux, détail de tous les travaux).

Le Président propose que le Bureau Directeur soit élargi pour la circonstance à trois membres du Comité Directeur, ayant compétences dans ce domaine, afin d'arrêter le choix du prestataire, en fonction des informations complémentaires. Ce sont les expertises de Pierre BIGOT, Denis JAEGER et Denis MAIRE, au regard de leurs compétences dans ce domaine, que le Comité Directeur, à l'unanimité, souhaite voir associées aux décisions du Bureau Directeur, sur ce dossier.

A l'unanimité, les membres du Comité Directeur valident cette orientation, et sont favorables à une enveloppe globale de travaux à hauteur de 300 000 € (avec une marge de 10 %). Cette enveloppe n'inclus pas le mobilier, pour lequel des devis seront demandés ultérieurement.

Emmanuel CHABANNES précise l'importance à associer financièrement « Triathlon Evènements » aux travaux qui seront effectués dans les nouveaux locaux, et c'est dans ce contexte que le Crédit Coopératif a été sollicité pour deux offres de prêts.

Philippe LESCURE a rencontré les responsables de la Société VECTRACOM, qui réside dans les mêmes locaux que ceux du siège actuel, rue de la Justice. Une proposition ferme de vente leur a été faite, suite à la décision du Bureau Directeur, à hauteur de 475 000 €.

1.4. Personnel fédéral

Le Président évoque la décision d'audit administratif externe qu'il souhaite réaliser tout prochainement. Il s'agit de faire auditer la F.F.TRI. par une entreprise spécialisée. Cet audit devra se dérouler entre le 15 novembre et le 15 décembre. La F.F.TRI. est une entreprise de service et l'amélioration du service rendu est une priorité.

« Je ne suis pas satisfait du fonctionnement et du management actuel. Il faut sortir de la routine et des habitudes. Je souhaite une réécriture des procédures et une redéfinition des missions. Cet audit inclura en accord avec le directeur technique national les personnels en poste au siège fédéral.

Je veux une photographie de notre organisation et de notre fonctionnement, un bilan effectué de manière objective et professionnelle. Et ensuite des propositions d'orientations et de solutions pour une refondation de notre administration. La mise en œuvre de cette action d'ici la fin de l'année devra nous autoriser à initier des solutions en début d'année prochaine et à caler cela avec l'installation dans le nouveau siège fédéral.

C'est un dossier qui me tient à cœur et que je veux faire évoluer rapidement. Mon seul souci est d'optimiser la gestion du personnel et je veux préciser que cette démarche est initiée dans un esprit constructif et qu'elle ne vise pas à chercher des coupables ou des boucs émissaires ».

Jackie BAUDRAND attire l'attention du Comité Directeur sur la difficulté pour la fédération de fonctionner avec un management « bicéphale » (élus et professionnels), afin qu'il n'y ait pas d'ambigüité sur les exigences attendues de cette évaluation.

Le Comité Directeur sera pleinement associé à ces travaux d'audit et informé de leur évolution.

Patrick SOIN précise que deux recrutements sont en cours, pour le siège fédéral, sur le dispositif « Emploi d'Avenir », et plus particulièrement sur les secteurs Développement et Vie Sportive.

1.5. Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales 2013

Patrick SOIN présente l'organisation et l'ordre du jour du Séminaire des Présidents de Ligues Régionales qui se déroulera à Marseille, les 22, 23 et 24 novembre prochains.

Le programme détaillé sera envoyé aux Président(e)s de Ligues Régionales.

L'accueil, le cocktail de bienvenue, le dîner du vendredi soir et du samedi midi se dérouleront à l'Hôtel Ibis St Charles, où les congressistes seront hébergés. Les réunions du samedi et du dimanche matin auront lieu au Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP), situé non loin de l'hôtel. Le repas du samedi soir, au Restaurant « Les Arcenaulx » sera accessible avec un train touristique.

1.6. Calendrier des réunions fédérales 2014

Le calendrier à jour des réunions fédérales 2014 est diffusé en réunion.

2014	Bureau Directeur	Comité Directeur	Lieu	Horaire	Autres réunions
Vendredi 10 Janvier	Physique		Paris	Après-midi	
Samedi 11 Janvier		Physique Ouvert aux Ligues	Paris	Journée	
Samedi 1er Février			Quiberon	Journée	Assemblée Générale Fédérale
Dimanche 2 Février		Physique Ouvert aux Ligues	Quiberon	Matin	
Vendredi 11 Avril			Sète	Journée	Séminaire Bureau Directeur
Samedi 12 Avril					
Vendredi 13 Juin **A confirmer**	Physique		Paris	Journée	

Samedi 14 Juin **A confirmer**		Physique	Paris	Journée	
Mercredi 15 Octobre		Téléphoné RGF		18H30	
Lundi 20 Octobre		Téléphoné RGF		18H30	
Vendredi 24 Octobre	Physique		Paris	Journée	
Samedi 25 Octobre		Physique	Paris	Journée	
Samedi 22 Novembre		Physique		Journée	Séminaire Président(e)s Ligues Régionales
Dimanche 23 Novembre				Matin	
Vendredi 28 Février	Physique		Paris	Journée	
Samedi 1er Mars		Physique Ouvert aux Ligues	Paris	Journée	
Samedi 29 Mars			A définir	Journée	Assemblée Générale Fédérale
Dimanche 30 Mars		Physique Ouvert aux Ligues	A définir	Matin	

Ce calendrier a été élaboré en prenant en compte une éventuelle évolution de l'année fédérale comptable. Les dates de ces réunions seront arrêtées définitivement à l'issue de l'Assemblée Générale Fédérale du 1er février 2014.

1.7. Triathlon Evénements

Emmanuel CHABANNES présente, sous forme de document power point, les objectifs et les orientations de la Société « Triathlon Evénements », qui ont été validés par le Bureau Directeur.

Il rappelle, au travers de ce projet, que l'objectif prioritaire est de « Créer et développer des manifestations et des actions qui apportent des ressources supplémentaires au développement du triathlon et des disciplines enchainées ».

- **Transfert d'activités** entre la F.F.TRI. et Triathlon Evènements (contrats de partenariat, organisations des triathlons de Paris et de Nice, délégations particulières aux grandes épreuves, conventions de coopération autres épreuves, merchandising, achat d'espaces, communication et marketing fédéral, toutes opérations –tous secteurs confondus - sujettes aux impôts commerciaux).

- **Fonctionnement :** Convention entre la F.F.TRI. et Triathlon Evènements afin d'établir les répartitions de frais généraux (ex : bail commercial pour mise à disposition de locaux), de personnels. Embauche de personnels spécifiques par Triathlon Evènements.

- **Ressources et organisation**

  - Ressources : capital de 100.000 €, convention de trésorerie entre la F.F.TRI. et Triathlon Evènements.

  - Organisation administrative de démarrage : création d'identité graphique (logo) et des documents usuels (papier entête, carte de visites, enveloppes, facture, signatures,…) et ouverture de dossiers comptables (Paris, Nice, merchandising, autres épreuves).

- **Proposition de mission prioritaire**
  - Synthèse des produits à commercialiser
  - Définition d'argumentaires
  - Détermination du périmètre de prospects (achat éventuel de fichiers) à démarcher (identification des contacts)
  - Démarchage téléphonique (prise de contact, exposé d'arguments, recensement des objections, demande et prise de rendez-vous)
  - Débriefing (traitement des objections) et Reporting.
  - Ouverture d'un CDD de 6 mois renouvelable et/ou délégation à une entreprise externe.

Dans sa qualité de Président de la Société « Triathlon Evènements », Emmanuel CHABANNES et le Directeur Général de TE proposent aux membres du Comité Directeur Fédéral de se prononcer sur 5 points relatifs à la mise en place d'un Comité Stratégique : champ d'intervention, création, composition, nomination de ses membres, lettre de mission.
Philippe LESCURE propose une validation, point par point, de la mise en place de ce comité stratégique.

- Champ d'intervention de ce Comité stratégique : organe consultatif, il est sollicité en termes de conseil sur l'aide à la prise de décision, au montage des projets et des supports de projets à destination

du CDF et de l'AGF. Organe de réflexion, il guide l'action de Triathlon Evènements (TE), et se réunit à la demande du Président de TE sur la base d'un ordre du jour que celui-ci fixe.

Ce point est validé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

- Composition du Comité stratégique : 9 membres (non rémunérés) dont 6 au moins sont issus du monde économique. Ce serait ainsi : Président Fédéral, Président de Triathlon Evènements, 2 membres de la F.F.TRI. pilotant ou exerçant des fonctions de direction d'entreprises, 4 personnes qualifiées du monde de l'entreprise n'ayant pas de fonction au niveau des instances fédérales et régionales de la F.F.TRI., Directeur Général de Triathlon Evènements.

Ce point est validé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

- Nomination au Comité stratégique, par le Président et le Directeur Général de Triathlon Evénements de deux membres de la F.F.TRI. (personnes proposées : Pierre BIGOT et Jacky BAUDRAND), et quatre représentants externes.

Ce point est validé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

Concernant les représentants externes, et les personnes susceptibles d'êtres contactées pour rejoindre, si elles y sont par ailleurs favorables, le Comité Stratégique de Triathlon Evènements, Philippe LESCURE propose une validation nominative. Ainsi, les personnes susceptibles d'être contactées sont :

- Pierre BARTHELET : Validation à la Majorité (une abstention)
- Patrice CLERC : Validation à la Majorité (une abstention)
- Michel LAGRAVE : Validation à la Majorité (une abstention)
- Bruno MOLINAS : Validation à la Majorité (deux abstentions, 5 oppositions)
- Geoffroy ROUX : Validation à la Majorité (une abstention)
- Un représentant d'ASO : Validation à la Majorité (trois abstentions)

1.8. Assemblée Générale février 2014 – Organisation

L'Assemblée Générale Fédérale sera organisée à Quiberon, le 2 février 2014, par la Ligue Régionale de Bretagne, et accueillie au sein d'un établissement de thalassothérapie (Hôtel SOFITEL). Une réunion téléphonée est prévue entre le personnel fédéral et Andrée VIDIL, Présidente de la Ligue, dans les jours prochains, pour préciser les conditions d'accueil, d'hébergement, les possibilités d'extension de séjour pour les personnes qui le souhaiteraient, etc. Le programme détaillé de cette AG sera envoyé prochainement aux Président(e)s de Ligues Régionales, aux membres du Comité Directeur et à toutes les personnes concernées par cette instance.

1.9. Procédure électorale

Le document détaillant la procédure électorale, conforme aux statuts de la F.F.TRI., est présenté aux membres du Comité Directeur. Un poste est à pourvoir sur le collège général, suite à la démission de Monsieur OREGGIA Gérard. **La date limite de dépôt de candidature a été déterminée au mercredi 1er janvier 2014** (le cachet de la poste faisant foi).

2. Trésorerie Générale

2.1. Suivi budgétaire au 30 Septembre 2013

Emmanuel CHABANNES présente le suivi budgétaire, au 30 septembre 2013.

Emmanuel CHABANNES fait part d'une évolution dans la présentation du suivi budgétaire par « grandes masses », qui permettra une comparaison plus significative de l'état du budget, d'une période à une autre, et notamment de façon trimestrielle. Elle sera dotée de nouveaux outils qui seront présentés aux membres du Comité Directeur, au fur et à mesure de leur mise en place, et s'inscriront dans une responsabilisation des référents de secteurs et de Commissions. En parallèle, Emmanuel CHABANNES fait part du souhait de la Commission Nationale financière de mettre en place un contrôle de gestion, qui s'inscrit tout à fait dans la logique de cette nouvelle façon d'entrevoir le suivi budgétaire.

Alain COURPRON, Président de la Commission Nationale Financière rappelle l'importance à être rigoureux dans les demandes de remboursements, et donc l'envoi des factures vers les services comptables de la

fédération dans des délais raisonnables, au risque de remettre en question la fiabilité des informations émanant du suivi budgétaire.

2.2. Calendrier clôture exercice 2013

Emmanuel CHABANNES présente de façon détaillée le calendrier de clôture de l'exercice et les différentes actions inhérentes, du 2 octobre au 2013 au 1er février 2014, jour de l'Assemblée Générale Fédérale :

- **2 octobre 2013** : lettre de cadrage du Trésorier Général aux Contrôleurs de Secteurs Budgétaires
- **8 octobre 2013** - siège fédéral : journée de vérification des procédures comptables par le Commissaire aux Comptes
- **9 octobre** : lettre circulaire de demande de retour des notes de frais et factures avant le 10 novembre
- **14 octobre** : point de situation avec le Cabinet d'expertise comptable
- **18 octobre** - réunion de travail interne : Analyse de suivi et de présentation budgétaire
- **Du 4 au 15 novembre** : enregistrement des dernières opérations et préparation de clôture d'exercice
- **21 novembre** : début de l'intervention de vérification finale et de calage des comptes 2012 -2013 par le Cabinet d'expertise comptable
- **28 novembre** : fin des travaux de vérification et de calage
- **Du 2 au 5 décembre** : intervention finale du Commissaire aux Comptes
- **5 décembre** : pré réunion de clôture pour présentation du projet de résultat et de bilan
- **6 décembre** : présentation du résultat et du bilan au Bureau Directeur Fédéral pour avis avant transmission au Comité Directeur Fédéral
- **11 janvier 2014** : présentation et approbation des comptes par le Comité Directeur Fédéral
- **1er février** : présentation et validation des comptes par l'Assemblée Générale Fédérale

Emmanuel CHABANNES précise qu'un courrier rappelant la procédure et les règles, au niveau des remboursements de frais, sera prochainement envoyé à toutes les personnes pouvant être concernées.

2.3. Préparation budget prévisionnel 2014

Le budget prévisionnel n'est pas arrêté, à la date de cette réunion, il sera présenté lors du prochain Comité Directeur. La partie du Budget Prévisionnel concernant la Direction Technique Nationale est néanmoins présentée car nécessaire pour renvoyer la convention d'objectifs au Ministère chargé des Sports. La partie du Budget Prévisionnel concernant la Direction Technique Nationale est validée à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

3. Marketing / Communication

3.1. Perspectives marketing 2013 et prévisionnel 2014

Frank GASQUET présente de façon détaillée, et sous forme de power point, les évolutions pour 2013 / 2014 des Secteurs Communication et Marketing.

Il rappelle la demande faite aux différentes Commissions Nationales, d'inclure la partie communication dans le Budget Prévisionnel de leurs actions 2014. Ainsi, Fabienne LORDET est à disposition des responsables de secteurs pour concevoir le plan de communication, l'adapter, le chiffrer et l'harmoniser avec l'ensemble des plans prévus.

Les projets du Secteur Communication / Marketing :

- Création d'un colloque de la Communication Marketing (initialement prévu à Marseille les 23 et 24 novembre, mais reporté à une date ultérieure).
- Création d'une « e-boutique » (fin d'année 2013).
- Production de films de secteur et de présentation de la F.F.TRI.
- Changement graphique de la newsletter avec version pour les Ligues Régionales (fin d'année 2013).
- Changement des sites internet de Paris et Nice.
- Evolution du site fédéral : Adaptation avec les parties à venir du nouveau programme, inclusion des anciens films de Sport +, insertion d'une partie « Déplacement Internationaux Groupe d'âge » et d'inclure des photos dans certaines parties du site
- Création d'une Direction de la Communication sur les GEF.
- Construction d'une seconde caisse de communication pour les GEF.
- Externalisation de la recherche marketing.
- Changement de toutes nos maquettes de flyers - affiches …

Frank GASQUET précise quels sont les outils identifiés, tant en format papier (affiches, flyers, cartes vœux, plaquettes, dossiers presse, etc.) que sur le Web (Gifs animés, couverture Facebook, background et profil twitter, en tête newsletter, etc.), et détaille le calendrier de mise en œuvre.

- **TRIATHLETE MAGAZINE** devrait s'installer dans les nouveaux locaux du siège fédéral au plus tard en juillet 2014.
- **SPORT + :** Contrat renouvelé jusqu'au 31 octobre 2014.
- **DAILYMOTION** : Nouveau dispositif croisé avec la web TV : diffusion d'un clip bande annonce de l'étape à J+2 et diffusion d'un résumé de 5 min de l'étape à J+4.
- **RMC** : le contrat s'achève en fin de saison 2013 - Bonne qualité de la relation en 2013 - En cours de renégociation pour 2014
- **DIGI VISION** : Contrat renouvelé jusqu'au 31 octobre 2014 - Extension des productions.
- **BLANCO NEGRO** : Contrat renouvelé jusqu'au 31 octobre 2014 - Extension des interventions.
- **SANTE SPORT MAG** : le contrat s'achève en fin de saison 2013 - En cours de renégociation pour 2014
- Reconduction de l'opération particulièrement réussie à l'INSEP, en mai dernier : ***« Quand l'Équipe de France initie les journalistes au Triathlon ! »***.

3.2. Partenariat ARC : mise en œuvre

Philippe LESCURE, qui a rencontré les responsables de l'ARC avec Frank GASQUET, pense qu'il est intéressant de réfléchir à un partenariat qui pourrait se dissocier de la collecte de fonds, et appuyer notamment dans des actions permettant de soutenir, par le sport, des personnes malades. Aussi, des discussions sont toujours en cours par rapport à la mise en œuvre de ce partenariat.

4. Haut Niveau / International / Médical

4.1. Bilan Equipe de France 2013

Thierry SAMMUT présente les principaux résultats internationaux de la saison 2013

Duathlon

Jeux Mondiaux Cali (Colombie)
Femmes : **2ème** Sandra LEVENEZ - 6ème Sabrina MONTMARTEAU
Hommes : **3ème** Benoit NICOLAS

Triathlon LD

Championnat du Monde BELFORT : Femmes : 4ème Jeanne COLLONGE / Hommes : **1er** Bertrand BILLARD - 5ème Cyril VIENNOT

Triathlon CD

World team relay : 5ème
Manches WTS : 4ème Laurent VIDAL (Auckland) - 4ème Aurélien RAPHAEL (Stockholm) - 5ème Vincent LUIS (Stockholm) - 7ème Jessica HARRISON (Auckland) - 7ème Laurent VIDAL (Madrid) - 7ème Aurélien RAPHAEL (Hambourg) - 8ème Laurent VIDAL (Stockholm) - 8ème Vincent LUIS (Kitzbühel)
Grande finale WTS : 5ème Vincent LUIS - 6ème Laurent VIDAL
Classement Général final : 7ème Laurent VIDAL - 10ème Vincent LUIS
Championnat du Monde Paratriathlon (Equipe de France) : **1er** Stéphane BAHIER - **2ème** Yannick BOURSEAUX - **2ème** Stéphane LEROY - 5ème Arnaud GRANDJEAN - 5ème Geoffrey WERSY
Championnat du Monde U23 : **1er** Pierre LE CORRE
Championnat du Monde Junior : **1er** Dorian CONINX - 4ème Raphaël MONTOYA - 6ème Cassandre BEAUGRAND
Championnat d'Europe Elite : 5ème Vincent LUIS - 6ème Pierre LE CORRE
Championnat d'Europe Paratriathlon (Equipe de France) : **1er** Stéphane LEROY- **2ème** Yannick BOURSEAUX - 4ème Geoffrey WERSY - 4ème Arnaud GRANDJEAN
Championnat d'Europe U23 : 7ème Dorian CONINX
Championnat d'Europe Junior : **1er** Dorian CONINX - **2ème** Raphaël MONTOYA - 5ème Léonie PERIAULT
Championnat d'Europe Youth : **1er** Femmes et Hommes - 6ème Femmes (2ème équipe)

Thierry SAMMUT tient à saluer, comme le Président LESCURE a déjà eu l'occasion de le faire, la fin des belles carrières de Carole PÉON, Jessica HARRISON, Tony MOULAI. Il souligne l'implication de l'ensemble des cadres techniques, des personnes évoluant auprès des athlètes qui de part leur engagement, leur implication

leur permettent de performer au plus haut niveau.

Philippe LESCURE précise que Jessica HARRISON, qui souhaite s'investir dans la vie fédérale, intègre la Commission Jeunes et la Commission Nationale des Affaires Internationales.

4.2. PES

Frank BIGNET présente et commente le « PES 2013-2017 » tel qu'il a été validé par le Bureau Directeur du 21 septembre dernier, et la Commission Haut Niveau du Conseil National du Sport du 11 octobre 2013.

Frank BIGNET introduit cette présentation en reprenant la citation de Alvin TOFFLER (Sociologue, né en 1928 aux USA) « Si vous n'avez pas de stratégie, vous finirez par faire partie de la stratégie de quelqu'un d'autre », et illustre ainsi l'importance, pour la Direction Technique Nationale de construire une stratégie d'Olympiade.

Frank BIGNET rappelle que l'excellence sportive s'adresse à un nombre de triathlètes restreint. Les outils d'évaluation mis en place depuis 8 ans permettent aujourd'hui de mieux connaître l'évolution du triathlon de haut niveau, et ainsi les probables places de finalistes, de podiums.

Ainsi, la réussite (à l'instar des Anglais), c'est l'excellence sans compromis, avec l'évolution permanente du niveau sportif d'Excellence, et un comportement sportif d'Excellence avec une attitude et une quête permanente afin de progresser, de s'améliorer.

Frank BIGNET pense indispensable, pour une fédération, de communiquer sur sa capacité à rapporter des médailles. Il rappelle l'objectif validé lors du Bureau Directeur de décembre 2012, à savoir d'obtenir des médailles sur les compétitions de référence, et notamment :

- À J-1049 : RIO en 2016
- À J-2 499 : TOKYO en 2020, en préparant déjà le Podium des JO/JP J-2499.

Le Triathlon Olympique ne distribue que 6 médailles (tandis que l'athlétisme par exemple distribue 141 médailles !) et le Triathlon paralympique pourra en distribuer 18 (3 catégories par sexe).

Le Haut Niveau à la F.F.TRI., ce sont Les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques, et 3 disciplines de Haut Niveau (reconnues pour cette nouvelle Olympiade) : Triathlon Standard Courte Distance (Distance M) et Distance S pour le Paratriathlon / Triathlon Longue Distance (Distance L) / Duathlon Standard Courte Distance (Distance M).

L'instruction DS/DSA1/200 du 17 mai 2013 présente la procédure d'élaboration du Parcours de l'Excellence Sportive (P.E.S.) pour la période 2013-2017 et prévoit les structures du P.E.S. suivantes :

- Les Pôles France : Sportifs de haut niveau en liste Elite, Senior ou Jeune
- Les Pôles Espoirs : Majoritairement des sportifs inscrits sur liste Espoirs
- Les structures associées : Majoritairement des sportifs inscrits sur liste Espoirs

Le P.E.S. de la F.F.TRI. se positionne sur deux niveaux et identifie les acteurs disposant d'une reconnaissance ministérielle ou d'une reconnaissance fédérale.

CREPS, Pôle France ou Structures associées : projet pour la F.F.TRI. de signer une Convention Tripartite avec les CREPS, favorisant ainsi la conduite du projet du sportif et continuant de bénéficier du soutien de l'Etat au travers de ses établissements nationaux.

Les Listes Haut Niveau et Espoirs (pour rappel, liste Espoirs n'est pas de Haut Niveau)

- Respect de l'orientation du ministère de diminuer le nombre de S.H.N.
- Des critères rénovés, tenant compte de l'évolution du système de compétition international.
- Des quotas maintenus mais incluant les athlètes du Paratriathlon (discussion en cours avec le Ministère).

Procédure concernant l'arrêté des listes de Haut Niveau (et Espoirs) :

Cat.	Critères	2006/2009	2010/2012	2013/2017
	Disciplines de Haut Niveau	3	3	4
Elite	Etablis par la Commission « Sport de Haut Niveau » du Conseil National du Sport	47 (Elite + Senior)	35 (Elite + Senior)	35 (Elite + Senior)
Senior				
Jeune	Etablis par la FFTRI et **validés** par la Commission « Sport de Haut Niveau » du Conseil National du Sport	30	20	20
Espoirs		40	40	40

Frank BIGNET rappelle que l'accompagnement des Sportifs consiste notamment à **organiser les compétences autour du sportif et de son environnement** :

- ✓ Utilisation d'outils d'entraînement (capteurs de puissance, variabilité de la fréquence cardiaque…)
- ✓ Outils psycho-comportementaux
- ✓ Suivi socio-professionnel pour permettre aux S.H.N. de performer au plus haut niveau et de préparer durablement leur transition professionnelle
- ✓ Renforcer la recherche et l'innovation :
  - Base de données des résultats internationaux (Alphadir)
  - Développement un outil de mesure embarqué (« GPS » amélioré)
  - Evaluations physiologiques, mécaniques des S.H.N.

Thierry SAMMUT souhaite qu'une réflexion soit initiée afin d'identifier clairement des fonds pouvant accompagner les Ecoles de Triathlon ***.

4.3. Bilan congrès ITU – Londres

Denis JAEGER rappelle le positionnement de la F.F.TRI. au sein des instances internationales :

- Bernard SAINT-JEAN préside deux Commissions : « Constitution Committee » à l'ITU et « Development Committee » à l'ETU.
- Dominique FRIZZA est élu au Technical Committee des 2 fédérations.
- Philippe FATTORI dirige la Coaches Committee de l'ITU.
- Nous sommes représentés aux commissions médicales et Paratriathlon de l'ETU par Claude MARBLE et Cyrille MAZURE. Les contributions de nos athlètes Jessica HARRISON et Laurent VIDAL sont également très appréciés des instances internationales.
- Denis JAEGER est au Board de l'ETU depuis 2009.

Denis JAEGER précise ainsi que la F.F.TRI. est représentée par 8 personnes, au sein des différentes instances et commissions internationales. Il pense opportun de réfléchir déjà, à l'instar des autres fédérations, à la présentation de nouvelles personnes pour les congrès électifs à venir.

Bilan du Congrès 2013

- Le congrès ITU de cette année, a été, contrairement à l'an passé, un congrès calme et sans tensions particulières.
- Les quelques nations qui avaient suivi la Corée l'an dernier dans la tentative de prise du pouvoir par Mr Wu, ont fait profil bas. Aucune voix discordante ne s'est élevée.
- La situation financière est saine, avec 1 million de dollars de recettes de plus en contribution du CIO, par rapport à ce qui était espéré.
- La principale décision a été le transfert du siège de l'ITU de Vancouver à Lausanne, où l'ITU a un bureau depuis 2 ans.
- Pas d'élections cette année, hormis le renouvellement de l'Audit Committee au sein duquel Denis JAEGER a été réélu pour 2 ans et les 2 postes vacants à pourvoir au sein de la « Constitution Commettee » que préside Bernard SAINT-JEAN.

Au delà de ce bilan, Denis JAEGER fait part du fait qu'il a pris conscience, au travers des nombreuses rencontres avec différents acteurs du triathlon international (dirigeants, athlètes, organisateurs professionnels) de ce qu'il pense pouvoir être un danger pour la France, à savoir que le modèle « tout associatif » avait vécu. Il pense que nous risquons de manquer le wagon de l'entrée du triathlon dans le professionnalisme.

Il constate en effet, au niveau mondial, que le triathlon se transforme de plus en plus, par l'apparition de professionnels dans tous les domaines (organisateurs d'événements, coachs, voyagistes, etc.) et que la France semble absente de ce secteur.

Denis JAEGER donne quelques exemples :

- Une conférence sur le business dans le triathlon, au Congrès de Londres, avec des intervenants de grande qualité (allemands, anglais, américains) et pas de français.
- La mise en place d'une structure professionnelle, en Allemagne, par rapport aux Groupes d'Âges, qui entraine une présence accrue sur les compétitions internationales.

Denis JAEGER s'inquiète de l'avenir de nos Grandes Epreuves Fédérales qui mobilisent moins de participants que les épreuves « privées », qui sont pourtant des courses beaucoup plus chères.

Concernant notre Grand Prix, Denis JAEGER fait remarquer que le concept était précurseur en son temps, qu'il a été copié, et il s'inquiète de le voir amélioré, mais par d'autres.

En Allemagne, par exemple, c'est une société privée qui organise la Bundesliga. Et Denis JAEGER s'inquiète que les clubs allemands, avec un tel circuit, ne récupèrent les meilleurs athlètes.

A l'instar du DTN, Denis JAEGER craint que nous ne faisions partie de la stratégie des autres, à partir du moment où il pense que nous prenons du retard pour construire la nôtre.

Il déplore des relations difficiles en France, avec la télé, tandis qu'en Allemagne, par exemple, plusieurs WTS sont passées en direct sur une chaine publique. Et Denis JAEGER de préciser que le comble, c'est que la maison mère de la Société propriétaire des droits TV de la WTS est française.

Denis JAEGER remarque que plusieurs pays (Suède, Autriche) ont choisi de créer une filiale « Organisation » pour financer leurs projets et partager les risques, les pertes et les profits avec des professionnels. Sans cela, il n'y aurait ni la WTS de Stockholm, ni celle de Kitzbühel.

A l'inverse, il est conscient que ce peut être risqué, comme en Espagne, où la fédération s'est associée avec un organisateur professionnel qui s'est montré financièrement défaillant, ce qui met la fédération dans une posture très difficile.

Globalement, Denis JAEGER note que toutes les fédérations, y compris les pays émergents, collaborent avec des structures professionnelles, dans divers domaines.

En conclusion, Denis JAEGER pense que la fédération doit réagir dans ce domaine, comme la DTN a réagi, il y a quelques années, après les anglais peut-être, mais bien avant d'autres pays qui étaient forts à l'époque, et ne le sont plus (Australie, NZ, Canada, Suisse), et il fait remarquer que les résultats des athlètes français sont de plus en plus visibles.

Remerciant Denis JAGER sur ce bilan très complet, Philippe LESCURE rappelle effectivement tout l'intérêt qu'il porte aux affaires internationales, et c'est pour cette raison qu'il a souhaité, dès son 2ème mandat, la création d'une Commission Nationale des Affaires Internationales que Denis JAEGER préside. Elle a été souhaitée pour que la F.F.TRI. soit présente sur la scène internationale, et afin de partager les enjeux nationaux et internationaux, dans un contexte collégial.

Concernant la professionnalisation des structures, Philippe LESCURE précise que la création de la Société « Triathlon Evènements » va exactement dans ce sens. Il rappelle que nous avons un modèle français du sport, qui est spécifique, unique, d'où nos différences sur la scène internationale.

Philippe LESCURE pense qu'il y a effectivement à réfléchir sur la compatibilité du système associatif avec la professionnalisation des structures, mais il rappelle toutefois que ce système a montré aussi qu'il avait de réels atouts.

Philippe LESCURE rappelle aussi son attachement à des ouvertures vers le monde des entreprises, et « Triathlon Evènements » pourra nous permettre, dans les domaines de la communication, du marketing d'évoluer dans ce sens de la professionnalisation.

Concernant les Groupes d'Âges, Philippe LESCURE entend effectivement que c'est une niche importante, qu'il ne faut pas négliger, et que des projets sont en réflexion, comme cela a été souhaité dans le projet fédéral de cette nouvelle mandature.

Philippe LESCURE pense que le Grand Prix est un modèle qui a été envié à la fédération, et même s'il est copié, nous pouvons continuer à le faire évoluer, le renforcer. Il fait confiance aux Clubs, aux Organisateurs pour continuer dans ce sens.

La F.F.TRI. n'a pas de grand label international depuis de nombreuses années, même si nous accueillons de grandes épreuves, et Philippe LESCURE pense que c'est un réel manque. Toutefois, le Président rappelle que nous avons des épreuves non organisées dans le giron fédéral, qui ont aussi toute leur importance pour la reconnaissance du triathlon français sur la scène internationale.

S'il doit y avoir des évolutions dans tous les secteurs, et notamment sur la Communication et le Marketing, Philippe LESCURE tient aussi à remarquer que notre fédération s'est énormément développée. Il faut en tenir compte et il voudrait rester optimiste quant à l'avenir de la F.F.TRI., au regard de sa position actuelle, au niveau national mais aussi sur la scène internationale.

David PEIFFER fait part de ses inquiétudes quant à la professionnalisation, qui va dans le sens de plus d'efficacité. Il souhaite que nous soyons vigilants afin qu'il n'y ait pas de dérive et que nos objectifs restent bien de permettre à toutes et à tous, quelque soit leurs ressources, d'accéder à la pratique sportive. En effet, des sociétés voulant faire du business, du profit risquent de vouloir exclure un certain public peu favorisé financièrement, voire issu de pays pauvres, ce qui irait à l'encontre, et Philippe LESCURE s'associe à David PEIFFER pour le rappeler, des valeurs de notre fédération.

Dominique FRIZZA précise que Denis JAEGER a raison de nous alerter sur certains points, néanmoins à travers ces propos certains peuvent penser que la F.F.TRI. a bien du retard par rapport au paysage international. Si l'on juge la qualité et la grandeur d'une fédération au nombre de groupes d'âges envoyés sur les épreuves internationales et au nombre d'épreuves internationales de type WTS accueillies sur son territoire, dans ce cas, effectivement nous pêchons et nous sommes en retard. Néanmoins lorsque l'on discute avec nos homologues des fédérations étrangères de triathlon, on se rend compte que nous sommes largement en avance dans bien des domaines, au niveau de la gouvernance, du développement durable, des écoles de triathlon, de l'accompagnement des jeunes vers la performance… nous n'avons pas à rougir de ce que nous avons mis en place. Nous avons peut être pris un peu de retard sur certains points car nous avons donné des priorités.

4.4. Groupes d'Âge

Dominique FRIZZA présentera le projet « Groupes d'Âge » au Comité Directeur de janvier 2014, ouvert aux Président(e)s de Ligues, et dont les grandes orientations ont été validées lors du Comité Directeur de juin 2013. Ces travaux, présidés par Dominique FRIZZA, ont été menés avec le concours de Denis JAEGER, Dominique SAGARY, Alexandre PY, Bernard SAINT-JEAN, Philippe FATTORI. Dominique FRIZZA reviendra prochainement vers les Président(e)s de Ligues car il manque encore quelques épreuves pour constituer le calendrier sélectif des Championnats d'Europe 2014-2015.

5. <u>Relations avec les Ligues Régionales</u>

5.1. Point d'étape sur l'évolution de l'accord cadre de l'aide à la professionnalisation des Ligues

Cédric GOSSE présente et commente un document power point, qui se veut une feuille de route, précisant l'évolution de l'accord cadre d'aide à la professionnalisation, au sein des Ligues Régionales.

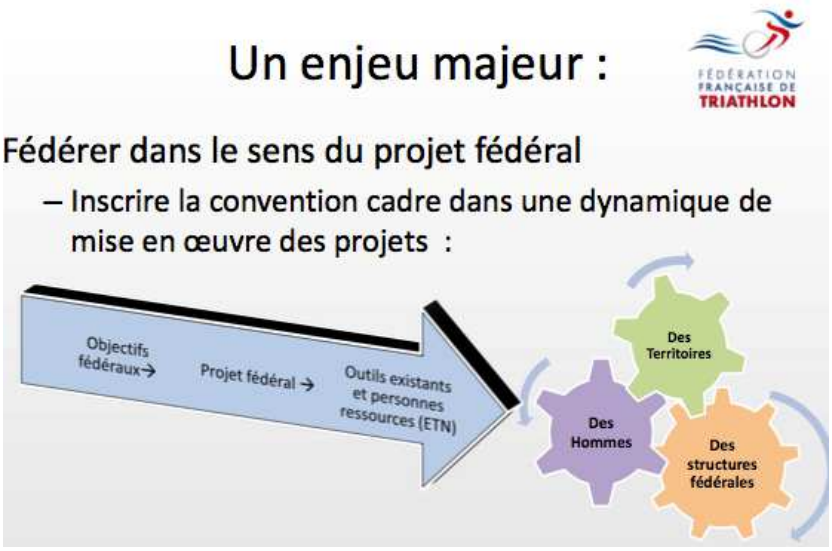

Investir pour l'avenir !

- Renforcer et accentuer les moyens existant pour une plus grande professionnalisation des ligues (10000 € X 26 Ligues = 260000 €).
- Envisager une évolution continue de cette aide (sous réserve des possibilités financières) pour aller vers 50% de financement de l'emploi.
- Décision d'évolution : Passer de 7 500 € à 10 000 € (correspond à 1/3 d'un ETP groupe 5 de la CCNS), dès 2014
- Pour partager le projet fédéral en professionnalisant nos Ligues Régionales tout en respectant leur identité et leur autonomie d'action.
- La convention F.F.TRI. MJSVA en exemple

Professionnaliser, cela veut dire

- 1 CTL par LR pour participer à la construction d'un corps de CTL qui partage une culture fédérale commune
- 1 CTL par LR pour participer à la construction d'une équipe technique nationale qui œuvre au développement général de la F.F.TRI. Définir un tronc commun minimum de missions dévolues aux CTL (lettre de mission).
- Développer maintenir une formation initiale et continue la plus élevée possible des CTL
- Le CTL n'est pas forcément l'agent salarié de la Ligue

Partager le projet fédéral, cela veut dire

- Partir du projet de développement de la ligue : mettre en avant les cohérences avec le projet fédéral, les développer, apporter de l'aide (Rôle des CTS).
- Partager des axes d'intervention du projet fédéral dans lesquels s'imbriqueraient les orientations partagées avec chaque ligue : 4 à 5 orientations fortes et stratégiques du projet fédéral.
- La fédération comme pôle ressource pour les ligues régionales (conseil – accompagnement - soutien..).

Attention : il faudra bien identifier les actions qui relèveront du dispositif de l'aide à la professionnalisation de celles qui en seraient exclues et qui nécessiteront une indemnisation particulière (ex : action de formation BF5 au Maroc, participation GEF…).

Pistes de réflexion et préconisations

1. <u>Valider, compléter les 4-5 axes stratégiques du projet fédéral à partager avec les Ligues régionales</u>
2. <u>Identifier le rôle et missions du CTL dans ses différentes prérogatives</u>

- Régionales / Nationales Les incontournables
- Ecriture d'un cadre pour une lettre de mission type (cadre commun, cadre plus spécifique laissé à l'autonomie des ligues).

3. <u>Identifier et valider les modalités de fonctionnement de l'accord cadre</u>

- Conserver les modalités actuelles de l'accord cadre mais l'enrichir
- Définir les éléments incontournables de l'accord (élément réglementaire et statutaire – identification de référents sur les axes fédéraux stratégiques – réunions de ces référents – modalités de prise en charge….).
- Nature et nombre des réunions avec chaque Président de ligue (différencier – accompagner).
- Modalités de validation et de contrôle des orientations partagées.
- Définir ce qui déclencherait les modalités de travail (CTL/Conseillers territoriaux : ETN).
- Définir la temporalité de l'accord cadre : laisser du temps pour mettre en œuvre (propositions : objectifs partagés pour deux années).
- Identifier s'il est nécessaire d'inscrire la production de documents supplémentaires exemple (plan de développement régional, projet associatif). Actuellement dossier CNDS.
- Augmentation de l'aide soumise à l'engagement réciproque (7500 € ancien dispositif ou 10 000 €).
- Quid d'une ligue non éligible au nouveau dispositif ?

Arrêter un calendrier

Fixer un échéancier

- Un fil directeur : un cadre validé par les élus
- Une méthode : associer le plus grand nombre et échanger
- Une volonté : aboutir pour l'intérêt général
- Validation de la feuille de route au dernier bureau directeur
- Premiers échanges avec des président (e) s de ligues
- Présentation CDF du 26 octobre
- Constitution d'un groupe de travail composé de Président (e)s de ligues pour développer le projet
- Séminaire des Président (e)s de Ligues
- Vote CDF en janvier 2014

Emmanuel CHABANNES, dans sa qualité de trésorier, précise qu'un tel projet, aussi intéressant soit il, ne sera possible et viable que si la Fédération continue à développer ses ressources.

Les orientations de ce projet sont validées à l'unanimité, par les membres du Comité Directeur. Un groupe de travail, qui sera dirigé par Cédric GOSSE, est constitué : Andrée VIDIL, Elisabeth BARRAUD, Marlène LEBRUN, Dominique FRIZZA, Françoise HUOT-JEANMAIRE.

Philippe LESCURE redit tout l'intérêt qu'une telle orientation soit discutée, largement partagée pour déboucher sur un projet construit, dans lequel se retrouve la majorité des acteurs de terrain, et notamment des Ligues. Le groupe travaillera afin d'affiner certains points pour une nouvelle présentation lors du Séminaire des Président(e)s de Ligues, en novembre prochain, à Marseille. Ce sera une nouvelle étape pour réajuster si besoin certaines orientations avant une validation finale début 2014.

6. Développement

6.1. Validation des plans de développement

6.1.1. Plan de Féminisation

Michelle MONSERAT fait un point d'étape sur le projet féminin « La mixité, un levier de développement au service du projet fédéral ».

Rappel des axes de travail

Axe n°1 : Coordonner et animer le Plan de Féminisation

- **Action I** : Créer, développer, animer et entretenir un réseau de référents régionaux (interne) et d'acteurs nationaux (externe).

Michelle MONSERAT parle d'un réseau de référents très développé, au sein des Ligues, avec 25 personnes relais. Michelle MONSERAT note le maintien du masculin pour référent, la notion de mixité étant au cœur de ce projet. Il est ainsi prévu, en 2104, d'inviter des Présidentes de Clubs au Séminaire des Président(e)s de Ligues.

Axe n°2 : Encourager la prise de responsabilités des femmes dans le triathlon.

- **Action II** : Augmenter le nombre de femmes dirigeantes, arbitres et éducatrices.

Projet d'inviter à l'Assemblée Générale des féminines, déjà engagées dans les Ligues, afin qu'elles intègrent progressivement les instances fédérales, projet fort du Ministère, et répondant à l'évolution vers une réelle gouvernance.

Laurent MASSIAS fait part de l'élaboration d'un flyer, disponible pour les clubs ou ligues en faisant la demande, dans lequel il est précisé en quoi consiste une prise de responsabilité, quel temps cela peut mobiliser, quelles sont les compétences requises, etc. Il vient répondre au constat largement fait de femmes qui veulent s'investir, mais à condition de pouvoir remplir leur engagement.

- **Action III** : Initier un projet permettant d'accompagner des femmes vers des postes de dirigeantes à responsabilité nationale.

Faire évoluer les stéréotypes. La possibilité de faire intervenir un médecin (Dr FRADIN – Chercheur clinicien – Approche neuro scientifique de la thérapie cognitive et comportementale) lors du Séminaire des Président(e)s de Ligues à Marseille est en cours d'étude.

Axe n°3 : Favoriser l'accès à la pratique pour les femmes

- **Action IV** : Développer dans les formations des modules spécifiques liés à la pratique des femmes et à leur accueil dans les clubs.
- **Action V** : Inciter les clubs à développer les créneaux « familles ».
- **Action VI** : Mise en place au sein des Ligues d'un « label triathlon féminin » pour les organisateurs.

Axe n°4 : Engager une communication nationale ciblée.

- **Action VII** : Développer et mettre en place l'opération « En septembre, rentrez Triathlon ».
- **Action VIII** : Développer le concours « Bougez, vibrez triathlon ».
- **Action IX** : Mettre en place des conditions de pratique optimales pour les femmes sur les épreuves dont la F.F.TRI. est l'opérateur

Exemple récent avec le Triathlon de Nice et la mise en place de mesures spécifiques telles que des tentes pour les femmes, par exemple.

Axe n°5 : Proposer une pratique compétitive équitable des plus jeunes jusqu'au Haut Niveau

- **Action X** : Respecter un principe d'équité entre les femmes et les hommes dans le Parcours de l'Excellence Sportive (P.E.S.).
- **Action XI** : Maintenir la parité dans les épreuves par équipes pour les jeunes.
- **Action XII** : Prendre en compte des critères sexués dans la labellisation des clubs « Ecole de Triathlon ».
- **Action XIII** : Développer des compétences identiques chez les filles et les garçons dans l'Ecole Française de Triathlon (E.F.T.).

6.1.2. Développement Durable

Jean-Marc GROSSETETE propose un point d'étape sur le plan d'actions 2014-2017 en faveur du Développement Durable. Revenant sur l'arbre DD de la F.F.TRI., il rappelle d'où nous venons et où nous souhaitons aller.

Les débuts du projet fédéral en faveur du Développement Durable….

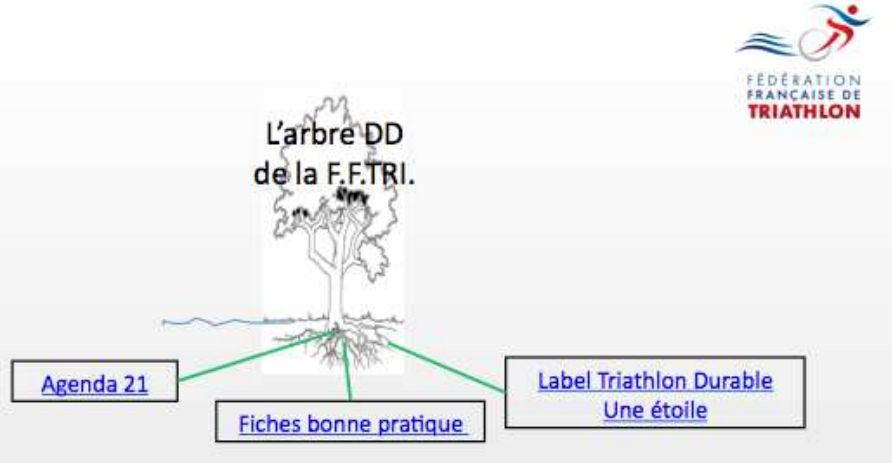

Actions initiées dans le cadre du projet Triathlon Durable aujourd'hui….

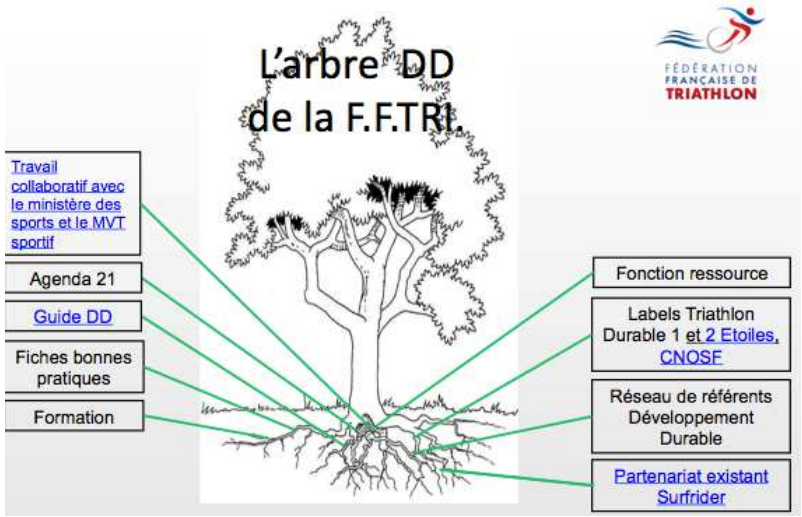

Jean-Marc GROSSETETE rappelle comment doivent s'harmoniser et se compléter les différents axes stratégiques de Développement :

Construire Ensemble

Axe n°1 : Organiser le maillage territorial des référents développement durable

- **Action n° 1** : Créer, animer un réseau de référents DD au sein des ligues régionales
- **Action n° 2** : Créer, animer un réseau de référents DD au sein des commissions nationales et des services administratifs et financiers fédéraux
- **Action n° 3** : Fédérer les organisateurs engagés dans le DD

Jean-Marc GROSSETETE rappelle la tenue d'un premier temps de travail et de rassemblement national, avec 15 Ligues présentes, la semaine précédente à cette réunion, pour 19 Ligues ayant des référents sur leurs territoires respectifs.

Construire Avec

Axe n°2 : Pérenniser et établir des partenariats structurants

- **Action n°4 :** Pérenniser le partenariat avec Surfrider
- **Action n°5** : Construire de nouveaux partenariats en faveur du développement du DD

Développer

Axe n°3 : Promouvoir les labels développement durable

- **Action n° 6** : Assurer la promotion des trois niveaux de label (1 et 2 étoiles triathlon durable, et le label "Développement durable, le sport s'engage ® " du CNOSF)
- **Action n° 7** : Dématérialiser la procédure de labellisation 1 et 2 étoiles Triathlon durable
- **Action n° 8** : Déléguer aux ligues la procédure de labellisation 1 étoile Triathlon durable

Axe n°4 : Conserver l'efficience des outils fédéraux de promotion et de structuration du DD

- **Action n°9** : Organiser une veille des labels, du guide développement durable, de l'agenda fédéral 21
- **Action n°10** : Créer un observatoire fédéral DD

Faire et faire savoir

Axe n°5 : Communiquer sur nos actions

- **Action n°11** : Création de logos, d'une banque d'images dédiées au DD F.F.TRI. et des outils de communication
- **Action n°12** : Communication nationale

L'arbre Développement Durable de la F.F.TRI. de demain….

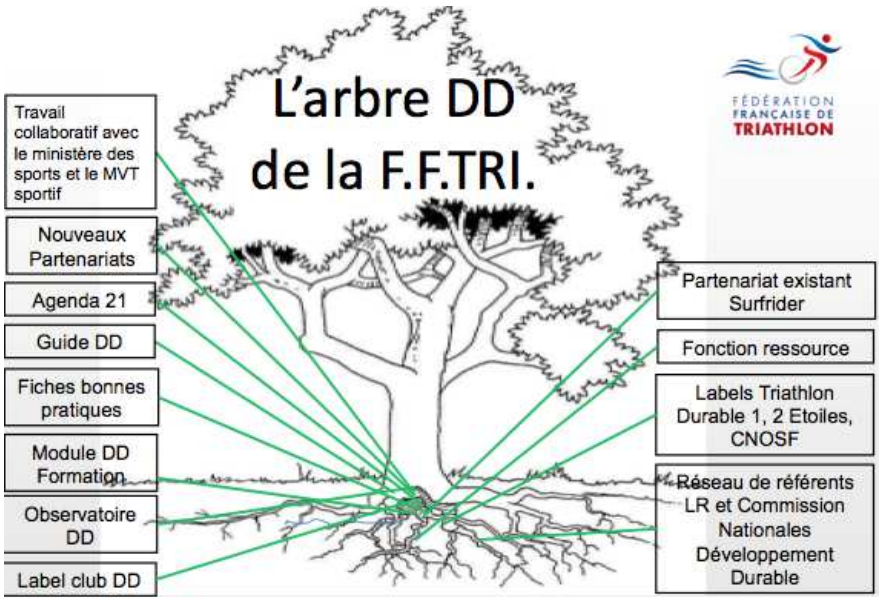

6.1.3. Plan de développement du Paratriathlon

David PEIFFER fait un point sur l'évolution du projet de développement du Paratriathlon, rappelle les axes d'orientation du projet, et les actions arrêtées pour répondre à ces objectifs.

Axe n°1 : coordonner et animer le réseau des référents régionaux.

- **Action n°1** : Créer, développer et animer un réseau de référents aux niveaux national et régional.

- **Action n°2** : Former les référents des ligues régionales

Un séminaire s'est déroulé à Bourges, début octobre, rassemblant les référents identifiés sur les territoires, au sein des Ligues régionales.

Axe n°2 : développer et structurer l'offre de pratique.

- **Action n°3** : Encourager la mise en place d'actions de promotion du paratriathlon au sein des ligues régionales.
- **Action n°4** : Elaborer et promouvoir un label « manifestation accessible ».
- **Action n°5** : Identifier et référencer les clubs en capacité d'accueillir des paratriathlètes.
- **Action n°6** : Assurer un soutien dans le cadre de l'organisation du Championnat de France de Paratriathlon
- **Action n°7** : Développer des modules de formation liés à la pratique du paratriathlon au sein des formations fédérales

Les référents expriment le besoin d'être accompagnés dans l'expertise par rapport aux différents handicaps, d'où la création de l'action n°2.
David PEIFFER fait part du projet de développer des labels « accès paratriathlètes » au niveau des manifestations, élément essentiel pour dynamiser l'accès des paratriathlètes aux épreuves.

Axe n°3 : Développer notre politique de classification.

- **Action n°8 :** Proposer une classification simplifiée aux organisateurs accueillant des paratriathlètes (hors épreuves sélectives)
- **Action n°9 :** S'assurer de la formation à la classification internationale de "medical classifier" et "technical classifier"

Axe n°4 : Engager une communication nationale ciblée.

- **Action n°10 :** S'appuyer sur le réseau de la FFH pour partager et diffuser notre communication.
- **Action n°11 :** Faire connaître le paratriathlon par la diffusion de supports promotionnels

6.1.4. Projet « Santé Bien-être Loisir »

Patrick POULET, qui a travaillé sur cet axe de développement important du projet fédéral 2013-2017 rappelle la genèse des projets sportifs tournés vers la santé, le bien être.

Un faible niveau d'activité physique = augmentation de : risque de mortalité, morbi-mortalité de cause cardio-vasculaire, risque de diabète de type 2, hypertension artérielle, certains cancers (côlon), anxiété, dépression.

Une activité physique régulière = diminution des risques ci dessus, contrôle du poids, maintien de l'autonomie chez la personne âgée.

Patrick POULET rappelle les préconisations d'une activité physique régulière dans le « Programme National Nutrition Santé » lancé en 2001. Ce sont aussi les conseils de l'Organisation Mondiale de la Santé, que l'on retrouve dans les programmes fédéraux, au travers de contrats de partenariats, de sponsoring. Mais c'est surtout une priorité fortement affichée dès 2012 par le Ministère des Sports et de la Santé, dans sa campagne « 10 réflexes d'or ».

Patrick POULET reprécise les orientations fédérales 2013-2016, avec la Constitution d'une Commission Nationale « Santé - `bien-être - Loisir » :

- Elaboration d'un plan « loisir » qui doit contribuer à atteindre l'objectif prioritaire de 50 000 licenciés à l'horizon 2016.
- Développement du nombre de manifestations « loisir ».
- Création de Secteurs « Loisir - Bien-Etre - Santé » dans les Clubs.

Membres de la Commission que Patrick POULET préside : Daniel BOISSIERE, Sabine DAMIENS, Sébastien FOSSANO, Olivier GALERA, Chantal SIMON (démissionnaire), Jean Claude ZIENKIEWICZ et Romain LIEUX / Laurent MASSIAS pour la DTN.

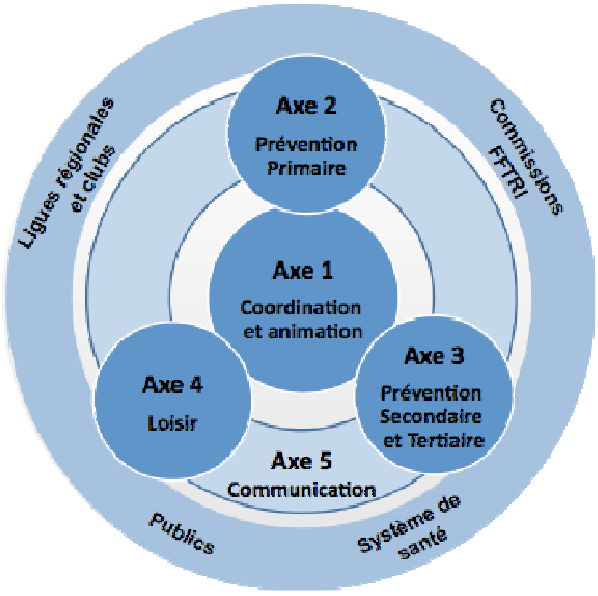

Le Projet « Santé – Bien-Être – Loisir » de la F.F.TRI. s'articulera autour de 5 Axes :

Axe n°1 : Coordonner et animer le projet « Santé Bien-être Loisir »
- **Action n°1** : Créer, développer et animer un réseau de référents aux niveaux national et régional.
- **Acton n°2** : Promouvoir le projet auprès du système de santé français

Axe n°2 : Prévention primaire. Modalités d'accueil de publics sportifs et sédentaires dans les clubs
- **Action n°3 :** Créer et diffuser un document promotionnel présentant l'intérêt du triathlon dans le cadre de la prévention primaire.
- **Action n°4 :** Développer, au sein des formations fédérales, des modules en lien avec la prévention primaire.
- **Action n°5 :** Développer un outil « diagnostic » pour l'accueil des nouveaux pratiquants.

Axe n°3 : Prévention secondaire et tertiaire. Modalités d'accueil des publics en partenariat avec le milieu médical.
- **Action n°6 :** Développer, pour les éducateurs, des modules de formation spécifiques à l'accueil des publics médicalement accompagnés
- **Action n°7 :** Mise en place d'un accompagnement médical au sein des clubs.

Axe n°4 : Manifestations loisir (animathlons, rando-enchainées) et espaces triathlon
- **Action n°8 :** Simplifier les procédures d'organisation des manifestations loisirs.
- **Action n°9 :** Promouvoir les manifestations loisirs et les Espaces Triathlon**.**

Axe n°5 : Engager une communication nationale ciblée.
- **Action n°10 :** Partenariats avec des magazines et concours autour du thème de la santé.

Pour chaque action, Patrick POULET développe de façon détaillée, au travers de fiches actions projetées sur écran aux membres du Comité Directeur, leur mise en œuvre (descriptif, objectifs, suivi, rôle des acteurs, budget et évaluation).

La mise en réseau des Ligues Régionales et de toutes les structures fédérales, le maillage sur les territoires, le travail de proximité avec le secteur de la santé, la communication, le développement de partenariats sont les éléments clés de la réussite de ce projet.

6.1.5. Commission nationale Jeunes

Florent ROY, qui préside cette commission rappelle le projet de développement au niveau des Jeunes, structuré autour de 3 axes, tel qu'il a été présenté au CD de Juin :

- **Axe n°1 : Démocratiser l'activité triathlon chez les jeunes (public non licencies) :** Les scolaires des écoles primaires, Les scolaires des Collèges et Lycées.
- **Axe n°2 *:* Accompagner les clubs vers une structuration de formation des jeunes :** Accompagner la mise en place de l'EFT et l'évolution de la labellisation.
- **Axe n°3 : Accompagner les clubs et les ligues vers une valorisation de leur travail :** Mise en place d'un classement club, d'un outil de communication inter-ligues.

La Commission s'est étoffée avec l'intégration de cadres techniques et l'étayage de Cédric GOSSE, dans sa qualité de représentant UNSS.

Florent ROY fait part des bons résultats des jeunes aux Championnat du Monde UNSS, qui terminent deux fois en or avec un titre par équipe Etablissement, et celui de la Sélection Nationale.

La France a postulé pour organiser les Championnats du Monde de Triathlon UNSS à Versailles, en 2015.

6.1.6. Commission Nationale Outre-mer

Une réunion physique de la Commission Nationale Outremer se déroulera à Marseille, en amont du Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales, et servira de support à la structuration du Projet Outremer 2013 – 2017.

6.1.7. Réglementation Générale Fédérale

Pierre BIGOT présente pour validation les points suivants de la RGF :

- **Paragraphe 9.4.2. Championnat de France Elite et U23 de Triathlon et Duathlon**

La phrase « Participent à cette épreuve… » est remplacée par « Les seul(e)s athlètes autorisé(e)s à participer à cette épreuve sont… ». A noter que ce point a déjà été validé lors du dernier CD téléphoné, seule la reformulation de cette phrase est à nouveau proposée pour validation. Cette proposition est validée à l'unanimité.

- **Paragraphe 3.7. Double nationalité**

Texte actuel : « Dans le cas d'un athlète ayant une double nationalité, la nationalité prise en compte sera la « nationalité sportive ITU. Dans le cas d'un athlète ayant une double nationalité dont la nationalité française, mais non référencé auprès de l'ITU, la nationalité française sera prise en compte. »

Dans le cadre d'une double nationalité, si la nationalité sportive ITU n'est pas la nationalité française, cela signifie que l'athlète ne peut pas prétendre à un titre « Champion de France » bien qu'il soit également titulaire de la nationalité française, ce qui est contraire à la législation française.

Texte proposé : « Dans le cas d'un athlète ayant une double nationalité dont la nationalité Française, la nationalité Française sera prise en compte ».

A la majorité (1 voix contre et 1 abstention), cette proposition est adoptée.

Pierre BIGOT fait part des réflexions en cours pour la prochaine RGF 2014 – 2015 :

- Suppression des dossards (réflexion pilotée par Denis Maire)
- Sélectif groupe d'âge (Séminaire des ligues + CDF juin 2014)
- Simplification de la RGF (Pierre Bigot)
- Travail préparatoire RGF / CNS avant fin juin 2014

Jacky BAUDRAND attire l'attention des membres du CDF sur la nécessité de bien s'assurer de la légalité de nos dispositions réglementaires afin de ne pas mettre en difficulté la Commission Nationale Sportive lorsque des contestations de décisions prises sur le terrain en application de la RGF doivent être traitées.

Les orientations des plans de développement tels qu'ils ont été présentés, sont validées à l'unanimité par les membres du Comité Directeur

Jean-Marc GROSSETETE émet le souhait d'une modification, sur certaines réunions, du plan de l'ordre du jour, afin que les projets liés au développement ne soient pas toujours inscrits en fin de journée. Philippe LESCURE note cette requête, mais rappelle aussi qu'il est de la responsabilité de chacune, de chacun d'être attentifs sur le temps total de toute réunion, et surtout de ne pas quitter l'assemblée, sauf obligation expresse, avant que tous les points n'aient été abordés.

6.2. Labellisation des Ecoles de triathlon réunion

Jean-Michel BUNIET présente la synthèse de la réunion de commission labellisant les Ecoles de Triathlon, qui s'est tenue la semaine précédente :

- 8 dossiers déposés pour label 3* :4 clubs sont labellisés pour 2 ans – 3 clubs sont labellisés pour 1 an – 1 club n'obtient pas de label 3*
- 106 dossiers déposés pour label 2* : 87 sont validés - 2 clubs sont en demande d'informations complémentaires - 17 clubs ne sont pas labellisés (pour la majorité, problèmes liés au « Class Triathlon ») Ces Clubs ont été invités, par courrier, à donner des éléments complémentaires pour accéder éventuellement à la labellisation

Des courriers sont partis parallèlement à l'intention des Président(e)s de Clubs et de Ligues concernés, afin de les informer des labels octroyés et des décisions en attente.

7. Vie Sportive

7.1. Bilan Triathlon de Nice 2013

Dominique SAGARY fait part d'un bilan positif, avec une épreuve qui monte en puissance, tant au niveau du nombre de participants, que de la qualité de l'organisation, malgré des difficultés sur la natation. Il est à noter que les courriers des personnes ayant fait remonter des difficultés sur la partie natation ont été étudiés, et il a été répondu à chaque missive, avec une prise en compte de la problématique identifiée pour une meilleure organisation sur la prochaine édition.

Pour 2014, le Triathlon de Nice est prévu dans des conditions d'organisation à peu près similaires, sauf à envisager quelques modifications dans le déroulement du programme, notamment pour un Grand Prix en soirée.

7.2. Calendrier des Grandes Epreuves 2014

Christophe LEGRAND présente et commente le projet de Calendrier des Grandes Epreuves 2014, tel qu'il est proposé par la Commission Nationale des Grandes Epreuves.

Il est rappelé toute la difficulté à élaborer ce calendrier, et parfois à devoir écarter des organisateurs alors qu'ils sont par ailleurs tellement difficiles à trouver.

Denis MARCHE souhaiterait que soit éventuellement revue la phase préparatoire du calendrier afin d'avoir connaissance de tous les dossiers avant que soit fait le choix par la commission d'arrêter une organisation.

Ce calendrier est validé à la majorité (3 abstentions) par les membres du Comité Directeur.

A l'unanimité, les membres du Comité Directeur valident le Championnat de France d'Aquathlon à Baraqueville, en 2015.

Emmanuel CHABANNES, Thierry SAMUT et Denis MARCHE interviennent tour à tour pour faire part de leurs inquiétudes quant à la qualité de l'eau et aux mesures qu'il serait peut-être souhaitable d'envisager, dans certaines circonstances.

7.3. Triathlon de Paris 2014

Cédric GOSSE fait part de l'évolution du programme du Triathlon de Paris 2014, au regard du positionnement de l'ARS et de la Préfecture. C'est dans ce contexte que le Bureau Directeur Fédéral a validé l'organisation d'un Triathlon (natation à Versailles) et d'un duathlon, en parallèle, sur la date du 15 juin 2014. L'arrivée des deux courses est prévue sur Paris.

Il est proposé de maintenir le prix des inscriptions en triathlon, votées en Comité Directeur de juin dernier, soit : 80, 90 et 100 €, les tranches correspondant au moment où la personne réalise son inscription. Concernant le duathlon, il est proposé d'appliquer un tarif inférieur à hauteur de 30% du triathlon, soit 60, 70 et 80 €.

Ces orientations (organisation et coûts) sont validées à l'unanimité par le Comité Directeur Fédéral.

7.4. Semaine fédérale : Embrun

Lors de sa présence au dernier Triathlon d'Embrun, le 15 août dernier, Philippe LESCURE a échangé avec Gérald IACONO sur l'hypothèse d'organiser à terme la manifestation d'Embrun, dans le giron fédéral. Madame le Maire est très favorable à cette évolution.

La deuxième semaine d'octobre, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN ont rencontré le Comité d'organisation du Triathlon d'Embrun, présidé par Gérald IACONO. L'objectif était, notamment, d'imaginer le cadre d'une convention qui pourrait être élaborée entre la fédération et l'organisateur de cette manifestation, fixant ainsi la base d'une coopération.

Aujourd'hui, les orientations vont vers une modification des statuts du Comité d'organisation permettant d'intégrer la fédération à ce Comité, et l'élaboration d'une convention fixant les modalités de coopération et de Co organisation du Triathlon d'Embrun, puis de la Semaine Fédérale, autour de cette grande fête du triathlon.

Ces orientations sont validées par les membres du Comité Directeur, à l'unanimité.

7.5. Médecin en charge du suivi des athlètes inscrits sur listes

Dominique FRIZZA fait part de la nomination, sur proposition du Dr Claude MARBLE, du Dr Anne Sophie WURTZ en qualité de médecin en charge du suivi des athlètes inscrits sur liste de haut niveau, en remplacement du Dr François LHUISSIER.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du Comité Directeur pour leur participation.

****

Philippe LESCURE **Président**	**Patrick SOIN** **Secrétaire Général**

COMITE DIRECTEUR FÉDÉRAL TÉLÉPHONÉ
Mercredi 13 Décembre 2013 - 12H30 à 13H00

Présents Elisabeth BARRAUD, Jacky BAUDRAND, Daniel BAZOGE, Frank BIGNET, Daniel BOISSIERE, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Jacques LAPARADE, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, Denis MARCHE, Alexandre PY, Florent ROY, Dominique SAGARY, Thierry SAMMUT, Andrée VIDIL

Absent(s) excusé(s) Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Alain COURPRON, Frank GASQUET, Valérie GAUTHIER, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Denis JAEGER, Marlène LEBRUN, François LHUISSIER, Denis MAIRE, Michelle MONSERAT, David PEIFFER, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN, Jean-Claude ZIENKIEWICZ

❖❖❖❖

Conformément aux 2ème et 3ème alinéa du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux :

> *« Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. »*

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président ouvre la réunion en les remerciant pour leur participation.

1. Modification du calendrier des Grandes Epreuves Fédérales

1.1. Grand Prix de D1 de Triathlon : remplacement de l'étape de Sartrouville par l'étape de Quiberon

Le CDF a pris acte des récentes informations liées à la qualité de l'eau sur l'étape du Grand Prix F.F.TRI. de Sartrouville.

Afin de se prémunir d'éventuels risques sanitaires, et dans un souci de préserver la santé des athlètes, le CDF a pris la décision de modifier son calendrier et de remplacer l'étape de Sartrouville prévue le 7 septembre 2014 par une étape à Quiberon, lors du même week-end.

La Fédération remercie la ville de Sartrouville pour sa coopération et espère pouvoir lui confier l'organisation d'une grande épreuve fédérale dans un futur proche.

Par ailleurs, le Président LESCURE informe les membres du CDF qu'un groupe de travail Hygiène et sécurité, composé notamment de médecins fédéraux, étudie d'ores et déjà des dispositions préventives et ce afin d'éviter tout désagrément lié à la qualité des eaux. Les préconisations de ce groupe de travail seront communiquées prochainement.

1.2. Championnat de France des Clubs de 3ème Division de Triathlon : ½ finale ZONE C

Il est proposé aux membres du CDF d'organiser la ½ finale de D3 de triathlon de la zone C à Dignes les Bains le 08 juin 2014.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

1.3. Championnat de France des Clubs de 3ème Division Hommes de Duathlon et de 2ème Division Femmes de Duathlon : ½ finale ZONE C

Il est proposé aux membres du CDF d'organiser la ½ finale Zone C du Championnat de France des Clubs de Duathlon de 3ème division Hommes et de 2ème division Femmes à Privas le 16 mars 2014.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Point d'information : occupation illégale de notre nouveau siège

Le Président LESCURE rappelle que la F.F.TRI. a fait l'acquisition, fin décembre 2012, de nouveaux locaux pour améliorer les conditions de travail de ses salariés et mieux faire face au développement de ses activités.

Alors que les devis pour le démarrage des travaux d'aménagement étaient en cours de finalisation, un certain nombre de personnes a pris possession de nos locaux en toute illégalité.

Une procédure judiciaire visant à la réappropriation du bien immobilier fédéral a été mise en œuvre.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du Comité Directeur Fédéral pour leur participation.

****

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général